

## La Banque Nationale divulgue ses résultats du deuxième trimestre de 2015 et hausse son dividende trimestriel de 4 % à 52 cents par action

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le deuxième trimestre et le premier semestre terminés le 30 avril 2015 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) et énoncées dans le Manuel de CPA Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

**MONTRÉAL, le 27 mai 2015** – La Banque Nationale déclare un résultat net de 404 M\$ au deuxième trimestre de 2015, en hausse de 12 % par rapport à 362 M\$ pour la période correspondante de 2014. Le résultat dilué par action de 1,13 \$ au deuxième trimestre de 2015 est en hausse de 12 % comparativement à 1,01 \$ au trimestre correspondant de 2014.

Le résultat net, excluant les éléments particuliers, est de 411 M\$ au deuxième trimestre de 2015, en croissance de 10 % par rapport à 375 M\$ au deuxième trimestre de 2014. Le résultat dilué par action excluant les éléments particuliers atteint 1,15 \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2015, une augmentation de 10 % par rapport à 1,05 \$ au trimestre correspondant de 2014. Les éléments particuliers sont décrits à la page 4.

Le résultat net de la Banque pour le premier semestre de l'exercice financier 2015 se chiffre à 819 M\$, par rapport à 767 M\$ pour la période correspondante de 2014. Le résultat dilué par action atteint 2,29 \$ pour les six premiers mois de 2015, contre 2,16 \$ pour la période correspondante de 2014. En excluant les éléments particuliers, le résultat net du semestre terminé le 30 avril 2015 de 821 M\$, en hausse de 8 %, se compare à 759 M\$ pour la période correspondante de 2014. Le résultat dilué par action aurait été de 2,30 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2015, en croissance de 7 % par rapport à 2,14 \$ pour les six premiers mois de 2014.

« Les bons résultats de la Banque au deuxième trimestre témoignent à nouveau de la vigueur de nos activités et notamment de la croissance soutenue des prêts et des dépôts des particuliers et des entreprises, de l'accroissement des revenus du secteur de Gestion de patrimoine et d'une bonne performance globale de nos activités des marchés financiers », a déclaré le président et chef de la direction, Louis Vachon. « En outre, les niveaux de fonds propres et la qualité du crédit sont demeurés élevés. Par conséquent, nous avons reconduit notre programme de rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités; nous avons également haussé notre dividende et nous continuons à investir pour notre croissance à long terme », a ajouté M. Vachon.

### Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2015	2014	Variation %	2015	2014	Variation %
Résultat net	404	362	12	819	767	7
Résultat dilué par action ( <i>en dollars</i> )	1,13 \$	1,01 \$	12	2,29 \$	2,16 \$	6
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	17,6 %	17,4 %		17,7 %	18,6 %	
Ratio de versement des dividendes	44 %	42 %		44 %	42 %	
<b>Excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup></b>						
Résultat net	411	375	10	821	759	8
Résultat dilué par action ( <i>en dollars</i> )	1,15 \$	1,05 \$	10	2,30 \$	2,14 \$	7
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	17,9 %	18,1 %		17,7 %	18,4 %	
Ratio de versement des dividendes	42 %	43 %		42 %	43 %	
				<b>Au 30 avril 2015</b>	<b>Au 31 octobre 2014</b>	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III				9,5 %	9,2 %	
Ratio de levier selon Bâle III <sup>(2)</sup>				3,7 %		

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4.

(2) Le ratio est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 166 M\$ au deuxième trimestre de 2015, par rapport à 157 M\$ au deuxième trimestre de 2014, une augmentation de 6 %.
- Les revenus atteignent 680 M\$ au deuxième trimestre de 2015, en hausse de 35 M\$ ou 5 % par rapport au trimestre correspondant de 2014.
- Croissance soutenue du crédit aux particuliers de 7 % depuis un an, les hausses les plus importantes provenant des prêts à la consommation et des prêts hypothécaires, ainsi qu'une croissance du crédit aux entreprises de 7 % depuis un an.
- La marge nette d'intérêts atteint 2,19 % au deuxième trimestre de 2015, par rapport à 2,20 % au trimestre précédent et à 2,24 % au deuxième trimestre de 2014.
- La contribution avant dotations aux pertes sur créances et charge d'impôts augmente de 18 M\$ ou 7 %.
- Le ratio d'efficacité de 58,2 % s'améliore comparativement à 58,8 % au trimestre correspondant de 2014.

## Gestion de patrimoine

- Résultat net de 103 M\$ au deuxième trimestre de 2015 par rapport à 69 M\$ pour le trimestre correspondant de 2014, une croissance de 49 % principalement en raison du gain sur cession d'actions de Fiera Capital.
- Résultat net excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup> de 84 M\$, en hausse de 6 M\$ ou 8 %.
- Revenu total excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup> de 359 M\$ pour le deuxième trimestre de 2015, contre 332 M\$ au trimestre correspondant de 2014, en hausse de 27 M\$ ou 8 %, principalement en raison de la croissance des revenus tirés des services tarifés et du revenu net d'intérêts, atténuée par une baisse des revenus de transactions.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 255 M\$ au deuxième trimestre de 2015, en hausse de 8 %.
- Excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup>, le ratio d'efficacité de 68,0 % est stable comparativement à 68,1 % au deuxième trimestre de 2014.

## Marchés financiers

- Résultat net de 160 M\$ au deuxième trimestre de 2015 contre 128 M\$ au trimestre correspondant de 2014, une augmentation de 25 %.
- Résultat net excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup> de 176 M\$, en hausse de 48 M\$ ou 38 %.
- Le revenu total excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup> de 428 M\$ augmente de 91 M\$ ou 27 % principalement en raison de la hausse des revenus liés aux activités de négociation.
- Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 25 M\$ pour atteindre 187 M\$ au deuxième trimestre de 2015, notamment en raison de la hausse de la rémunération variable résultant de la croissance des revenus.
- Excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup>, le ratio d'efficacité de 43,7 % s'améliore comparativement à 48,1 % au deuxième trimestre de 2014.

## Autres

- Perte nette de 25 M\$ au deuxième trimestre de 2015 contre un résultat net de 8 M\$ au trimestre correspondant de 2014. La baisse du résultat net s'explique essentiellement par l'augmentation des frais autres que d'intérêts, notamment en raison des pertes de valeur d'immobilisations incorporelles.

## Gestion du capital

- Ratio des fonds propres attribuables aux actions ordinaires (CET1) selon Bâle III de 9,5 % au 30 avril 2015, par rapport à 9,2 % au 31 octobre 2014, en raison de l'augmentation des fonds propres autogénérés, partiellement atténuée par l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques.
- Ratio de levier selon Bâle III de 3,7 % au 30 avril 2015.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4.

# RAPPORT DE GESTION

Daté du 26 mai 2015

Le Rapport de gestion qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque Nationale du Canada (la Banque). Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Elle est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) pour le deuxième trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2015 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) et énoncées dans le Manuel de CPA Canada. Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes afférentes pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2015, ainsi qu'avec le Rapport annuel 2014. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque, y compris la notice annuelle, dans le site Internet de la Banque, à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca), ou celui de SEDAR, à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com).

Mode de présentation de l'information	4	Méthodes comptables et communication de l'information financière	15
Faits saillants	5	Méthodes comptables et principales estimations comptables	15
Analyse financière	6	Modifications de méthodes comptables	15
Résultats consolidés	6	Modifications futures de méthodes comptables	16
Résultats sectoriels	9	Communication de l'information financière	16
Bilan consolidé	12	Informations financières supplémentaires	17
Acquisition et disposition	13	Divulgence d'information sur les risques	18
Événements postérieurs à la date du bilan consolidé	14	Gestion du capital	19
Transactions avec des parties liées	14	Gestion des risques	25
Titrisation et arrangements hors bilan	14	Données financières trimestrielles	39

## Mise en garde à propos des déclarations prospectives

À l'occasion, la Banque fait des déclarations prospectives écrites et verbales, notamment celles contenues dans les sections « Principales tendances économiques » et « Perspectives pour la Banque Nationale » du Rapport annuel 2014, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et d'autres communications, et ce, aux fins de décrire le contexte économique dans lequel la Banque évoluera au cours de l'exercice 2015 et les objectifs qu'elle souhaite atteindre au cours de cette période. Ces déclarations prospectives sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada et aux États-Unis. Elles comprennent, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, des observations concernant les objectifs de la Banque et ses stratégies pour les atteindre, du rendement financier prévu de la Banque et de certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'usage de verbes au futur et au conditionnel ou par l'emploi d'expressions comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « s'attendre à », « avoir l'intention de » et autres termes ou expressions similaires.

En raison de leur nature même, ces déclarations prospectives supposent l'élaboration d'hypothèses et elles comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2015 et à leurs effets sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques et de fixer les objectifs financiers, notamment en ce qui a trait à la provision pour pertes sur créances. Au moment d'établir les prévisions concernant la croissance économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada et des États-Unis et leurs organismes.

Il est fort possible que les projections expresses ou implicites contenues dans ces déclarations prospectives ne se réalisent pas ou se révèlent inexactes. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Banque, pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les mesures ou les événements futurs varieront sensiblement des objectifs, attentes, estimations ou intentions figurant dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs incluent notamment le risque stratégique, le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque opérationnel, le risque de réglementation, le risque de réputation et le risque environnemental, lesquels sont décrits plus amplement dans la section « Gestion des risques » débutant à la page 61 du Rapport annuel 2014, et plus précisément la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce ses activités, y compris la modification à la réglementation touchant les activités de la Banque et affectant les fonds propres et les liquidités, la situation entourant les billets restructurés des conduits de véhicules d'actifs cadres (VAC), notamment la valeur de réalisation des actifs sous-jacents, les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables, les lois fiscales en vigueur dans les pays où la Banque est présente, principalement le Canada et les États-Unis (y compris la loi intitulée *Foreign Account Tax Compliance Act* (FACTA) aux États-Unis), les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité ainsi que les instructions relatives à leur présentation et leur interprétation, les changements aux cotes de crédit attribuées à la Banque et les perturbations potentielles à l'égard des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris l'évolution des risques liés aux cyberattaques.

La liste des facteurs de risques susmentionnés n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans les sections « Gestion des risques » et « Autres facteurs de risque » du Rapport annuel 2014. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. À moins que la loi ne l'exige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut être faite en son nom de temps à autres.

L'information prospective contenue dans le présent document est destinée à l'interprétation des renseignements contenus dans ce document et pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

## MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Banque sont préparés selon les IFRS, telles que publiées par l'IASB et énoncées dans le Manuel de CPA Canada. La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux IFRS pour évaluer les résultats et mesurer la performance globale de la Banque. Le fait de recourir à un tel mode de présentation de l'information donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas les résultats continus. Les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières exigent que les entreprises préviennent les lecteurs que le résultat net et les autres mesures ajustées en fonction de critères autres que les IFRS n'ont pas une signification standard selon les IFRS et sont difficilement comparables avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

### Données financières

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2015	2014	Variation %	2015	2014	Variation %
<b>Excluant les éléments particuliers</b>						
Particuliers et Entreprises	166	157	6	341	323	6
Gestion de patrimoine	84	78	8	167	154	8
Marchés financiers	176	128	38	354	273	30
Autres	(15)	12		(41)	9	
<b>Résultat net excluant les éléments particuliers</b>	<b>411</b>	<b>375</b>	<b>10</b>	<b>821</b>	<b>759</b>	<b>8</b>
Éléments liés à la détention des billets restructurés <sup>(1)</sup>	23	(3)		36	27	
Éléments relatifs aux acquisitions <sup>(2)</sup>	(6)	(10)		(14)	(19)	
Gain sur cession d'actions de Fiera Capital <sup>(3)</sup>	25	–		25	–	
Quote-part de la réduction de valeur de l'actif d'impôt exigible d'une entreprise associée <sup>(4)</sup>	(16)	–		(16)	–	
Pertes de valeur d'immobilisations incorporelles <sup>(5)</sup>	(33)	–		(33)	–	
<b>Résultat net</b>	<b>404</b>	<b>362</b>	<b>12</b>	<b>819</b>	<b>767</b>	<b>7</b>
<b>Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers</b>	<b>1,15 \$</b>	<b>1,05 \$</b>	<b>10</b>	<b>2,30 \$</b>	<b>2,14 \$</b>	<b>7</b>
Éléments liés à la détention des billets restructurés <sup>(1)</sup>	0,07	(0,01)		0,11	0,08	
Éléments relatifs aux acquisitions <sup>(2)</sup>	(0,02)	(0,03)		(0,05)	(0,06)	
Gain sur cession d'actions de Fiera Capital <sup>(3)</sup>	0,08	–		0,08	–	
Quote-part de la réduction de valeur de l'actif d'impôt exigible d'une entreprise associée <sup>(4)</sup>	(0,05)	–		(0,05)	–	
Pertes de valeur d'immobilisations incorporelles <sup>(5)</sup>	(0,10)	–		(0,10)	–	
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>1,13 \$</b>	<b>1,01 \$</b>	<b>12</b>	<b>2,29 \$</b>	<b>2,16 \$</b>	<b>6</b>
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires</b>						
<b>Incluant les éléments particuliers</b>	<b>17,6 %</b>	<b>17,4 %</b>		<b>17,7 %</b>	<b>18,6 %</b>	
<b>Excluant les éléments particuliers</b>	<b>17,9 %</b>	<b>18,1 %</b>		<b>17,7 %</b>	<b>18,4 %</b>	

- (1) Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2015, un coût de financement de 4 M\$ (4 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré relativement à la détention des billets restructurés (2014 : 4 M\$, 3 M\$ déduction faite des impôts). De plus, un gain de 37 M\$ (27 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré suite à la cession des billets restructurés des conduits VAC III. Au cours du semestre terminé le 30 avril 2015, un coût de financement de 9 M\$ (8 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré relativement à la détention des billets restructurés (2014 : 9 M\$, 6 M\$ déduction faite des impôts), des revenus de 23 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrés en raison de l'appréciation de la juste valeur de ces billets (2014 : 45 M\$, 33 M\$ déduction faite des impôts) et un gain de 37 M\$ (27 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré suite à la cession des billets restructurés des conduits VAC III.
- (2) Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2015, des charges de 8 M\$ (6 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement aux acquisitions du secteur de Gestion de patrimoine (2014 : 13 M\$, 10 M\$ déduction faite des impôts). Ces charges se composent majoritairement de bonis de rétention et elles comprennent également la quote-part de la Banque des charges d'intégration engagées par Corporation Fiera Capital (Fiera Capital) ainsi que la quote-part de la Banque des charges d'intégration en lien avec la participation de la Banque dans TMX. Pour le semestre terminé le 30 avril 2015, ces charges sont de 18 M\$ (14 M\$ déduction faite des impôts) et pour le semestre correspondant de 2014, elles se chiffrent à 24 M\$ (19 M\$ déduction faite des impôts).
- (3) Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2015, un gain sur cession d'actions, net des frais de souscription, de 29 M\$ (25 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré suite à la disposition d'actions de Fiera Capital par l'intermédiaire d'une des filiales de la Banque. Suite à cette transaction, le pourcentage de participation de la Banque dans Fiera Capital s'établit à 22 %.
- (4) Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2015, une perte de 18 M\$ (16 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistrée suite à la réduction de valeur de l'actif d'impôt exigible d'une entreprise associée.
- (5) Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2015, des pertes de valeur d'immobilisations incorporelles de 46 M\$ (33 M\$ déduction faite des impôts) relativement à des développements technologiques ont été enregistrées.



## FAITS SAILLANTS

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2015	2014	Variation %	2015	2014	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>						
Revenu total	1 421	1 276	11	2 831	2 640	7
Résultat net	404	362	12	819	767	7
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	388	345	12	785	734	7
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	17,6 %	17,4 %		17,7 %	18,6 %	
<b>Résultat par action</b>						
de base	1,14 \$	1,02 \$	12	2,32 \$	2,19 \$	6
dilué	1,13	1,01	12	2,29	2,16	6
<b>Excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup></b>						
<b>Résultats d'exploitation</b>						
<i>(en équivalent imposable)<sup>(2)</sup></i>						
Revenu total	1 497	1 344	11	2 956	2 714	9
Résultat net	411	375	10	821	759	8
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	395	358	10	787	726	8
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	17,9 %	18,1 %		17,7 %	18,4 %	
Ratio d'efficacité	58,7 %	58,7 %		58,7 %	58,8 %	
<b>Résultat par action</b>						
de base	1,16 \$	1,06 \$	9	2,32 \$	2,16 \$	7
dilué	1,15	1,05	10	2,30	2,14	7
<b>Informations sur les actions ordinaires</b>						
Dividendes déclarés	0,50 \$	0,46 \$		1,00 \$	0,92 \$	
Valeur comptable				27,01	24,41	
Cours de l'action						
haut	49,15	45,73		55,06	46,86	
bas	45,02	41,60		44,21	41,60	
clôture	48,75	45,49		48,75	45,49	
Nombre d'actions ordinaires <i>(en milliers)</i>	330 141	327 606		330 141	327 606	
Capitalisation boursière	16 094	14 903		16 094	14 903	

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2015	Au 31 octobre 2014	Variation %
<b>Bilan et hors-bilan</b>			
Actif total	207 123	205 429	1
Prêts et acceptations	108 822	106 169	2
Prêts douteux, déduction faite des provisions totales	(117)	(118)	
en % des prêts et acceptations moyens	(0,1) %	(0,1) %	
Dépôts	122 046	119 883	2
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	8 917	8 484	5
Actifs sous administration et sous gestion	366 645	345 332	6
Couverture par les résultats	10,37	8,98	
Couverture de l'actif	6,33	5,24	
<b>Ratios réglementaires selon Bâle III</b>			
Ratios des fonds propres <sup>(3)</sup>			
attribuables aux actions ordinaires (CET1)	9,5 %	9,2 %	
catégorie 1 <sup>(4)</sup>	12,4 %	12,3 %	
total <sup>(4)</sup>	14,6 %	15,1 %	
Ratio de levier <sup>(3)(5)</sup>	3,7 %		
Ratio de liquidité à court terme <sup>(5)</sup>	121,8 %		
<b>Autres renseignements</b>			
Nombre d'employés	20 125	19 955	1
Nombre de succursales au Canada	452	452	–
Nombre de guichets automatiques	933	935	–

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4.

(2) Consulter les « Résultats consolidés » à la page 6.

(3) Les ratios sont calculés selon la méthode « tout compris ».

(4) Les ratios au 31 octobre 2014 incluent le rachat d'actions privilégiées série 16 effectué le 15 novembre 2014.

(5) Les ratios sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

# ANALYSE FINANCIÈRE

## Résultats consolidés

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2015	2014	Variation %	2015	2014	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>						
Revenu net d'intérêts	640	649	(1)	1 296	1 263	3
Revenus autres que d'intérêts	781	627	25	1 535	1 377	11
Revenu total	1 421	1 276	11	2 831	2 640	7
Frais autres que d'intérêts	936	799	17	1 799	1 615	11
Contribution	485	477	2	1 032	1 025	1
Dotations aux pertes sur créances	57	51	12	111	102	9
Résultat avant charge d'impôts	428	426	-	921	923	-
Charge d'impôts	24	64	(63)	102	156	(35)
Résultat net	404	362	12	819	767	7
Résultat dilué par action ( <i>en dollars</i> )	1,13	1,01	12	2,29	2,16	6
<b>Équivalent imposable<sup>(1)</sup></b>						
Revenu net d'intérêts	123	61		186	105	
Charge d'impôts	123	61		186	105	
Résultat net	-	-		-	-	
<b>Éléments particuliers<sup>(2)</sup></b>						
Éléments liés à la détention des billets restructurés	33	(4)		51	36	
Éléments relatifs aux acquisitions	(8)	(13)		(18)	(24)	
Gain sur cession d'actions de Fiera Capital	29	-		29	-	
Quote-part de la réduction de valeur de l'actif d'impôt exigible d'une entreprise associée	(18)	-		(18)	-	
Pertes de valeur d'immobilisations incorporelles	(46)	-		(46)	-	
Éléments particuliers avant impôts	(10)	(17)		(2)	12	
Charge d'impôts liée aux éléments particuliers	(3)	(4)		-	4	
Éléments particuliers après impôts	(7)	(13)		(2)	8	
<b>Résultats d'exploitation en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers<sup>(1)(2)</sup></b>						
Revenu net d'intérêts	767	714	7	1 491	1 377	8
Revenus autres que d'intérêts	730	630	16	1 465	1 337	10
Revenu total	1 497	1 344	11	2 956	2 714	9
Frais autres que d'intérêts	879	789	11	1 736	1 596	9
Contribution	618	555	11	1 220	1 118	9
Dotations aux pertes sur créances	57	51	12	111	102	9
Résultat avant charge d'impôts	561	504	11	1 109	1 016	9
Charge d'impôts	150	129	16	288	257	12
Résultat net	411	375	10	821	759	8
Résultat dilué par action ( <i>en dollars</i> )	1,15	1,05	10	2,30	2,14	7
Actif moyen	222 931	202 099	10	220 694	203 928	8
Prêts et acceptations moyens	106 339	98 583	8	105 567	97 773	8
Prêts douteux, déduction faite des provisions totales	(117)	(175)		(117)	(175)	
Dépôts moyens	126 341	113 713	11	124 911	113 012	11
Ratio d'efficacité excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup>	58,7 %	58,7 %		58,7 %	58,8 %	

(1) La Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts et de la charge d'impôts. Cette méthode consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts (notamment les dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Un montant équivalent est ajouté à la charge d'impôts. Cet ajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4.

### Résultats financiers

La Banque Nationale déclare un résultat net de 404 M\$ au deuxième trimestre de l'exercice 2015, en hausse de 12 % par rapport à 362 M\$ au deuxième trimestre de 2014. Le résultat dilué par action atteint 1,13 \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2015 par rapport à 1,01 \$ au trimestre correspondant de 2014.

En excluant les éléments particuliers, le résultat net de 411 M\$ au deuxième trimestre de 2015 est en hausse de 10 % par rapport à 375 M\$ au deuxième trimestre de 2014 et le résultat dilué par action de 1,15 \$ au deuxième trimestre de 2015 augmente de 10 % par rapport à 1,05 \$ au trimestre correspondant de 2014. Les éléments particuliers enregistrés au deuxième trimestre de 2015, déduction faite des impôts, comprennent un gain de 27 M\$ suite à la cession des billets restructurés des conduits VAC III, le coût de financement de 4 M\$ (2014 : 3 M\$) lié à la détention des billets restructurés, des éléments liés aux acquisitions du secteur de Gestion de patrimoine pour un montant de 6 M\$ (2014 : 10 M\$), un gain sur cession d'actions de Fiera Capital, net des frais de souscription, de 25 M\$, une perte de 16 M\$ reliée à la réduction de valeur de l'actif d'impôt exigible d'une entreprise associée du secteur des Marchés financiers, ainsi que des pertes de valeur d'immobilisations incorporelles de 33 M\$.

Le résultat net de la Banque pour le semestre terminé le 30 avril 2015 se chiffre à 819 M\$, par rapport à 767 M\$ pour la période correspondante de 2014. Le résultat dilué par action atteint 2,29 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2015, comparativement à 2,16 \$ pour la période correspondante de 2014. En excluant les éléments particuliers, le résultat net du semestre terminé le 30 avril 2015 de 821 M\$ se compare à 759 M\$ pour la période correspondante de 2014, en hausse de 8 %. Le résultat dilué par action aurait été de 2,30 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2015, en croissance de 7 % par rapport à 2,14 \$ pour la période correspondante de 2014. Les éléments particuliers enregistrés au cours du semestre terminé le 30 avril 2015, déduction faite des impôts, comprennent un gain de 27 M\$ suite à la cession des billets restructurés des conduits VAC III, des revenus de 17 M\$ en raison de l'appréciation de la juste valeur des billets restructurés (2014 : 33 M\$), le coût de financement de 8 M\$ (2014 : 6 M\$) lié à la détention de ces billets, des charges de 14 M\$ (2014 : 19 M\$) relatives aux acquisitions du secteur de Gestion de patrimoine, un gain sur cession d'actions de Fiera Capital, net des frais de souscription, de 25 M\$, une perte de 16 M\$ reliée à la réduction de valeur de l'actif d'impôt exigible d'une entreprise associée du secteur des Marchés financiers, ainsi que des pertes de valeur d'immobilisations incorporelles de 33 M\$.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires s'établit à 17,7 % pour le premier semestre de l'exercice 2015, alors qu'il atteignait 18,6 % pour le semestre correspondant de 2014.

### Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 1 421 M\$ au deuxième trimestre de 2015, en hausse de 145 M\$ comparativement au trimestre correspondant de 2014. Excluant les éléments particuliers liés à la détention des billets restructurés, au gain sur cession d'actions de Fiera Capital, aux acquisitions du secteur de Gestion de patrimoine et à la quote-part de la réduction de valeur de l'actif d'impôt exigible d'une entreprise associée du secteur des Marchés financiers, le revenu total en équivalent imposable s'établit à 1 497 M\$, en hausse de 11 % comparativement à 1 344 M\$ au deuxième trimestre de 2014. La croissance du revenu net d'intérêts est attribuable à l'augmentation du volume des prêts et des dépôts aux particuliers et aux entreprises, atténuée par une diminution des marges sur les dépôts, ainsi qu'à la hausse du revenu net d'intérêts et de dividendes des activités de négociation du secteur des Marchés financiers. Les revenus autres que d'intérêts augmentent de 100 M\$ en raison de la croissance des activités du secteur de Gestion de patrimoine, principalement attribuable à la hausse du volume d'actifs sous administration et sous gestion, ainsi que de la croissance des revenus de crédit, des revenus de négociation et des revenus de commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils. Par ailleurs, les revenus de commissions de courtage ainsi que les revenus divers, notamment en raison des revenus moindres de la filiale Credigy Ltd., ont diminué par rapport au deuxième trimestre de 2014.

Le revenu total s'élève à 2 831 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2015, contre 2 640 M\$ pour la même période en 2014, une hausse de 7 %. Excluant les éléments particuliers, le revenu total en équivalent imposable s'élève à 2 956 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2015 comparativement à 2 714 M\$ en 2014, soit une hausse de 9 %. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance de 8 % du revenu net d'intérêts, attribuable aux mêmes facteurs que ceux mentionnés pour le trimestre. Les revenus autres que d'intérêts augmentent de 128 M\$, principalement en raison de la hausse des revenus liés aux activités du secteur de Gestion de patrimoine, des revenus de crédit, des revenus de négociation et des revenus de commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils. Cette augmentation est atténuée par la baisse des revenus de commissions de courtage, des revenus d'assurances, des gains sur valeurs mobilières disponibles à la vente et des revenus divers.

### **Dotations aux pertes sur créances**

Pour le deuxième trimestre de 2015, la Banque a enregistré des dotations aux pertes sur créances de 57 M\$, soit une hausse de 6 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2014. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des dotations aux pertes sur créances du secteur des Particuliers et Entreprises.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2015, la Banque a enregistré des dotations aux pertes sur créances de 111 M\$, en hausse de 9 M\$ par rapport à la période correspondante de 2014. Cette variation est attribuable à la hausse des dotations aux pertes sur créances pour les prêts aux particuliers et aux entreprises, malgré la baisse des dotations aux pertes sur créances sur les cartes de crédit ainsi que la récupération de pertes sur les prêts immobiliers.

Au 30 avril 2015, les prêts douteux bruts sont de 446 M\$, en baisse de 40 M\$ depuis le 31 octobre 2014. Cette diminution provient des portefeuilles de prêts commerciaux et immobiliers compensée en partie par un nombre plus élevé de prêts douteux liés aux portefeuilles de prêts aux particuliers. Les prêts douteux représentent 6,2 % du capital tangible ajusté des provisions au 30 avril 2015, soit une baisse de 0,9 point de pourcentage par rapport à 7,1 % au 31 octobre 2014. Au 30 avril 2015, les provisions pour pertes sur créances excèdent les prêts douteux bruts de 117 M\$, comparativement à 118 M\$ au 31 octobre 2014.

### **Frais autres que d'intérêts**

Au deuxième trimestre de 2015, les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 137 M\$ ou 17 % par rapport au trimestre correspondant de 2014, pour s'établir à 936 M\$. En excluant les éléments particuliers, les frais autres que d'intérêts s'établissent à 879 M\$, une hausse de 90 M\$. L'augmentation des frais autres que d'intérêts s'explique par la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, notamment la rémunération variable due à la croissance des activités des secteurs, ainsi que par la taxe compensatoire sur les salaires. Les frais de technologie augmentent également en raison des coûts liés aux investissements technologiques.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2015, les frais autres que d'intérêts augmentent de 184 M\$ par rapport à la période correspondante de 2014, soit une hausse de 11 %. En excluant les éléments particuliers enregistrés au cours des semestres terminés le 30 avril 2015 et 2014, les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 140 M\$ ou 9 %. Les raisons de cette augmentation sont les mêmes que celles mentionnées pour le trimestre.

### **Charge d'impôts**

La charge d'impôts pour le deuxième trimestre de 2015 totalise 24 M\$ comparativement à 64 M\$ pour le trimestre correspondant de 2014. Le taux effectif d'imposition du deuxième trimestre de 2015 s'établit à 6 %, par rapport à 15 % au trimestre correspondant de 2014, en raison de la hausse des revenus de dividendes exonérés d'impôts et du gain sur cession d'actions de Fiera Capital.

Pour les premiers semestres de 2015 et de 2014, le taux effectif d'imposition se chiffre à 11 % et 17 % respectivement.

## Résultats sectoriels

La Banque exerce ses activités dans trois secteurs d'exploitation et les autres activités opérationnelles ainsi que la Trésorerie corporative sont regroupées à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

### Particuliers et Entreprises

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2015	2014	Variation %	2015	2014	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>						
Revenu net d'intérêts	430	411	5	871	830	5
Revenus autres que d'intérêts	250	234	7	500	473	6
Revenu total	680	645	5	1 371	1 303	5
Frais autres que d'intérêts	396	379	4	793	760	4
Contribution	284	266	7	578	543	6
Dotations aux pertes sur créances	56	51	10	110	101	9
Résultat avant charge d'impôts	228	215	6	468	442	6
Charge d'impôts	62	58	7	127	119	7
Résultat net	166	157	6	341	323	6
Marge nette d'intérêts <sup>(1)</sup>	2,19 %	2,24 %		2,19 %	2,25 %	
Actif moyen portant intérêt	80 584	75 149	7	80 080	74 478	8
Actif moyen	86 200	80 748	7	85 567	80 113	7
Prêts et acceptations moyens	85 814	80 310	7	85 183	79 733	7
Prêts douteux nets	246	189	30	246	189	30
Prêts douteux nets en % des prêts et acceptations moyens	0,3 %	0,2 %		0,3 %	0,2 %	
Dépôts moyens	43 726	42 570	3	43 780	42 465	3
Ratio d'efficacité	58,2 %	58,8 %		57,8 %	58,3 %	

(1) La marge nette d'intérêts est calculée en divisant le revenu net d'intérêts par l'actif moyen portant intérêt.

Le résultat net du secteur des Particuliers et Entreprises de 166 M\$ est en hausse de 6 % par rapport à 157 M\$ au deuxième trimestre de 2014. Le revenu total du secteur a progressé de 35 M\$, en raison de la croissance du revenu net d'intérêts qui a augmenté de 19 M\$ et de la hausse des revenus autres que d'intérêts de 16 M\$ au deuxième trimestre de 2015. L'augmentation du revenu net d'intérêts provient principalement de la croissance du volume des prêts et des dépôts aux particuliers et aux entreprises. Cette croissance a été atténuée par un recul de la marge nette d'intérêts qui atteint 2,19 % au deuxième trimestre de 2015, par rapport à 2,24 % au même trimestre en 2014, une diminution attribuable aux marges sur les dépôts.

Le revenu total des Services aux particuliers a progressé de 15 M\$ surtout en raison de l'augmentation du volume des prêts, plus particulièrement les prêts et les marges de crédit hypothécaires. La croissance des revenus autres que d'intérêts provient essentiellement des revenus de crédit et des revenus de commissions internes pour la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine. Le revenu total des Services aux entreprises est en hausse de 20 M\$, principalement en raison de la croissance du volume des prêts et des dépôts et des revenus de crédit. Cette hausse a été partiellement contrebalancée par une diminution des marges sur les dépôts.

Les frais autres que d'intérêts du secteur des Particuliers et Entreprises, au deuxième trimestre de 2015, sont en hausse de 17 M\$ ou 4 % par rapport au trimestre correspondant de 2014, principalement en raison des frais de technologie. Le ratio d'efficacité à 58,2 % pour le deuxième trimestre de 2015 s'améliore de 0,6 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2014.

Les dotations aux pertes sur créances du secteur de 56 M\$ sont en hausse de 5 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2014. Cette augmentation est attribuable à la hausse des dotations aux pertes sur créances tant pour les prêts aux particuliers que pour les prêts aux entreprises.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2015, le résultat net du secteur des Particuliers et Entreprises s'établit à 341 M\$, soit une hausse de 18 M\$ ou 6 % par rapport au résultat net de 323 M\$ réalisé pour la même période en 2014. Le revenu total du secteur a progressé de 5 %. Le revenu total des Services aux particuliers a progressé principalement en raison de l'augmentation du volume des prêts et des marges de crédit hypothécaires. L'augmentation du revenu total des Services aux entreprises de 6 % provient en partie de la croissance des volumes des prêts et des dépôts ainsi que de l'augmentation des revenus de crédit. La contribution du secteur augmente de 35 M\$ ou 6 %. Les dotations aux pertes sur créances du secteur des Particuliers et Entreprises sont en hausse de 9 M\$ par rapport à la période correspondante de 2014. Cette variation est attribuable à la hausse des dotations aux pertes sur créances pour les prêts aux particuliers et aux entreprises, malgré la baisse des dotations aux pertes sur créances sur les cartes de crédit ainsi que la récupération de pertes sur les prêts immobiliers. Le ratio d'efficacité s'améliore de 0,5 point de pourcentage par rapport à la période correspondante de 2014, pour s'établir à 57,8 % pour le semestre terminé le 30 avril 2015.

## Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2015	2014	Variation %	2015	2014	Variation %
<b>Résultats d'exploitation excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup></b>						
Revenu net d'intérêts	81	79	3	163	155	5
Revenus tirés des services tarifés	191	161	19	370	316	17
Revenus tirés des transactions et autres revenus	87	92	(5)	171	185	(8)
Revenu total	359	332	8	704	656	7
Frais autres que d'intérêts	244	226	8	477	447	7
Contribution	115	106	8	227	209	9
Dotations aux pertes sur créances	1	–	–	1	1	–
Résultat avant charge d'impôts	114	106	8	226	208	9
Charge d'impôts	30	28	7	59	54	9
Résultat net excluant les éléments particuliers	84	78	8	167	154	8
Éléments particuliers après impôts <sup>(1)</sup>	19	(9)		12	(17)	
Résultat net	103	69	49	179	137	31
Actif moyen	10 124	10 529	(4)	10 156	10 555	(4)
Prêts et acceptations moyens	8 518	8 243	3	8 540	8 178	4
Prêts douteux nets	3	2		3	2	
Dépôts moyens	24 350	24 270	–	24 438	24 353	–
Ratio d'efficacité excluant les éléments particuliers <sup>(1)</sup>	68,0 %	68,1 %		67,8 %	68,1 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine s'élève à 103 M\$ au deuxième trimestre de 2015 comparativement à 69 M\$ au trimestre correspondant de 2014, en hausse de 49 %. Excluant les éléments particuliers qui comprennent le gain sur cession d'actions de Fiera Capital ainsi que les éléments reliés aux acquisitions des dernières années, le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine s'établit à 84 M\$ au deuxième trimestre de 2015 par rapport à 78 M\$ au trimestre correspondant de 2014, en hausse de 8 %. Le revenu total du secteur, excluant les éléments particuliers dont le gain sur cession d'actions de Fiera Capital de 34 M\$, a augmenté de 8 % pour atteindre 359 M\$, comparativement à 332 M\$ au deuxième trimestre de 2014. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des revenus tirés des services tarifés due à la croissance du volume d'actifs sous administration et sous gestion, atténuée par la diminution des revenus de commissions de courtage tirés des transactions reliées aux actions et aux obligations.

Excluant les éléments particuliers reliés aux acquisitions des dernières années et les frais de souscription associés à la transaction Fiera Capital, les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 244 M\$ au deuxième trimestre de 2015, en hausse de 8 % par rapport à 226 M\$ au trimestre correspondant de 2014. Cette augmentation est principalement expliquée par la hausse de la rémunération variable en raison de la croissance du volume d'activités du secteur ainsi que par la hausse des salaires et des avantages du personnel. Le ratio d'efficacité à 68,0 % pour le deuxième trimestre de 2015 est stable par rapport au trimestre correspondant de 2014.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine atteint 179 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2015 comparativement à 137 M\$ pour la période correspondante de 2014, en hausse de 31 %. Excluant les éléments particuliers, le résultat net s'élève à 167 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2015, en hausse de 13 M\$ comparativement à la même période en 2014, soit une progression de 8 %. Le revenu total du secteur s'établit à 704 M\$, par rapport à 656 M\$ au cours du semestre terminé le 30 avril 2014 et les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 477 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2015 en comparaison de 447 M\$ pour la période correspondante de 2014. Les raisons expliquant les variations des revenus et des frais autres que d'intérêts sont les mêmes que celles mentionnées pour le trimestre. Par ailleurs, le ratio d'efficacité s'est amélioré à 67,8 % pour le premier semestre de 2015 comparativement à 68,1 % pour le semestre correspondant de 2014.

## Marchés financiers

(en équivalent imposable)<sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2015	2014	Variation %	2015	2014	Variation %
<b>Résultats d'exploitation excluant les éléments particuliers<sup>(2)</sup></b>						
Revenus liés aux activités de négociation						
Titres de participation	117	75	56	226	163	39
Titres à revenus fixes	55	54	2	121	104	16
Marchandises et devises	29	13	123	86	38	126
	201	142	42	433	305	42
Commissions des marchés financiers	81	66	23	139	127	9
Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	3	2		(4)	13	
Services bancaires	63	61	3	132	119	11
Autres	80	66	21	146	138	6
Revenu total	428	337	27	846	702	21
Frais autres que d'intérêts	187	162	15	362	329	10
Contribution	241	175	38	484	373	30
Dotations aux pertes sur créances	-	-		-	-	
Résultat avant charge d'impôts	241	175	38	484	373	30
Charge d'impôts	65	47	38	130	100	30
Résultat net excluant les éléments particuliers	176	128	38	354	273	30
Éléments particuliers après impôts <sup>(2)</sup>	(16)	-		(16)	-	
Résultat net	160	128	25	338	273	24
Participations ne donnant pas le contrôle	2	3		5	5	
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	158	125	26	333	268	24
Actif moyen	89 329	82 054	9	89 491	83 839	7
Prêts et acceptations moyens (Grandes entreprises seulement)	9 655	8 189	18	9 421	7 915	19
Dépôts moyens	12 504	10 490	19	12 328	10 075	22
Ratio d'efficacité excluant les éléments particuliers <sup>(2)</sup>	43,7 %	48,1 %		42,8 %	46,9 %	

(1) Se reporter à la note 21 afférente aux présents états financiers consolidés.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4.

Le secteur des Marchés financiers affiche un résultat net de 160 M\$ au deuxième trimestre de 2015, en hausse de 32 M\$ par rapport à 128 M\$ au trimestre correspondant de 2014. En excluant l'élément particulier d'un montant de 18 M\$ (16 M\$ déduction faite des impôts) qui représente la quote-part de la réduction de valeur de l'actif d'impôt exigible d'une entreprise associée, le résultat net du secteur se chiffre à 176 M\$. Le revenu total du secteur en équivalent imposable se chiffre à 428 M\$, contre 337 M\$ au deuxième trimestre de 2014, la hausse provenant de tous les types de revenus. La croissance des revenus liés aux activités de négociation provient principalement des titres de participation ainsi que des marchandises et devises. La hausse des commissions des marchés financiers s'explique par un niveau d'activités relié aux émissions de titres de participations sur les marchés plus élevé qu'au trimestre correspondant de 2014. De plus, les revenus tirés des autres activités augmentent de 21 % par rapport au trimestre correspondant de 2014 principalement en raison de gains sur investissements réalisés au cours du deuxième trimestre de 2015, atténués par une baisse des revenus de la filiale Credigy Ltd.

Les frais autres que d'intérêts du deuxième trimestre de 2015 de 187 M\$ augmentent de 25 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2014, notamment en raison de la hausse de la rémunération variable résultant de la croissance des revenus, compensée par une diminution des frais reliés à la filiale Credigy Ltd. Le ratio d'efficacité s'est amélioré de 4,4 points de pourcentage pour s'établir à 43,7 % au deuxième trimestre de 2015. Les dotations aux pertes sur créances sont nulles pour les deuxièmes trimestres de 2015 et de 2014.

Pour le semestre terminé le 30 avril de 2015, le résultat net du secteur s'établit à 338 M\$, une hausse de 65 M\$ ou 24 % par rapport à la même période en 2014. En excluant l'élément particulier décrit ci-dessus, le résultat net du secteur de 354 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2015 est en hausse de 30 % par rapport au semestre correspondant de 2014. Le revenu total en équivalent imposable s'établit à 846 M\$ contre 702 M\$, une hausse de 144 M\$ par rapport à la période correspondante de 2014. Cette croissance est principalement attribuable à l'augmentation des revenus liés aux activités de négociation provenant des titres de participation et des marchandises et devises. Par ailleurs, des pertes sur valeurs mobilières disponibles à la vente ont été enregistrées au cours du premier semestre de 2015 contrairement à des gains au semestre correspondant de 2014.

Les frais autres que d'intérêts pour le semestre terminé le 30 avril 2015 sont en hausse par rapport à la période correspondante de 2014. Les raisons de cette augmentation sont les mêmes que celles mentionnées pour le trimestre. Le secteur n'a enregistré aucune dotation aux pertes sur créances au cours des semestres terminés le 30 avril 2015 et 2014.



## Autres

(en équivalent imposable) <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2015	2014	2015	2014
<b>Résultats d'exploitation excluant les éléments particuliers <sup>(2)</sup></b>				
Revenu net d'intérêts	(29)	(7)	(66)	(12)
Revenus autres que d'intérêts	59	37	101	65
Revenu total	30	30	35	53
Frais autres que d'intérêts	52	22	104	60
Résultat avant charge d'impôts	(22)	8	(69)	(7)
Charge d'impôts	(7)	(4)	(28)	(16)
Résultat net excluant les éléments particuliers	(15)	12	(41)	9
Éléments particuliers après impôts <sup>(2)</sup>	(10)	(4)	2	25
Résultat net	(25)	8	(39)	34
Participations ne donnant pas le contrôle	14	14	29	28
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	(39)	(6)	(68)	6
Actif moyen	37 278	28 768	35 480	29 421

(1) Se reporter à la note 21 afférente aux présents états financiers consolidés.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 4.

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche une perte nette de 25 M\$ au deuxième trimestre de 2015 comparativement à un résultat net de 8 M\$ pour le trimestre correspondant de 2014. Cette diminution s'explique par la hausse des frais autres que d'intérêts ainsi que par les éléments particuliers, déduction faites des impôts, qui se composent principalement du gain de 27 M\$ réalisé suite à la cession des billets restructurés qui a été plus que compensé par les pertes de valeur d'immobilisations incorporelles de 33 M\$. Excluant les éléments particuliers, la perte nette de 15 M\$ au deuxième trimestre de 2015 se compare à un résultat net de 12 M\$ au deuxième trimestre de 2014. La perte nette s'explique principalement par l'augmentation des frais liés à la rémunération et aux avantages du personnel, par la taxe compensatoire sur les salaires, ainsi que par les frais liés au développement des affaires.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2015, la perte nette s'élève à 39 M\$ comparativement à un résultat net de 34 M\$ pour la période correspondante de 2014 et cette variation s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre, en plus des revenus enregistrés suite à l'appréciation de valeur des billets restructurés plus importants en 2014. Excluant les éléments particuliers, la perte nette de 41 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2015 se compare à un résultat net de 9 M\$ pour la même période de 2014, en raison de l'augmentation des frais autres que d'intérêts.

## Bilan consolidé

### Actif

Au 30 avril 2015, la Banque a un actif total de 207,1 G\$ comparativement à 205,4 G\$ au 31 octobre 2014, une augmentation de 1,7 G\$ ou 1 %. La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières sont en baisse de 1,6 G\$ suite à la diminution des liquidités de la succursale de New York. Les valeurs mobilières ont augmenté de 2,7 G\$ par rapport au 31 octobre 2014 essentiellement en raison des titres émis ou garantis par le Canada et les provinces, alors que les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ont diminué de 6,3 G\$.

Les prêts et acceptations au 30 avril 2015 sont en hausse de 2,6 G\$ par rapport au 31 octobre 2014, en raison de la croissance des activités de prêts hypothécaires (y compris les marges de crédit hypothécaires) ainsi que des engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Le détail des principaux portefeuilles de prêts et acceptations est présenté dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2015	Au 31 octobre 2014	Au 30 avril 2014
<b>Prêts et acceptations</b>			
À la consommation	28 890	28 007	27 120
Hypothécaires résidentiels	40 507	39 300	37 664
Créances sur cartes de crédit	1 994	1 989	1 946
Entreprises et administrations publiques	37 994	37 477	35 417
	109 385	106 773	102 147

Les prêts à la consommation augmentent de 3 %, surtout en raison des marges de crédit hypothécaires et des prêts personnels. Les prêts hypothécaires résidentiels sont également en croissance de 3 % depuis le 31 octobre 2014. Les prêts et acceptations aux entreprises sont en hausse depuis le 31 octobre 2014 principalement en raison de la croissance de 8 % des acceptations bancaires. Depuis un an, les prêts et acceptations ont augmenté de 7,3 G\$ ou 7 %. Les prêts à la consommation ainsi que les prêts hypothécaires résidentiels ont connu des hausses respectives de 7 % et 8 % depuis un an. Les prêts et acceptations aux entreprises ont également contribué à la croissance par une hausse de 7 % depuis un an provenant majoritairement du financement aux grandes sociétés.

Au 30 avril 2015, les instruments financiers dérivés se chiffrent à 10,6 G\$, une augmentation de 3,5 G\$ depuis le 31 octobre 2014. Cette hausse doit être analysée conjointement avec les instruments financiers dérivés présentés au passif qui se chiffrent à 8,1 G\$, en hausse de 2,4 G\$, pour une augmentation nette de 1,1 G\$ depuis le 31 octobre 2014.

## Passif

La Banque a un passif total de 196,4 G\$ au 30 avril 2015 comparativement à 194,9 G\$ au 31 octobre 2014.

Au 30 avril 2015, le passif-dépôts total de la Banque s'établit à 122,0 G\$ comparativement à 119,9 G\$ au 31 octobre 2014, soit une augmentation de 2,1 G\$ ou 2 %. Le détail de l'épargne totale des particuliers est présenté dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2015	Au 31 octobre 2014	Au 30 avril 2014
<b>Bilan</b>			
Dépôts	45 133	44 963	45 614
<b>Hors bilan</b>			
Courtage de plein exercice	109 878	104 525	100 909
Fonds communs de placement	20 625	18 938	17 965
Autres	4 136	3 988	3 841
	<b>134 639</b>	<b>127 451</b>	<b>122 715</b>
<b>Épargne totale des particuliers</b>	<b>179 772</b>	<b>172 414</b>	<b>168 329</b>

Les dépôts des particuliers de 45,1 G\$ au 30 avril 2015 sont relativement stables par rapport au 31 octobre 2014. L'épargne des particuliers, incluse dans les actifs sous administration et sous gestion, a augmenté de 6 % depuis le début de l'exercice. Cette progression est attribuable à la croissance des activités provenant des acquisitions ainsi qu'à la performance des marchés boursiers. Depuis un an, les dépôts des particuliers sont en baisse de 0,5 G\$ alors que l'épargne des particuliers, incluse dans les actifs sous administration et sous gestion est en hausse de 11,9 G\$.

Les dépôts des entreprises et administrations publiques de 69,8 G\$ ont augmenté de 2,4 G\$ depuis le 31 octobre 2014. Cette hausse est principalement attribuable aux émissions d'obligations sécurisées de 750 M\$ US et de 1,0 milliard d'euros au cours du semestre. Les dépôts des institutions de dépôts de 7,1 G\$ sont en baisse de 0,5 G\$ depuis le 31 octobre 2014, principalement en raison des dépôts provenant des institutions financières du gouvernement américain. Les autres activités de financement sont en baisse depuis le 31 octobre 2014, essentiellement en raison des engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées.

## Capitaux propres

Au 30 avril 2015, les capitaux propres de la Banque s'établissent à 10,7 G\$ presque inchangés par rapport au 31 octobre 2014. La hausse des résultats non distribués et des autres éléments cumulés du résultat global a été en partie contrebalancée par le rachat d'actions privilégiées d'un montant de 200 M\$.

Au 22 mai 2015, le nombre d'actions ordinaires en circulation se chiffre à 329 418 075 et le nombre d'options d'achat d'actions en cours est de 17 052 747. Pour des renseignements supplémentaires concernant le capital-actions, se reporter à la note 18 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2014 et à la note 13 afférente aux présents états financiers consolidés.

## Acquisition et disposition

### Acquisition

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2015, la Banque a acquis, par l'intermédiaire d'une de ses filiales, des actifs corporels loués en vertu de contrats de location simple pour un montant de 634 M\$ qui ont été comptabilisés dans les *Immobilisations corporelles* du bilan consolidé.

### Disposition

Le 12 mars 2015, la Banque a disposé, par l'intermédiaire d'une de ses filiales, de 9 083 000 actions de catégorie A à droit de vote subalterne de Corporation Fiera Capital (Fiera Capital) au prix de 12,60 \$ par action, pour un produit brut de 114 M\$. Le pourcentage de participation de la Banque dans Fiera Capital s'établit maintenant à 22 % alors qu'il était de 35 % avant cette transaction. Un gain sur cession d'actions de Fiera Capital de 34 M\$ (29 M\$ déduction faite des impôts), ainsi que des charges directes de 5 M\$ (4 M\$ déduction faite des impôts), ont été comptabilisés aux postes *Revenus autres que d'intérêts – Divers* et *Frais autres que d'intérêts – Divers*, respectivement, de l'état consolidé des résultats du trimestre terminé le 30 avril 2015, et présentés dans le secteur de Gestion de patrimoine.

## Événements postérieurs à la date du bilan consolidé

### Acquisition d'une participation dans une entreprise associée

Le 25 mars 2015, la Banque a annoncé son intention d'acquérir une participation dans NSIA Participations (NSIA), un groupe financier établi à Abidjan, en Côte d'Ivoire. La transaction vise l'acquisition par la Banque et Amethis Africa Finance (Amethis Finance) de la participation détenue par le fonds ECP Africa Fund III PCC dans NSIA. La participation de la Banque s'élèvera à 20,9 % et celle d'Amethis Finance à 5,4 %. La transaction devrait être réalisée au cours du troisième trimestre de 2015.

### Rachats d'actions ordinaires

Le 7 mai 2015, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto et le Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF) ont approuvé le nouveau programme d'offre publique de rachat pour annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 6 000 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois qui débute le 11 mai 2015 et qui se terminera au plus tard le 10 mai 2016. Les rachats devront être effectués sur le marché libre aux cours du marché par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. Les montants qui seront versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires seront imputés aux *Résultats non distribués*.

## Transactions avec des parties liées

Les politiques et procédures de la Banque relatives aux transactions avec des parties liées n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 octobre 2014. Pour de plus amples informations, se reporter à la note 29 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2014.

## Titrisation et arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les IFRS, ne sont pas tenues d'être constatées au bilan consolidé, ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent, entre autres, les opérations avec des entités structurées, les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties, la facilité de financement de marge des conduits VAC, les instruments de crédit et les actifs financiers reçus en garantie. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 45 et 46 du Rapport annuel 2014. Pour plus de détails sur les garanties et une description des obligations au titre de certaines ententes d'indemnisation, se reporter à la note 26 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2014.

Pour des renseignements supplémentaires concernant les actifs financiers transférés mais non décomptabilisés et les entités structurées, se reporter respectivement aux notes 7 et 19 afférentes aux présents états financiers consolidés.

# MÉTHODES COMPTABLES ET COMMUNICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

## Méthodes comptables et principales estimations comptables

Les états financiers consolidés de la Banque ont été préparés conformément à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du BSIF, que les états financiers doivent être préparés selon les IFRS, telles que publiées par l'IASB et énoncées dans le Manuel de CPA Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les méthodes comptables décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 octobre 2014, à l'exception des modifications de méthodes comptables décrites ci-dessous. Les modifications de méthodes comptables futures sont également présentées ci-après.

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net, et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables sont considérées comme critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces méthodes font appel à des jugements et des estimations difficiles, subjectifs et complexes du fait qu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et de ces estimations pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque. Les principales estimations comptables sont les mêmes que celles décrites aux pages 48 à 51 du Rapport annuel 2014.

## Modifications de méthodes comptables

Au 1<sup>er</sup> novembre 2014, la Banque a adopté une norme modifiée ainsi qu'une nouvelle interprétation, telles que décrites ci-après.

### IAS 32 – *Instruments financiers : Présentation*

Les modifications apportées à l'IAS 32 visent à clarifier les exigences de compensation d'un actif et d'un passif financier afin de réduire les écarts par rapport à la pratique actuelle. L'adoption rétrospective de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque.

### Interprétation IFRIC 21 – *Droits ou taxes*

L'interprétation IFRIC 21 fournit des clarifications quant au moment où une entité doit comptabiliser un passif au titre d'un droit ou d'une taxe imposé par un gouvernement, selon l'IAS 37 – *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. L'interprétation indique que le fait générateur d'obligation, tel que prévu dans les dispositions légales ou réglementaires, est l'élément déclencheur de la comptabilisation du passif. Ainsi, si le fait générateur d'obligation se produit à un moment précis dans le temps, le passif est comptabilisé à ce moment-là; si le fait générateur d'obligation se produit au fil du temps sur une période donnée, le passif est comptabilisé de manière progressive lors de cette période. L'adoption rétrospective de cette interprétation n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque.

## Modifications futures de méthodes comptables

La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption des normes suivantes sur les états financiers consolidés.

### Date d'entrée en vigueur – adoption anticipée le 1<sup>er</sup> novembre 2017

#### IFRS 9 – Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version complète et finale de l'IFRS 9, qui remplace la norme actuelle sur les instruments financiers. L'IFRS 9 comprend les exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs et passifs financiers, à la dépréciation des actifs financiers ainsi que les exigences générales relatives à la comptabilité de couverture. La comptabilité de macro-couverture a été dissociée de l'IFRS 9 et sera considérée dans une norme distincte qui sera publiée séparément. L'IFRS 9 établit un modèle unique de classement et d'évaluation des actifs financiers qui est fondé sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels ainsi que sur le modèle économique relatif à la détention d'actifs financiers. Concernant l'évaluation des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, la norme prescrit la comptabilisation des variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre à l'entité dans les *Autres éléments du résultat global*, sauf si les variations compensent les montants comptabilisés dans le *Résultat net*.

L'IFRS 9 introduit également un nouveau modèle unique de dépréciation des actifs financiers n'étant pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net qui nécessite la comptabilisation de pertes de crédit attendues plutôt que les pertes subies telles qu'exigées par la norme actuelle. Ce modèle exige la comptabilisation de pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir à compter de la date de la comptabilisation initiale d'un actif financier, puis la comptabilisation de pertes attendues pour la durée de vie si le risque de crédit que comporte l'instrument financier en question a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale.

Quant au nouveau modèle de comptabilité de couverture, il permet de mieux aligner la comptabilité de couverture avec les activités de gestion des risques. Toutefois, l'IASB permet de conserver les exigences actuelles relatives à la comptabilité de couverture jusqu'à ce que l'IASB mène à terme son projet sur la comptabilité de macro-couverture.

L'IASB exige l'application obligatoire de l'IFRS 9 à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018 mais permet l'adoption anticipée. Toutefois, le 9 janvier 2015, le BSIF a publié la version définitive du préavis intitulé *Adoption anticipée de la norme IFRS 9 Instruments financiers par les banques d'importance systémique intérieure* dans lequel il précise qu'il s'attend à ce que les banques d'importance systémique intérieure, dont la Banque, adoptent la norme IFRS 9 à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017. Quant aux dispositions sur le risque de crédit propre de l'IFRS 9, le BSIF permet l'adoption anticipée depuis février 2014. De façon générale, l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement.

### Date d'entrée en vigueur – 1<sup>er</sup> novembre 2017

#### IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 15, qui remplace les normes et interprétations actuelles sur la comptabilisation des revenus. L'IFRS 15 établit un modèle global unique pour la comptabilisation des revenus tirés de contrats avec des clients. Le nouveau modèle vise tous les contrats conclus avec des clients à l'exception de ceux entrant dans le champ d'application d'autres IFRS tels que les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. L'IFRS 15 doit être appliquée de façon rétrospective.

Lors de sa réunion du 28 avril 2015, l'IASB a provisoirement décidé de reporter la date d'entrée en vigueur d'IFRS 15 aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'application anticipée continuera d'être permise.

## Communication de l'information financière

Au cours du deuxième trimestre de 2015, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

## INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

Le Conseil de stabilité financière (*Financial Stability Board* ou FSB) élabore des normes dans le domaine de la stabilité financière dont les objectifs relèvent de la coopération dans le domaine de la supervision et de la surveillance des institutions financières. Le BSIF demande aux banques canadiennes de mettre en application certaines recommandations publiées par le FSB. Ces recommandations visent une plus grande transparence et une meilleure évaluation relativement à certaines expositions qui portent notamment sur les entités structurées, les expositions à des prêts à risque élevé et des prêts de catégorie Alt-A, les titres adossés à des créances avec flux groupés, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales, et les structures de financement à levier.

La Banque ne commercialise aucun programme de financement hypothécaire spécifique à une clientèle alternative à risque ou de catégorie Alt-A. Les prêts à risque sont généralement définis comme étant octroyés à des emprunteurs présentant un profil de risque de crédit élevé, et la Banque n'octroie aucun prêt de ce type. Les prêts de catégorie Alt-A sont octroyés à des emprunteurs qui ne possèdent pas la documentation habituelle en ce qui touche aux revenus. La Banque présente un volume de prêts de catégorie Alt-A de 606 M\$ au 30 avril 2015 (626 M\$ au 31 octobre 2014).

La Banque ne détient aucune position directe significative dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales qui ne sont pas assurées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Les positions sur dérivés de crédit sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires » disponible dans le site Internet de la Banque à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca).

Les structures de financement à effet de levier sont considérées par la Banque comme des prêts accordés aux grandes sociétés et à des sociétés de financement, dont la cote de crédit se situe entre BB+ et D, et dont le niveau d'endettement est très élevé comparativement aux autres sociétés du même secteur d'activité. Les structures de financement à effet de levier sont généralement utilisées pour atteindre un objectif précis, par exemple faire une acquisition, effectuer une prise de contrôle par emprunt ou racheter des actions. Les expositions associées aux structures de financement à effet de levier prennent la forme d'engagements déboursés et non déboursés. Au 30 avril 2015, le total des engagements pour ce type de prêts s'élève à 1 870 M\$ (1 207 M\$ au 31 octobre 2014). Les détails sur les autres expositions sont fournis dans le tableau sur les entités structurées à la note 19 afférente aux présents états financiers consolidés.

Le FSB a formé un groupe de travail nommé *Enhanced Disclosure Task Force* (EDTF) qui a publié un rapport le 29 octobre 2012, intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, dans lequel 32 recommandations ont été formulées. La Banque met tout en œuvre pour s'assurer de respecter globalement ces recommandations et poursuit l'amélioration de sa communication de l'information afin de s'aligner sur les pratiques exemplaires, et ce, de façon continue. La communication de l'information requise par le groupe EDTF se retrouve dans le Rapport annuel 2014, dans le présent Rapport aux actionnaires ou dans les documents intitulés « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires pour le deuxième trimestre terminé le 30 avril 2015 » et « Informations financières complémentaires pour le deuxième trimestre terminé le 30 avril 2015 » disponibles dans le site Internet de la Banque à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca). Une table des matières pour aider les utilisateurs à trouver les informations relatives aux 32 recommandations est présentée à la page suivante.

## Divulgence d'information sur les risques

Le tableau suivant présente un sommaire des informations relatives aux 32 recommandations du groupe EDTF ainsi que les pages de référence pour aider les utilisateurs à trouver ces informations.

	Rapport annuel 2014	Rapport aux actionnaires <sup>(1)</sup>	Pages Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires <sup>(1)</sup>
<b>Général</b>			
1	Localisation de la divulgation concernant les risques Rapport de gestion États financiers consolidés Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires	10 18, 54 à 93, 98 et 102 Notes 1, 7, 16, 23 et 30	18 19 à 38 Notes 6 et 15 4 à 28
2	Terminologie relative aux risques et mesures de risque	61 à 93	
3	Risques principaux et risques émergents	61 et 62	
4	Principaux nouveaux ratios réglementaires	55, 56, 82 et 87	19, 20, 30, 31 et 65
<b>Gouvernance et gestion des risques</b>			
5	Structure, processus et principales fonctions de gestion des risques	63 à 66	
6	Culture de gestion des risques	63 et 64	
7	Principaux risques par secteur d'exploitation, gestion des risques et appétit pour le risque	18, 63 et 64	
8	Tests de tension	54, 64, 72 et 80 à 84	
<b>Adéquation des fonds propres et actif pondéré en fonction des risques</b>			
9	Exigences minimales des fonds propres en vertu du Pilier 1	55 et 56	19 et 20
10	Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire		4 à 7
11	Évolution des fonds propres réglementaires	58	21
12	Planification en matière de capital	54 à 60	
13	Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'exploitation et par type de risque	18 et 59	22 8
14	Exigences des fonds propres par risque et par méthode de calcul de l'actif pondéré en fonction des risques	59 et 67 à 72	22 8
15	Risque de crédit lié au portefeuille bancaire	59	22 8 et 11 à 16
16	Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par type de risque	60	23 9
17	Évaluation de la performance du modèle de risque de crédit	66, 70 et 78	11 à 17
<b>Liquidité</b>			
18	Gestion de la liquidité et composantes de la réserve de liquidité	82 à 86	30 à 32
<b>Financement</b>			
19	Sommaire des actifs grevés et non grevés	85 et 86	33
20	Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan	192 à 195	35 à 38
21	Stratégie de financement et sources de financement	87 à 89	34
<b>Risque de marché</b>			
22	Lien entre les mesures de risque de marché et le bilan	76 et 77	27 et 28
23	Facteurs de risque de marché	75, 78 à 81, 178 et 179	28 à 30
24	VaR : hypothèses, limites et processus de validation	78 à 80	
25	Tests de tension, VaR en période de tension et tests de validité rétroactifs	78 à 81	
<b>Risque de crédit</b>			
26	Expositions au risque de crédit	68, 71 et 146 à 149	25 et 58 à 60 10 à 24 et 18 à 23 <sup>(2)</sup>
27	Politiques d'identification des prêts douteux	73, 118 et 119	
28	Évolution des prêts douteux et provisions pour pertes sur créances	98, 102 et 146 à 148	58 à 60 20
29	Risque de contrepartie lié aux transactions d'instruments financiers dérivés	73, 74 et 159 à 161	26 25
30	Mesures d'atténuation du risque de crédit	72 à 74	22 et 24
<b>Autres risques</b>			
31	Autres risques : gouvernance, mesure et gestion	66 et 90 à 92	
32	Événements liés aux risques connus publiquement	90	Aucun

(1) Pour le deuxième trimestre terminé le 30 avril 2015.

(2) Ces pages se retrouvent dans le document intitulé « Informations financières complémentaires pour le deuxième trimestre terminé le 30 avril 2015 ».



## GESTION DU CAPITAL

La politique de gestion du capital de la Banque énonce les principes et les pratiques que la Banque intègre à sa stratégie de gestion du capital et les critères de base qu'elle adopte à cet égard. C'est au moyen de ces critères que la Banque s'assure qu'elle dispose en tout temps d'un niveau de fonds propres suffisant, et qu'elle gère celui-ci avec prudence en vue de ses besoins futurs en capital. Le niveau adéquat des ratios de fonds propres de la Banque est attribuable à la génération interne de capital, à la gestion du bilan ainsi qu'à l'émission et au rachat d'actions et de titres de dette subordonnée. Plus de détails sur le cadre de gestion du capital sont présentés dans la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2014 aux pages 54 à 60.

### Contexte réglementaire

Le cadre réglementaire de Bâle III a établi des dispositions de transition qui s'échelonnent de 2013 à 2019. Le BSIF a introduit deux méthodes pour déterminer les fonds propres. La méthode dite « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. La méthode dite « transitoire » respecte les lignes directrices du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et, en plus d'appliquer le retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles, met aussi en œuvre une application progressive et plus souple des ajustements réglementaires requis. La Banque divulguera ses ratios des fonds propres calculés selon les deux méthodes chaque trimestre jusqu'au début de 2019. Néanmoins, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent les seuils minimaux « tout compris » de 2019.

La Banque doit donc maintenir un ratio des fonds propres attribuable aux actions ordinaires (CET1) d'au moins 7,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 8,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 10,5 %, dont 2,5 % comme réserve de conservation des fonds propres pour tous les ratios. En mars 2013, le BSIF a désigné les six plus grandes banques canadiennes, dont la Banque Nationale, comme banques d'importance systémique intérieure (BISI). Pour ces banques, une surcharge de 1,0 % s'appliquera à leurs ratios des fonds propres à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Donc, à partir de cette date, la Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes seront tenues de maintenir un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 8,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 9,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 11,5 %, tous déterminés selon la méthode « tout compris ».

De plus, le BSIF exige maintenant que les instruments des fonds propres réglementaires autres que les actions ordinaires soient assortis d'une clause de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) afin de veiller à ce que les investisseurs assument les pertes avant les contribuables lorsque le gouvernement détermine qu'il y va de l'intérêt public de contribuer à la survie d'une institution financière non viable. Les instruments émis avant le 1<sup>er</sup> janvier 2013 qui seraient conformes à Bâle III, si ce n'était de l'absence d'une clause de FPUNV, font l'objet de droits acquis et seront progressivement éliminés sur une période de 10 ans.

Afin d'assurer une mise en œuvre semblable à celle réalisée dans d'autres pays, le BSIF a décidé d'adopter progressivement les exigences relatives à la charge d'ajustement de l'évaluation de crédit (CVA) sur une période de cinq ans à compter de 2014. Pour l'année 2015, 64 %, 71 % et 77 % du total de la charge de CVA seront respectivement appliqués au calcul du ratio des fonds propres CET1, du ratio des fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres. Ces pourcentages augmenteront progressivement chaque année jusqu'à atteindre un taux de 100 % d'ici 2019.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent le nouveau ratio de levier de Bâle III. Le ratio de levier de Bâle III est une mesure indépendante du risque qui se calcule en divisant le montant des fonds propres de catégorie 1 par l'exposition totale. L'exposition totale est définie par la somme des actifs au bilan (y compris les expositions sur instruments financiers dérivés et sur opérations de financement par titres) et des éléments hors bilan. Les actifs déduits des fonds propres de catégorie 1 sont aussi déduits de l'exposition totale. Les banques sont tenues de respecter un seuil minimal de 3,0 %. Ce ratio demeure cependant, jusqu'au premier trimestre de 2018, dans une phase d'observation si bien que le CBCB ou le BSIF pourront augmenter le seuil minimal s'ils le jugent nécessaire.

La Banque veille à ce que ses niveaux de fonds propres excèdent en tout temps les limites minimales réglementaires relatives aux ratios « tout compris » du BSIF. Une structure solide de capital permet à la Banque de couvrir les risques inhérents à ses activités, de soutenir ses secteurs d'exploitation et de protéger sa clientèle. La Banque reconnaît l'importance de la solidité de ses fonds propres et a pour objectif de maintenir un ratio des fonds propres CET1 de 9,5 %.

D'autres exigences de divulgation en vertu du Pilier 3 de l'Accord de Bâle, assorties d'un ensemble de recommandations définies par le groupe de travail EDTF, sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires » publié trimestriellement et disponible dans le site Internet de la Banque à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca). De plus, une liste complète des instruments de fonds propres et de leurs principales caractéristiques est également disponible dans le site Internet de la Banque, à la page *Relations investisseurs > Fonds propres et dette > Fonds propres réglementaires > Caractéristiques de fonds propres réglementaires*.

Enfin, le gouvernement du Canada a confirmé dans le budget fédéral publié le 21 avril 2015 qu'il mettrait en œuvre les règles énoncées auparavant dans le « Document de consultation sur le régime de protection des contribuables et de recapitalisation des banques » qui décrit un régime de recapitalisation interne proposé applicable aux BISI, conformément aux principales normes internationales comme les « Caractéristiques essentielles de systèmes performants de résolution pour les établissements financiers » (*Key Attributes of Effective Resolution Regimes for Financial Institutions*) du FSB. Aux termes du régime proposé, le gouvernement du Canada se verrait accorder deux importants pouvoirs de conversion à l'égard des fonds propres et des créances en circulation des BISI : i) d'abord, le gouvernement du Canada aurait le pouvoir de convertir de façon permanente des « passifs admissibles » de la BISI (les « passifs admissibles » se composent uniquement de créances de premier rang à long terme, c'est-à-dire des créances de premier rang non garanties qui sont négociables et transférables et dont le terme est au départ de plus de 400 jours, comme les titres d'emprunt de premier rang) en actions ordinaires, et ii) le gouvernement du Canada aurait le pouvoir d'annuler de façon permanente les actions en circulation de la BISI. Ces pouvoirs ne pourraient être exercés que si les deux conditions préalables suivantes sont remplies : i) le BSIF doit d'abord déterminer que la BISI n'est plus viable ou qu'elle est sur le point de le devenir, et ii) la conversion complète des titres de la BISI suivant la survenance d'un événement déclencheur aux termes des dispositions relatives aux FPUNV doit avoir eu lieu. Les pouvoirs de conversion proposés ne s'appliqueraient qu'aux « passifs admissibles » émis après la mise en œuvre du régime, sans application rétroactive aux créances existantes. Aucune date de mise en œuvre de ce régime n'a été déterminée à ce jour.

Le tableau ci-après présente les ratios des fonds propres et le ratio de levier déterminés selon la méthode « tout compris » ainsi que les cibles réglementaires en vertu de Bâle III.

	Ratios réglementaires		Ratios réglementaires minimums à maintenir		
	Au 30 avril 2015	Au 31 octobre 2014	CBCB 2015	BSIF 2015 <sup>(1)</sup>	BSIF 1 <sup>er</sup> janvier 2016 <sup>(1)(2)</sup>
<b>Ratios des fonds propres</b>					
attribuables aux actions ordinaires (CET1)	9,5 %	9,2 %	4,5 %	7,0 %	8,0 %
catégorie 1	12,4 %	12,3 %	6,0 %	8,5 %	9,5 %
total	14,6 %	15,1 %	8,0 %	10,5 %	11,5 %
<b>Ratio de levier <sup>(3)</sup></b>	3,7 %		s.o.	3,0 %	3,0 %

s.o. Sans objet

(1) Pour les ratios des fonds propres, comprend la réserve de conservation de 2,5 %.

(2) Pour les ratios des fonds propres, comprend une surcharge de 1 % relative aux BISI.

(3) Le ratio est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### Activités de gestion

Le 15 novembre 2014, la Banque a racheté la totalité des 8 000 000 actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série 16, émises et en circulation, au prix de 25,00 \$ l'action, majoré du dividende périodique déclaré et impayé. Ces instruments avaient déjà été exclus du calcul des ratios de fonds propres du 31 octobre 2014.

Le 22 décembre 2014, les billets à moyen terme échéant le 22 décembre 2019, d'un montant de 350 M\$, ont été remboursés par la Banque à un prix correspondant à leur valeur nominale, majoré des intérêts courus.

Le 7 mai 2015, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto et le BSIF ont approuvé le nouveau programme d'offre publique de rachat pour annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 6 000 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois qui débute le 11 mai 2015 et qui se terminera au plus tard le 10 mai 2016.

### Variation des fonds propres réglementaires <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)	Semestre terminé le 30 avril 2015
<b>Fonds propres attribuables aux actions ordinaires (CET1)</b>	
Solde d'ouverture	5 985
Émission d'actions ordinaires (y compris aux termes du régime d'options d'achat d'actions)	30
Rachat d'actions ordinaires	-
Surplus d'apport	7
Dividendes sur actions privilégiées et actions ordinaires	(352)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	785
Déduction de l'écart de crédit de la Banque (déduction faite des impôts)	10
Autres	(78)
Variations des autres éléments cumulés du résultat global	
Écarts de conversion	(12)
Valeurs mobilières disponibles à la vente	(2)
Autres	29
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôt)	(60)
Autres, y compris les ajustements réglementaires et arrangements transitoires	
Variation de l'actif des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite des passifs d'impôt)	15
Variation du montant excédant le seuil de 15 %	
Actifs d'impôt différé	-
Participations significatives dans des actions ordinaires d'institutions financières	-
Variation des autres ajustements réglementaires	(13)
Solde de clôture	6 344
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>	
Solde d'ouverture	1 998
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1	-
Rachat des fonds propres	-
Variation des autres éléments de fonds propres de catégorie 1 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	-
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	(3)
Solde de clôture	1 995
<b>Total des fonds propres de catégorie 1</b>	<b>8 339</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2</b>	
Solde d'ouverture	1 885
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 2	-
Rachat des fonds propres	(350)
Variation des instruments de catégorie 2 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	-
Variation des provisions collectives admissibles	-
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	-
Solde de clôture	1 535
<b>Total des fonds propres réglementaires</b>	<b>9 874</b>

(1) Les données sont calculées selon la méthode « tout compris ».

### Actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs de risque

L'actif pondéré en fonction des risques pour les fonds propres CET1 a augmenté de 2,3 G\$ pour s'établir à 67,1 G\$ au 30 avril 2015, comparativement à 64,8 G\$ au 31 octobre 2014. Cette augmentation découle principalement de la croissance interne. L'actif pondéré en fonction des risques pour les fonds propres CET1 est présenté dans le tableau suivant.

### Adéquation des fonds propres selon Bâle III <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Exposition en cas de défaut	Actif pondéré en fonction des risques				Au 30 avril 2015	Au 31 octobre 2014
		Approche standardisée	Approche NI avancée	Autre approche	Total	Exigence de capital <sup>(2)</sup>	Actif pondéré en fonction des risques
							Total
<b>Risque de crédit</b>							
<b>Particuliers</b>							
Hypothèques résidentielles	42 480	285	4 635	–	4 920	394	4 619
Crédits rotatifs admissibles	5 090	–	1 017	–	1 017	81	1 022
Particuliers – autres	13 106	984	4 605	–	5 589	447	5 042
<b>Autres que particuliers</b>							
Entreprises	52 166	2 008	23 675	–	25 683	2 055	23 434
États souverains	21 917	–	633	–	633	51	529
Institutions financières	2 795	105	641	–	746	60	1 030
Titre du portefeuille bancaire <sup>(3)</sup>	633	–	633	–	633	51	478
Titrisation	4 087	–	1 582	–	1 582	127	2 173
Autres actifs	25 050	–	–	4 754	4 754	380	5 047
<b>Risque de crédit de contrepartie</b>							
Entreprises	4 551	34	35	–	69	5	112
États souverains	8 784	–	13	–	13	1	9
Institutions financières	62 613	–	1 477	–	1 477	118	1 827
Portefeuille de négociation	11 394	204	3 368	–	3 572	286	3 275
Charge d'ajustement de l'évaluation de crédit		2 395	–	–	2 395	192	1 828
Facteur scalaire réglementaire		–	2 511	–	2 511	201	2 357
<b>Total - Risque de crédit</b>	<b>254 666</b>	<b>6 015</b>	<b>44 825</b>	<b>4 754</b>	<b>55 594</b>	<b>4 449</b>	<b>52 782</b>
<b>Risque de marché</b>							
VaR		–	731	–	731	59	860
VaR en période de tension		–	953	–	953	76	1 218
Risque spécifique de taux d'intérêt		864	–	–	864	69	1 239
<b>Total - Risque de marché</b>		<b>864</b>	<b>1 684</b>	<b>–</b>	<b>2 548</b>	<b>204</b>	<b>3 317</b>
<b>Risque opérationnel</b>							
		8 929	–	–	8 929	714	8 719
<b>Total</b>	<b>254 666</b>	<b>15 808</b>	<b>46 509</b>	<b>4 754</b>	<b>67 071</b>	<b>5 367</b>	<b>64 818</b>

(1) Les données sont présentées selon la méthode « tout compris ».

(2) L'exigence de capital est égale à 8 % de l'actif pondéré en fonction des risques.

(3) Calculé selon la méthode de pondération simple.

**Variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs <sup>(1)</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

			Trimestre terminé le	
			30 avril 2015	31 janvier 2015
	Risque autre que le risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit de contrepartie <sup>(2)</sup>	Total	Total
<b>Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques au début</b>	<b>46 806</b>	<b>7 727</b>	<b>54 533</b>	52 782
Taille du portefeuille	512	332	844	757
Qualité du portefeuille	976	(413)	563	500
Mises à jour des modèles	–	–	–	(229)
Méthode et politique	–	–	–	–
Acquisitions et cessions	–	–	–	–
Variation de change	(226)	(120)	(346)	723
<b>Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques à la fin</b>	<b>48 068</b>	<b>7 526</b>	<b>55 594</b>	54 533
<b>Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques au début</b>			<b>2 878</b>	3 317
Variation des niveaux de risque <sup>(3)</sup>			(330)	(439)
Mises à jour des modèles			–	–
Méthode et politique			–	–
Acquisitions et cessions			–	–
<b>Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques à la fin</b>			<b>2 548</b>	2 878
<b>Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques au début</b>			<b>8 853</b>	8 719
Variation des niveaux de risque			76	134
Acquisitions et cessions			–	–
<b>Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques à la fin</b>			<b>8 929</b>	8 853
<b>Actif pondéré en fonction des risques à la fin</b>			<b>67 071</b>	66 264

(1) Les données sont présentées selon la méthode « tout compris ».

(2) Calculé en tenant compte de l'actif pondéré en fonction des risques pour les fonds propres attribuables aux actions ordinaires.

(3) Comprend également la variation de change, qui n'est pas considérée comme étant importante.

La variation de la ligne « Mises à jour des modèles » pour le trimestre terminé le 31 janvier 2015 correspond à la révision des paramètres du modèle pour les expositions relatives aux instruments financiers dérivés.

### Ratios réglementaires selon Bâle III

Le ratio des fonds propres CET1, déterminé selon la méthode « tout compris », s'établit à 9,5 % au 30 avril 2015, comparativement à 9,2 % au 31 octobre 2014. L'augmentation du ratio des fonds propres CET1 est essentiellement attribuable au résultat net, déduction faite des dividendes, partiellement atténuée par l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres déterminés selon la méthode « tout compris » se chiffrent respectivement à 12,4 % et à 14,6 % au 30 avril 2015, comparativement à 12,3 % et à 15,1 % au 31 octobre 2014. La variation du ratio du total des fonds propres découle essentiellement des facteurs mentionnés précédemment et du remboursement de la dette subordonnée d'un montant de 350 M\$.

Le ratio de levier, déterminé selon la méthode « tout compris », s'établit à 3,7 % au 30 avril 2015.

### Fonds propres et ratios réglementaires selon Bâle III <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2015	Au 31 octobre 2014
<b>Fonds propres</b>		
attribuables aux actions ordinaires (CET1)	6 344	5 985
catégorie 1 <sup>(2)</sup>	8 339	7 983
total <sup>(2)</sup>	9 874	9 868
<b>Actif pondéré en fonction des risques</b>		
pour les fonds propres attribuables aux actions ordinaires (CET1)	67 071	64 818
pour les fonds propres de catégorie 1	67 333	65 074
pour le total des fonds propres	67 557	65 459
<b>Ratios des fonds propres</b>		
attribuables aux actions ordinaires (CET1)	9,5 %	9,2 %
catégorie 1 <sup>(2)</sup>	12,4 %	12,3 %
total <sup>(2)</sup>	14,6 %	15,1 %
<b>Ratio de levier <sup>(3)</sup></b>	3,7 %	

(1) Les données sont présentées selon la méthode « tout compris ».

(2) Les données au 31 octobre 2014 tiennent compte du rachat d'actions privilégiées série 16 effectué le 15 novembre 2014.

(3) Le ratio est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### Dividendes

Le 26 mai 2015, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 52 cents par action ordinaire, en hausse de 2 cents ou 4 %, payable le 1<sup>er</sup> août 2015 aux actionnaires inscrits le 22 juin 2015.

## GESTION DES RISQUES

La Banque vise le maintien de sa performance financière en assurant une gestion prudente et un sain équilibre entre le rendement et les risques assumés. La Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités, et elle préconise une gestion des risques harmonisée à sa stratégie d'expansion des affaires. La structure de gouvernance de la Banque pour la gestion des risques est demeurée en grande partie identique à celle décrite dans le Rapport annuel 2014.

La gestion des risques exige une bonne compréhension de tous les types de risque présents à l'échelle de la Banque. Outre l'assurance qu'elle doit donner que les risques encourus n'excèdent pas les seuils acceptables, la gestion efficace des risques peut servir à contrôler la volatilité des résultats de la Banque. Quelle que soit la rigueur accordée à la gestion des risques et aux mesures d'atténuation mises en place, les risques ne peuvent pas être éliminés en totalité et ceux qui subsistent peuvent parfois entraîner des pertes considérables.

Certains risques sont présentés ci-après. Pour plus de détails, se reporter aux sections « Gestion des risques » et « Autres facteurs de risque » du Rapport annuel 2014, aux pages 61 à 93. Des informations sur la gestion des risques sont également présentées à la note 6 des présents états financiers consolidés relativement aux prêts.

### Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de subir une perte financière si un débiteur n'honore pas entièrement ses engagements contractuels envers la Banque. Ce débiteur peut être un emprunteur, un émetteur, une contrepartie ou un garant. Le risque de crédit représente le risque le plus important auquel la Banque doit faire face dans le cours normal de ses affaires.

Les montants du tableau suivant représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date de présentation de l'information financière, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit. Les montants ne tiennent pas compte des provisions pour pertes sur créances, ni des montants donnés en garantie. De plus, le tableau exclut les titres de participation.

### Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle

(en millions de dollars canadiens)						Au 30 avril 2015	Au 31 octobre 2014
	Montants utilisés	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension <sup>(1)</sup>	Instruments financiers dérivés hors bourse	Autres éléments hors bilan <sup>(2)</sup>	Total	Total
<b>Particuliers</b>							
Hypothèques résidentielles	36 865	5 615	–	–	–	42 480	40 850
Crédits rotatifs admissibles	2 648	2 442	–	–	–	5 090	5 027
Particuliers – autres	11 826	1 267	–	–	13	13 106	12 280
	51 339	9 324	–	–	13	60 676	58 157
<b>Autres que particuliers</b>							
Entreprises	36 426	13 179	4 546	4	2 562	56 717	54 954
États souverains	18 341	3 479	8 464	321	96	30 701	35 978
Institutions financières	1 861	277	61 896	717	657	65 408	56 973
	56 628	16 935	74 906	1 042	3 315	152 826	147 905
<b>Portefeuille de négociation</b>	–	–	–	11 394	–	11 394	9 981
<b>Titrisation</b>	1 131	–	–	–	2 956	4 087	4 145
<b>Total – Risque de crédit brut</b>	<b>109 098</b>	<b>26 259</b>	<b>74 906</b>	<b>12 436</b>	<b>6 284</b>	<b>228 983</b>	<b>220 188</b>
<b>Approche standardisée</b>	<b>6 839</b>	<b>304</b>	<b>1 890</b>	<b>372</b>	<b>513</b>	<b>9 918</b>	<b>10 088</b>
<b>Approche NI avancée</b>	<b>102 259</b>	<b>25 955</b>	<b>73 016</b>	<b>12 064</b>	<b>5 771</b>	<b>219 065</b>	<b>210 100</b>
<b>Total – Risque de crédit brut</b>	<b>109 098</b>	<b>26 259</b>	<b>74 906</b>	<b>12 436</b>	<b>6 284</b>	<b>228 983</b>	<b>220 188</b>

(1) Correspondent aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat et aux valeurs mobilières prêtées et empruntées.

(2) Correspondent aux lettres de garantie, de crédit documentaire et aux actifs titrisés qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.

Afin de respecter les exigences du BSIF en matière de divulgation relative aux prêts hypothécaires, des renseignements additionnels sont présentés dans les documents intitulés « Informations financières complémentaires pour le deuxième trimestre terminé le 30 avril 2015 » et « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires pour le deuxième trimestre terminé le 30 avril 2015 » disponibles dans le site Internet de la Banque à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca).



Afin de réduire le risque de contrepartie, certains instruments financiers dérivés négociés hors bourse sont compensés par des contreparties centrales, directement ou indirectement. Le tableau ci-après présente la distribution des montants nominaux relativement à ces instruments financiers.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2015				Au 31 octobre 2014	
	Négo­ciés en bourse	Négo­ciés hors bourse		Négo­ciés en bourse	Négo­ciés hors bourse	
		Compensés par des contreparties centrales	Non compensés par des contreparties centrales		Compensés par des contreparties centrales	Non compensés par des contreparties centrales
Contrats de taux d'intérêt	187 176	303 423	167 035	67 463	254 279	186 379
Contrats de change	109	–	185 533	166	–	145 623
Contrats sur actions, produits de base et dérivés de crédit	11 685	1 003	29 206	14 215	672	30 164

### Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de subir une perte financière découlant de l'évaluation défavorable des facteurs sous-jacents des marchés. La gestion de ce risque représente donc une compétence fondamentale pour la Banque, en ce qui touche aux activités de tenue de marché, de négociation, d'investissement et de gestion de l'actif et du passif.

Les tableaux aux pages suivantes présentent le total des actifs et des passifs au bilan consolidé de la Banque, ventilé entre les actifs et passifs financiers qui comportent un risque de marché et ceux qui ne sont pas assujettis au risque de marché. On y distingue les positions liées aux activités de négociation pour lesquelles les principales mesures de risque sont la VaR et la VaR en période de tension (SVaR), ainsi que les positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

## Conciliation du risque de marché avec les éléments du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)

				Au 30 avril 2015	
	Solde au bilan	Mesures de risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation <sup>(1)</sup>	Autres que de négociation <sup>(2)</sup>		
<b>Actifs</b>					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	6 470	62	6 128	280	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	43 818	41 138	2 680	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup> et autres <sup>(4)</sup>
Disponibles à la vente	11 832	–	11 832	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup> et actions <sup>(5)</sup>
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	18 185	–	18 185	–	Taux d'intérêt <sup>(3)(6)</sup>
Prêts, déduction faite des provisions	99 161	3 386	95 775	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	9 661	–	9 661	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Instruments financiers dérivés	10 618	9 028	1 590	–	Taux d'intérêt
Créances achetées	1 234	–	1 234	–	Taux d'intérêt
Actif au titre des prestations définies	164	–	164	–	Autres
Autres	5 980	–	–	5 980	
	<b>207 123</b>	<b>53 614</b>	<b>147 249</b>	<b>6 260</b>	
<b>Passifs</b>					
Dépôts	122 046	3 059	118 987	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Acceptations	9 661	–	9 661	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	17 631	17 631	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	12 943	–	12 943	–	Taux d'intérêt <sup>(3)(6)</sup>
Instruments financiers dérivés	8 140	6 971	1 169	–	Taux d'intérêt
Passifs relatifs à des créances cédées	18 332	3 326	15 006	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Passif au titre des prestations définies	192	–	192	–	Autres
Autres	5 924	48	–	5 876	
Dettes subordonnées	1 529	–	1 529	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
	<b>196 398</b>	<b>31 035</b>	<b>159 487</b>	<b>5 876</b>	

- (1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la SVaR. Se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Gestion du risque de marché » du Rapport annuel 2014.
- (2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.
- (3) Se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, ainsi qu'aux tableaux de sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Gestion du risque de marché » du Rapport annuel 2014.
- (4) Se reporter à la note 6 afférente aux états financiers annuels consolidés audités au 31 octobre 2014, à la section « Véhicules d'actifs cadres ».
- (5) La juste valeur des titres de participation classés disponibles à la vente est présentée aux notes 3 et 5 afférentes aux présents états financiers consolidés.
- (6) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion de capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2014

	Solde au bilan	Mesures de risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation <sup>(1)</sup>	Autres que de négociation <sup>(2)</sup>		
<b>Actifs</b>					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	8 086	89	7 464	533	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	43 200	40 574	2 626	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup> et autres <sup>(4)</sup>
Disponibles à la vente	9 753	–	9 753	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup> et actions <sup>(5)</sup>
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	24 525	–	24 525	–	Taux d'intérêt <sup>(3)(6)</sup>
Prêts, déduction faite des provisions	97 243	2 883	94 360	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	8 926	–	8 926	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Instruments financiers dérivés	7 092	6 270	822	–	Taux d'intérêt <sup>(7)</sup>
Créances achetées	790	–	790	–	Taux d'intérêt
Actif au titre des prestations définies	185	–	185	–	Autres <sup>(8)</sup>
Autres <sup>(9)</sup>	5 629	–	–	5 629	
	205 429	49 816	149 451	6 162	
<b>Passifs</b>					
Dépôts	119 883	2 726	117 157	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Acceptations	8 926	–	8 926	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	18 167	18 167	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	16 780	–	16 780	–	Taux d'intérêt <sup>(3)(6)</sup>
Instruments financiers dérivés	5 721	5 400	321	–	Taux d'intérêt <sup>(7)</sup>
Passifs relatifs à des créances cédées	17 079	2 802	14 277	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Passif au titre des prestations définies	177	–	177	–	Autres <sup>(8)</sup>
Autres	6 313	133	–	6 180	
Dettes subordonnées	1 881	–	1 881	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
	194 927	29 228	159 519	6 180	

- (1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la SVaR. Se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Gestion du risque de marché » du Rapport annuel 2014.
- (2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.
- (3) Se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, ainsi qu'aux tableaux de sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Gestion du risque de marché » du Rapport annuel 2014.
- (4) Se reporter à la note 6 afférente aux états financiers annuels consolidés audités au 31 octobre 2014 à la section « Véhicules d'actifs cadres ».
- (5) La juste valeur des titres de participation classés disponibles à la vente est présentée aux notes 3 et 5 afférentes aux présents états financiers consolidés.
- (6) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion de capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.
- (7) Se reporter aux notes 16 et 17 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités au 31 octobre 2014.
- (8) Se reporter à la note 23 afférente aux états financiers annuels consolidés audités au 31 octobre 2014.
- (9) Un montant de 790 M\$ classé dans les *Autres actifs* au 31 octobre 2014 est maintenant présenté séparément à la rubrique *Créances achetées* du bilan consolidé.

#### Activités de négociation

Le premier tableau présenté ci-dessous illustre la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation. Le second tableau illustre la distribution de la SVaR, soit la VaR des portefeuilles actuels de la Banque, obtenue suite à la calibration des facteurs de risque sur une période de tension de 12 mois.

#### VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le								Semestre terminé le	
	30 avril 2015				31 janvier 2015		30 avril 2014		30 avril 2015	30 avril 2014
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	Moyenne
Taux d'intérêt	(3,4)	(5,6)	(4,4)	(4,4)	(5,4)	(5,4)	(4,8)	(6,1)	(4,9)	(5,3)
Taux de change	(1,6)	(2,8)	(2,0)	(2,1)	(1,5)	(1,9)	(1,8)	(2,1)	(1,8)	(1,3)
Actions	(2,3)	(4,6)	(3,5)	(2,3)	(3,6)	(4,3)	(4,9)	(4,7)	(3,6)	(5,1)
Contrats sur marchandises	(0,7)	(1,5)	(1,0)	(0,8)	(1,2)	(0,9)	(0,9)	(0,9)	(1,1)	(0,9)
Effet de corrélation <sup>(2)</sup>	n.s.	n.s.	4,7	2,9	5,9	6,5	5,5	6,8	5,4	5,3
<b>VaR de négociation totale</b>	<b>(5,2)</b>	<b>(7,0)</b>	<b>(6,2)</b>	<b>(6,7)</b>	<b>(5,8)</b>	<b>(6,0)</b>	<b>(6,9)</b>	<b>(7,0)</b>	<b>(6,0)</b>	<b>(7,3)</b>

n.s. Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risque.

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.

(2) La VaR de négociation totale est inférieure à la somme des VaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de corrélation.

**SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque <sup>(1)</sup>**

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le								Semestre terminé le	
	30 avril 2015				31 janvier 2015		30 avril 2014		30 avril 2015	30 avril 2014
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	Moyenne
Taux d'intérêt	(5,8)	(9,6)	(7,7)	(7,6)	(10,1)	(9,5)	(9,8)	(11,1)	(8,9)	(10,7)
Taux de change	(2,3)	(4,5)	(3,0)	(2,7)	(3,3)	(2,7)	(4,3)	(4,1)	(3,1)	(3,2)
Actions	(3,3)	(12,0)	(5,0)	(3,9)	(5,5)	(5,4)	(13,2)	(12,1)	(5,2)	(13,3)
Contrats sur marchandises	(0,7)	(3,9)	(1,9)	(1,7)	(2,2)	(2,5)	(1,4)	(0,6)	(2,0)	(1,2)
Effet de corrélation <sup>(2)</sup>	n.s.	n.s.	9,6	9,9	11,9	11,2	13,7	13,8	10,6	13,2
<b>SVaR de négociation totale</b>	<b>(6,0)</b>	<b>(10,9)</b>	<b>(8,0)</b>	<b>(6,0)</b>	<b>(9,2)</b>	<b>(8,9)</b>	<b>(15,0)</b>	<b>(14,1)</b>	<b>(8,6)</b>	<b>(15,2)</b>

n.s. Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risque.

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la SVaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.

(2) La SVaR de négociation totale est inférieure à la somme des SVaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de corrélation.

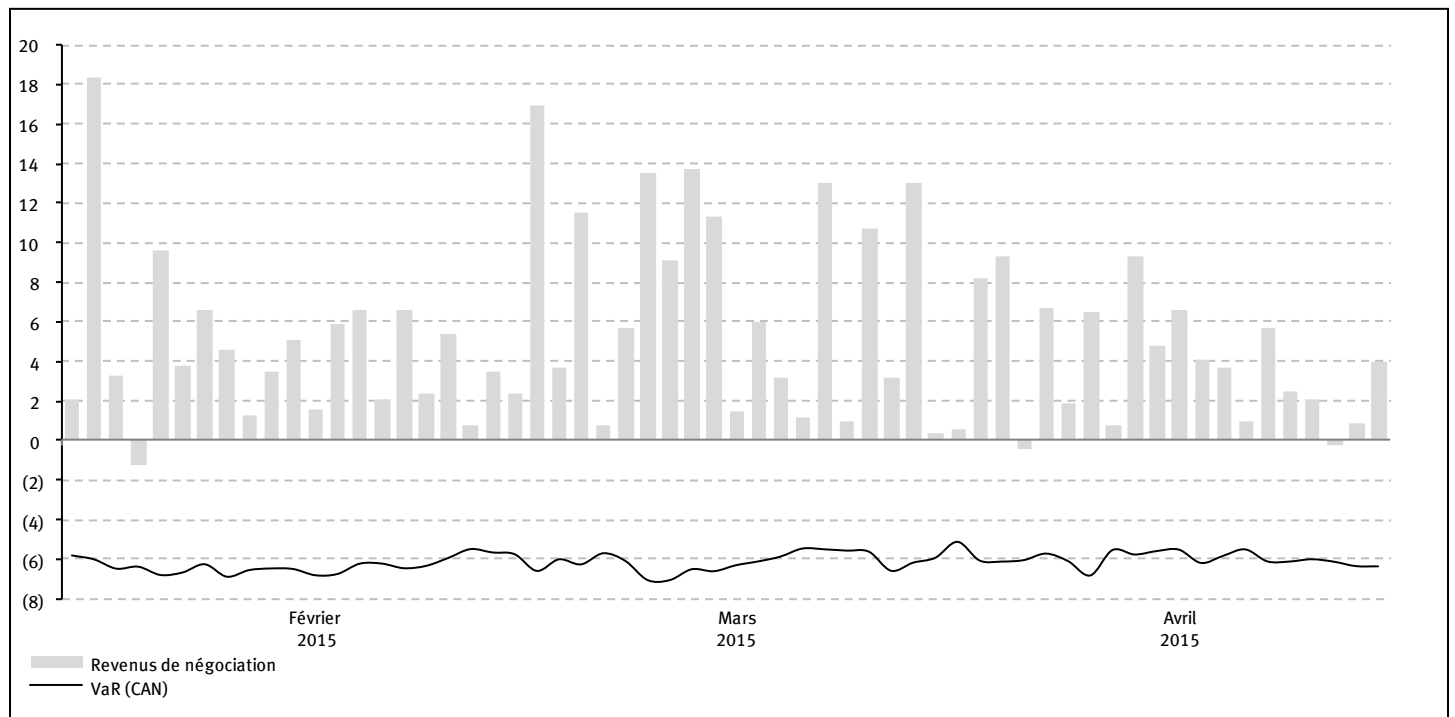
La moyenne de la VaR des portefeuilles de négociation atteint 6,2 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2015, comparativement à 5,8 M\$ au trimestre terminé le 31 janvier 2015. La VaR des portefeuilles de négociation a été relativement stable au cours du trimestre pour ensuite terminer légèrement plus haut que la moyenne à 6,7 M\$ au 30 avril 2015. La moyenne de la SVaR des portefeuilles de négociation atteint 8,0 M\$ pour le deuxième trimestre de 2015, en baisse de 1,2 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette variation est principalement attribuable à une diminution des risques reliés aux taux d'intérêt et sur actions. La SVaR des portefeuilles de négociation a atteint un sommet au mois de mars 2015 pour ensuite diminuer à la fin du trimestre. De plus, la SVaR des portefeuilles de négociation est inférieure à la VaR des portefeuilles de négociation au 30 avril 2015. Conformément à une révision périodique de la période de la SVaR, une période de référence actualisée pourrait être instaurée.

**Revenus de négociation quotidiens**

Le tableau suivant présente les revenus de négociation et la VaR sur une base quotidienne. Les revenus de négociation quotidiens ont été positifs pendant plus de 95 % des jours du trimestre terminé le 30 avril 2015. Par ailleurs, un jour a été marqué par des pertes nettes de négociation quotidiennes supérieures à 1 M\$. Aucune de ces pertes n'excédait la limite de la VaR.

**Trimestre terminé le 30 avril 2015**

(en millions de dollars canadiens)



**Sensibilité aux taux d'intérêt – Activités autres que de négociation (avant impôts)**

Les tableaux ci-après illustrent l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois et sur la valeur économique des capitaux propres des portefeuilles autres que de négociation, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire ne soit effectuée.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2015					
	Effet sur les capitaux propres			Effet sur le revenu net d'intérêts		
	Dollar canadien	Dollar américain	Total	Dollar canadien	Dollar américain	Total
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(129)	7	(122)	9	9	18
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	72	(9)	63	(26)	(10)	(36)

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2014					
	Effet sur les capitaux propres			Effet sur le revenu net d'intérêts		
	Dollar canadien	Dollar américain	Total	Dollar canadien	Dollar américain	Total
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(91)	3	(88)	8	12	20
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	59	(6)	53	(15)	(15)	(30)

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité représente le risque que la Banque ne puisse honorer ses obligations quotidiennes financières et de trésorerie sans devoir recourir à des mesures coûteuses ou inopportunes. Ce risque survient lorsque les sources de fonds deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus dans le cadre des engagements de la Banque. Le risque de liquidité découle de l'asymétrie des flux de trésorerie se rapportant à l'actif et au passif, de même que des caractéristiques de certains produits tels les engagements de crédit et les dépôts sans échéance fixe.

**Contexte réglementaire**

Le contexte réglementaire en matière de liquidités a beaucoup évolué au cours des dernières années. La Banque travaille en collaboration avec les organismes de réglementation nationaux et internationaux en vue de la mise en œuvre de normes réglementaires en matière de liquidités. Les principes directeurs, les normes et les lignes directrices publiés par le CBCB et le BSIF au cours des dernières années sont définis dans le Rapport annuel 2014 à la page 87.

En ce qui a trait au document sur la liquidité intrajournalière publié par le CBCB, intitulé *Monitoring tools for intraday liquidity management* et qui présente les mesures et les tests de tension pour améliorer la surveillance et la gestion du risque de liquidité intrajournalière, le calendrier de mise en œuvre proposé s'étend de janvier 2015 à janvier 2017, au plus tard. Pour ce qui est de la ligne directrice en matière de *Normes de liquidités* publiée par le BSIF, la Banque se conforme au ratio de liquidité à court terme (*Liquidity Coverage Ratio* ou LCR) et aux flux de trésorerie nets cumulatifs (*Net Cumulative Cash Flow* ou NCCF) depuis la date d'entrée en vigueur du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Les *Normes de liquidités* seront revues annuellement afin de refléter les changements réglementaires au niveau national et international. Enfin, la Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption du régime de recapitalisation interne applicable aux BISI, dont la mise en œuvre a été confirmée dans le budget fédéral du 21 avril 2015.

En décembre 2014, le CBCB a publié un document consultatif portant sur la *Divulgence publique du ratio structurel de liquidité à long terme*. Ce document propose un cadre commun quant à la divulgation publique du ratio structurel de liquidité à long terme (*Net Stable Funding Ratio* ou NSFR). Les commentaires du secteur bancaire étaient attendus pour mars 2015. La divulgation publique du NSFR ne serait pas exigée avant son implantation formelle, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### Ratio de liquidité à court terme (LCR)

L'objectif principal du LCR est de veiller à ce que les banques puissent surmonter de graves difficultés à court terme. Bien que la Banque des règlements internationaux (BRI) ait prescrit le maintien d'un LCR minimal de 60 %, le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un LCR minimal de 100 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Ainsi, un LCR supérieur à 100 % permet de garantir que les banques disposent de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (*High-quality liquid assets* ou HQLA) pour couvrir les sorties de liquidités lors d'une grave crise de liquidité d'une durée de 30 jours. Les hypothèses relatives au scénario du LCR sont établies par le CBCB et le BSIF.

Le tableau suivant présente les positions moyennes pour les observations sur le LCR des trois fins de mois du trimestre. Le LCR moyen de la Banque au cours du trimestre terminé le 30 avril 2015 est de 121,8 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité de la Banque est solide.

### Exigences de déclaration relatives au LCR <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Au 30 avril 2015	
	Valeur non pondérée totale	Valeur pondérée totale
<b>Actifs liquides de haute qualité (HQLA)</b>		
1 Total des HQLA	s.o.	30 462
<b>Sorties de trésorerie</b>		
2 Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises dont:	32 665	2 164
3 Dépôts stables	15 756	473
4 Dépôts moins stables	16 909	1 691
5 Financement institutionnel non garanti, dont:	40 450	23 866
6 Dépôts opérationnels (toutes contreparties)	9 498	2 279
7 Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	22 534	13 169
8 Dettes non garanties	8 418	8 418
9 Financement institutionnel garanti	s.o.	1 570
10 Exigences supplémentaires, dont:	34 413	8 994
11 Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	8 423	4 991
12 Sorties associées à une perte de financement sur titres de dette garantis	615	615
13 Facilités de garantie de liquidité, de rehaussement de crédit et engagements de crédit	25 375	3 388
14 Autres engagements de crédit contractuels	810	380
15 Autres engagements de crédit conditionnels	27 337	636
16 Total des sorties de trésorerie	s.o.	37 610
<b>Entrées de trésorerie</b>		
17 Prêts garantis (par ex. prise en pension)	49 648	4 383
18 Entrées liées aux expositions pleinement productives	7 482	4 021
19 Autres entrées de trésorerie	4 307	4 307
20 Total des entrées de trésorerie	61 437	12 711
		Valeur ajustée totale
21 Total des HQLA	s.o.	30 287
22 Total des sorties nettes de trésorerie	s.o.	24 899
23 Ratio de liquidité à court terme (%) <sup>(2)</sup>	s.o.	121,8 %

s.o. Sans objet

(1) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(2) Chaque donnée du tableau représente la moyenne des observations des trois fins de mois du trimestre. Donc, le ratio LCR (ligne 23) est le ratio moyen des trois fins de mois du trimestre et peut ne pas être égal au ratio LCR calculé en utilisant les lignes 21 et 22.

Les hypothèses à l'égard du LCR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages suivantes ou pour les règles internes de gestion de liquidité. Alors que le cadre d'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

### Actifs liquides

Dans le but de protéger les déposants et les créanciers des situations de crise imprévue, la Banque maintient un portefeuille d'actifs liquides non grevés pouvant être facilement liquidés, afin de respecter ses obligations financières. Ce portefeuille se compose de valeurs mobilières extrêmement liquides, pour la plupart émises ou garanties par des gouvernements, et de prêts en espèces assortis d'échéances inférieures à 30 jours. La majorité des actifs liquides non grevés sont libellés en dollars canadiens ou en dollars américains. Par ailleurs, tous les actifs qui peuvent être rapidement titrisés sont considérés comme des actifs liquides. Les réserves de liquidité de la Banque ne tiennent pas compte des facilités de liquidité d'urgence des banques centrales. Les tableaux suivants fournissent de l'information sur les actifs grevés et non grevés de la Banque.

## Portefeuille d'actifs liquides

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2015					Au 31 octobre 2014
	Actifs liquides appartenant à la Banque <sup>(1)</sup>	Actifs liquides reçus <sup>(2)</sup>	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés <sup>(3)</sup>	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	6 470	–	6 470	1 488	4 982	7 032
<b>Valeurs mobilières</b>						
Émises ou garanties par le Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	17 563	17 035	34 598	24 149	10 449	10 020
Émises ou garanties par les provinces	12 969	10 737	23 706	16 990	6 716	4 220
Émises ou garanties par les municipalités et les commissions scolaires	1 094	125	1 219	188	1 031	1 156
Autres titres de créance	2 983	1 187	4 170	1 812	2 358	4 177
Titres de participation	19 903	40 050	59 953	42 443	17 510	19 353
<b>Prêts</b>						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	2 580	–	2 580	490	2 090	1 602
<b>Au 30 avril 2015</b>	<b>63 562</b>	<b>69 134</b>	<b>132 696</b>	<b>87 560</b>	<b>45 136</b>	
Au 31 octobre 2014	62 019	68 510	130 529	82 969		47 560

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2015		Au 31 octobre 2014
<b>Actifs liquides non grevés par entité</b>			
Banque Nationale (société mère)	34 233		32 104
Filiales canadiennes	4 564		7 882
Filiales et succursales étrangères	6 339		7 574
	<b>45 136</b>		<b>47 560</b>

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2015		Au 31 octobre 2014
<b>Actifs liquides non grevés par monnaie</b>			
Dollar canadien	29 457		29 091
Dollar américain	15 068		17 719
Autres devises	611		750
	<b>45 136</b>		<b>47 560</b>

## Portefeuille d'actifs liquides – Moyenne <sup>(4)</sup>

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 avril 2015				
	Actifs liquides appartenant à la Banque <sup>(1)</sup>	Actifs liquides reçus <sup>(2)</sup>	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés <sup>(3)</sup>	Actifs liquides non grevés
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	7 158	–	7 158	1 478	5 680
<b>Valeurs mobilières</b>					
Émises ou garanties par le Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	17 611	18 466	36 077	26 282	9 795
Émises ou garanties par les provinces	13 846	11 875	25 721	19 189	6 532
Émises ou garanties par les municipalités et les commissions scolaires	1 053	136	1 189	118	1 071
Autres titres de créance	3 365	1 291	4 656	1 425	3 231
Titres de participation	19 939	39 095	59 034	41 504	17 530
<b>Prêts</b>					
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	2 675	–	2 675	655	2 020
	<b>65 647</b>	<b>70 863</b>	<b>136 510</b>	<b>90 651</b>	<b>45 859</b>

(1) Les actifs liquides appartenant à la Banque comprennent des actifs pour lesquels il n'existe aucune restriction légale ou géographique.

(2) Correspondent à des valeurs mobilières reçues à titre de garantie relativement à des transactions de financement sur titres et à des transactions sur dérivés, ainsi que des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées.

(3) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs liquides grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, ainsi que les titres adossés à des créances et des montants non transférés mais légalement restreints.

(4) La moyenne est calculée à partir de la somme des soldes de fin de période des trois mois du trimestre, divisée par trois.



## Sommaire des actifs grevés et non grevés

(en millions de dollars canadiens)

Au 30 avril 2015						
	Actifs grevés <sup>(1)</sup>		Actifs non grevés		Total	Actifs grevés en % du total des actifs
	Cédés en nantissement	Autres <sup>(2)</sup>	Disponibles pour nantissement	Autres <sup>(3)</sup>		
	Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	40	1 448	4 982	–	6 470
Valeurs mobilières	16 603	400	37 509	1 138	55 650	8,2
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	17 630	555	–	18 185	8,5
Prêts, déduction faite des provisions	28 591	–	2 090	68 480	99 161	13,8
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	–	–	–	9 661	9 661	–
Instruments financiers dérivés	–	–	–	10 618	10 618	–
Créances de clients, de négociants et de courtiers	–	–	–	582	582	–
Créances achetées	–	–	–	1 234	1 234	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	655	655	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	964	964	–
Goodwill	–	–	–	1 274	1 274	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 022	1 022	–
Autres actifs	–	–	–	1 647	1 647	–
	<b>45 234</b>	<b>19 478</b>	<b>45 136</b>	<b>97 275</b>	<b>207 123</b>	<b>31,2</b>

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2014						
	Actifs grevés <sup>(1)</sup>		Actifs non grevés		Total	Actifs grevés en % du total des actifs
	Cédés en nantissement	Autres <sup>(2)</sup>	Disponibles pour nantissement	Autres <sup>(3)</sup>		
	Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	40	1 014	7 032	–	8 086
Valeurs mobilières	18 743	400	32 569	1 241	52 953	9,3
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	18 168	6 357	–	24 525	8,8
Prêts, déduction faite des provisions	25 631	–	1 602	70 010	97 243	12,5
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	–	–	–	8 926	8 926	–
Instruments financiers dérivés	–	–	–	7 092	7 092	–
Créances de clients, de négociants et de courtiers	–	–	–	861	861	–
Créances achetées	–	–	–	790	790	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	697	697	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	380	380	–
Goodwill	–	–	–	1 272	1 272	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	998	998	–
Autres actifs <sup>(4)</sup>	–	–	–	1 606	1 606	–
	<b>44 414</b>	<b>19 582</b>	<b>47 560</b>	<b>93 873</b>	<b>205 429</b>	<b>31,1</b>

(1) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, les titres adossés à des créances, les prêts hypothécaires résidentiels titrisés et transférés en vertu du programme des Obligations hypothécaires du Canada, les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des activités de financement de la Banque et les prêts hypothécaires transférés dans le cadre des programmes d'obligations sécurisées.

(2) Les autres actifs grevés comprennent des actifs pour lesquels il y a des restrictions et par conséquent ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement ainsi que les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert.

(3) Les autres actifs non grevés sont des actifs qui ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont potentiellement admissibles comme garantie de financement (par exemple, les prêts hypothécaires assurés par la SCHL qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Canada)).

(4) Un montant de 790 M\$ classé dans les *Autres actifs* au 31 octobre 2014 est maintenant présenté séparément à la rubrique *Créances achetées* du bilan consolidé.

## Risque de financement

Le risque de financement correspond au risque lié à la capacité continue de la Banque à mobiliser suffisamment de fonds pour financer les activités commerciales réelles ou proposées sur une base garantie ou non, à un prix acceptable. La Banque maintient un bon équilibre entre ses sources de financement au moyen d'une diversification appropriée de ses véhicules de financement non garanti, de programmes de titrisation et de financement garanti. La Banque diversifie également son financement par devise, par secteur géographique et par échéance. La priorité en matière de gestion du financement consiste à atteindre l'équilibre optimal entre le passif-dépôts provenant du réseau de distribution de la Banque, le financement garanti et le financement non garanti, ce qui donne lieu à une stabilité optimale de financement et à une sensibilité moindre aux événements imprévisibles.

Les niveaux de financement et de liquidité sont demeurés sains et robustes au cours de la période et la Banque ne prévoit pas d'événement, d'engagement ou d'exigence qui pourrait avoir une incidence importante sur sa position en matière de risque de liquidité.

La composition du bilan de la Banque est diversifiée et coordonnée à sa stratégie de financement. Les activités bancaires de base sont entièrement financées au moyen de dépôts de particuliers et d'entreprises et des programmes de titrisation. Les fonds obtenus au moyen du financement institutionnel sont maintenus sous forme d'encaisse et de valeurs mobilières. Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel de la Banque. Les informations présentées sont harmonisées avec les catégories recommandées par le groupe EDTF pour fins de comparaison avec d'autres banques.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2015 <sup>(1)</sup>							
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Sous-total 1 an ou moins	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts de banques <sup>(2)</sup>	3 583	75	–	35	3 693	15	60	3 768
Certificats de dépôt et papier commercial <sup>(3)</sup>	538	1 580	4 888	1 916	8 922	1 810	301	11 033
Papier commercial adossé à des actifs	–	–	–	–	–	–	–	–
Billets de premier rang non garantis à moyen terme <sup>(4)</sup>	795	1 242	1 327	1 550	4 914	2 573	6 480	13 967
Billets structurés de premier rang non garantis	55	47	62	10	174	–	751	925
Obligations sécurisées et titres adossés à des actifs								
Titrisation de prêts hypothécaires	17	368	27	1 054	1 466	2 543	14 323	18 332
Obligations sécurisées	–	–	–	–	–	2 417	4 942	7 359
Titrisation de créances sur cartes de crédit	–	550	400	–	950	–	373	1 323
Passifs subordonnés <sup>(5)</sup>	–	–	–	508	508	1 013	8	1 529
Autres	–	–	–	–	–	–	–	–
	<b>4 988</b>	<b>3 862</b>	<b>6 704</b>	<b>5 073</b>	<b>20 627</b>	<b>10 371</b>	<b>27 238</b>	<b>58 236</b>
Financement garanti	17	918	427	1 054	2 416	4 960	19 638	27 014
Financement non garanti	4 971	2 944	6 277	4 019	18 211	5 411	7 600	31 222
	<b>4 988</b>	<b>3 862</b>	<b>6 704</b>	<b>5 073</b>	<b>20 627</b>	<b>10 371</b>	<b>27 238</b>	<b>58 236</b>
Au 31 octobre 2014	3 538	3 327	1 988	10 664	19 517	8 586	24 442	52 545

(1) Les acceptations bancaires ne sont pas incluses dans ce tableau.

(2) Les dépôts de banques représentent tous les dépôts à terme d'institutions financières telles que des banques, des courtiers, des caisses de retraite, des sociétés de fiducie et autres.

(3) Inclut les billets de dépôt au porteur.

(4) Les certificats de dépôt libellés en euros sont inclus dans les billets de premier rang non garantis à moyen terme.

(5) La dette subordonnée est présentée dans ce tableau, mais la Banque considère qu'elle ne fait pas partie de son financement institutionnel.

Conformément au cadre de gestion global des liquidités, la Banque s'assure d'examiner régulièrement ses contrats qui stipulent qu'une garantie supplémentaire pourrait être exigée dans l'éventualité d'une diminution de sa notation de crédit. La gestion de la situation de trésorerie de la Banque tient déjà compte des exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un à trois crans. Le tableau ci-après présente les exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un, de deux ou de trois crans.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2015		
	Diminution d'un cran	Diminution de deux crans	Diminution de trois crans
Dérivés <sup>(1)</sup>	53	83	114
Autres <sup>(2)</sup>	–	199	199

(1) Exigences contractuelles relatives à des ententes connues sous le nom de *Credit Support Annexes*.

(2) Exigences contractuelles relatives à la facilité de financement de marge des conduits VAC.

### Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan au 30 avril 2015, ainsi que les données comparatives au 31 octobre 2014. Les informations recueillies dans le cadre de cette analyse des échéances constituent une composante de la gestion des liquidités et du financement. Cependant, cette répartition par échéance n'est pas représentative de la façon dont la Banque gère son risque de taux d'intérêt, ni son risque de liquidité ni ses besoins de financement. La Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prend divers engagements hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins de financement de ses clients représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Banque peut devoir consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

La Banque a également des engagements minimaux futurs, en vertu de contrats de location relatifs à des locaux, et d'autres contrats, principalement liés à des services informatiques impartis. La majorité des engagements en vertu de baux se rapportent à des contrats de location simple.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2015									Total
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	
<b>Actif</b>										
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	4 635	34	–	1	–	–	–	38	1 762	6 470
<b>Valeurs mobilières</b>										
À la juste valeur par le biais du résultat net	538	1 352	668	761	1 174	3 506	9 620	8 459	17 740	43 818
Disponibles à la vente	31	430	70	149	109	207	5 044	5 039	753	11 832
	569	1 782	738	910	1 283	3 713	14 664	13 498	18 493	55 650
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	6 522	2 980	4 861	–	–	1 505	1 106	–	1 211	18 185
<b>Prêts et acceptations <sup>(1)</sup></b>										
Hypothécaires résidentiels	1 333	1 827	2 127	2 127	2 180	8 175	21 889	593	256	40 507
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	363	494	645	650	814	2 274	6 419	1 702	17 523	30 884
Aux entreprises et aux administrations publiques	3 358	1 799	1 434	1 573	1 370	2 262	6 211	1 717	8 609	28 333
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	8 392	877	392	–	–	–	–	–	–	9 661
Provisions pour pertes sur créances									(563)	(563)
	13 446	4 997	4 598	4 350	4 364	12 711	34 519	4 012	25 825	108 822
<b>Autres</b>										
Instruments financiers dérivés	897	674	425	460	360	847	2 123	4 832	–	10 618
Créances de clients, de négociants et de courtiers <sup>(1)</sup>									582	582
Créances achetées									1 234	1 234
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									655	655
Immobilisations corporelles	6	13	19	23	66	235	224	–	378	964
Goodwill									1 274	1 274
Immobilisations incorporelles									1 022	1 022
Autres actifs	169	53	193	191	134	107	–	126	674	1 647
	1 072	740	637	674	560	1 189	2 347	4 958	5 819	17 996
	26 244	10 533	10 834	5 935	6 207	19 118	52 636	22 506	53 110	207 123

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

	Au 30 avril 2015									
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
<b>Passif et capitaux propres</b>										
<b>Dépôts</b> <sup>(1)(2)</sup>										
Particuliers	495	765	1 276	1 565	1 903	4 831	7 831	808	25 659	45 133
Entreprises et administrations publiques	1 134	274	259	122	148	786	869	685	30 447	34 724
Institutions de dépôts	2 342	1 245	–	12	–	1	1	–	1 536	5 137
Dette de premier rang non garantie	4 971	2 944	6 277	2 210	1 301	4 398	5 908	1 684	–	29 693
Obligations sécurisées	–	–	–	–	–	2 417	2 252	2 690	–	7 359
	8 942	5 228	7 812	3 909	3 352	12 433	16 861	5 867	57 642	122 046
<b>Autres</b>										
Acceptations	8 392	877	392	–	–	–	–	–	–	9 661
Engagements afférents à des titres vendus à découvert <sup>(3)</sup>	1 136	643	44	39	109	2 458	3 727	6 907	2 568	17 631
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	4 610	825	5 161	1 193	–	330	–	–	824	12 943
Instruments financiers dérivés	780	694	410	739	421	845	1 839	2 412	–	8 140
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers <sup>(1)</sup>									1 883	1 883
Passifs relatifs à des créances cédées <sup>(4)</sup>	17	368	27	1 026	28	2 543	9 530	4 793	–	18 332
Titrisation – cartes de crédit <sup>(5)</sup>	–	550	400	–	–	–	373	–	–	1 323
Autres passifs – autres éléments <sup>(1)(5)</sup>	276	25	104	511	101	4	353	190	1 346	2 910
	15 211	3 982	6 538	3 508	659	6 180	15 822	14 302	6 621	72 823
<b>Dette subordonnée</b>	–	–	–	508	–	1 013	–	8	–	1 529
<b>Capitaux propres</b>									10 725	10 725
	24 153	9 210	14 350	7 925	4 011	19 626	32 683	20 177	74 988	207 123
<b>Engagements hors bilan</b>										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	6	144	120	802	226	580	836	171	–	2 885
Créances sur cartes de crédit <sup>(6)</sup>									6 521	6 521
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit <sup>(7)</sup>	15	–	–	15	2 044	2 810	–	–	–	4 884
Engagements de crédit <sup>(8)</sup>	857	1 290	1 420	1 707	937	7 649	7 399	1 267	20 181	42 707
Engagements en vertu de contrats de location et autres contrats	64	125	181	177	174	480	802	496	–	2 499
Autre garantie	–	–	–	–	–	–	–	–	29	29

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en nantissement des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 1,8 G\$.

(8) Ces montants incluent 18,0 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2014

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
<b>Actif</b>										
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	5 695	4	-	-	-	-	-	-	2 387	8 086
<b>Valeurs mobilières</b>										
À la juste valeur par le biais du résultat net	398	582	584	1 070	1 665	3 114	7 255	8 628	19 904	43 200
Disponibles à la vente	171	177	-	264	89	222	3 758	4 617	455	9 753
	569	759	584	1 334	1 754	3 336	11 013	13 245	20 359	52 953
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	9 894	3 876	5 480	283	-	1 125	1 044	-	2 823	24 525
<b>Prêts et acceptations <sup>(1)</sup></b>										
Hypothécaires résidentiels	915	1 144	1 693	2 848	2 168	9 183	20 523	564	262	39 300
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	254	333	573	782	661	2 465	5 850	1 585	17 493	29 996
Aux entreprises et aux administrations publiques	3 922	1 849	1 337	1 637	1 100	2 027	5 714	1 142	9 823	28 551
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 878	870	178	-	-	-	-	-	-	8 926
Provisions pour pertes sur créances									(604)	(604)
	12 969	4 196	3 781	5 267	3 929	13 675	32 087	3 291	26 974	106 169
<b>Autres</b>										
Instruments financiers dérivés	305	491	310	225	142	842	1 449	3 328	-	7 092
Créances de clients, de négociants et de courtiers <sup>(1)</sup>									861	861
Créances achetées									790	790
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									697	697
Immobilisations corporelles									380	380
Goodwill									1 272	1 272
Immobilisations incorporelles									998	998
Autres actifs <sup>(2)</sup>	158	55	212	89	253	54	9	44	732	1 606
	463	546	522	314	395	896	1 458	3 372	5 730	13 696
	29 590	9 381	10 367	7 198	6 078	19 032	45 602	19 908	58 273	205 429

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) Un montant de 790 M\$ classé dans les *Autres actifs* au 31 octobre 2014 est maintenant présenté séparément à la rubrique *Créances achetées* du bilan consolidé.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2014

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
<b>Passif et capitaux propres</b>										
<b>Dépôts</b> <sup>(1)(2)</sup>										
Particuliers	532	1 029	1 807	1 049	1 373	4 586	8 858	876	24 853	44 963
Entreprises et administrations publiques	5 746	767	143	44	87	499	316	501	32 828	40 931
Institutions de dépôts	436	-	-	-	-	-	-	-	1 248	1 684
Dette de premier rang non garantie	3 531	2 640	1 253	5 464	3 867	3 588	6 253	640	-	27 236
Obligations sécurisées	-	-	-	-	-	2 260	1 407	1 402	-	5 069
	10 245	4 436	3 203	6 557	5 327	10 933	16 834	3 419	58 929	119 883
<b>Autres</b>										
Acceptations	7 878	870	178	-	-	-	-	-	-	8 926
Engagements afférents à des titres vendus à découvert <sup>(3)</sup>	288	1 175	75	39	95	2 321	3 667	7 414	3 093	18 167
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	8 146	1 469	3 438	2 415	-	-	-	-	1 312	16 780
Instruments financiers dérivés	296	664	389	325	160	880	1 432	1 575	-	5 721
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers <sup>(1)</sup>									1 996	1 996
Passifs relatifs à des créances cédées <sup>(4)</sup>	7	335	405	367	16	2 223	8 703	5 023	-	17 079
Titrisation – cartes de crédit <sup>(5)</sup>	-	-	330	550	400	-	-	-	-	1 280
Autres passifs – autres éléments <sup>(1)(5)</sup>	228	53	142	21	753	2	2	69	1 944	3 214
	16 843	4 566	4 957	3 717	1 424	5 426	13 804	14 081	8 345	73 163
<b>Dette subordonnée</b>	-	352	-	-	-	515	1 006	8	-	1 881
<b>Capitaux propres</b>									10 502	10 502
	27 088	9 354	8 160	10 274	6 751	16 874	31 644	17 508	77 776	205 429
<b>Engagements hors bilan</b>										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	102	715	62	287	182	363	574	404	-	2 689
Créances sur cartes de crédit <sup>(6)</sup>									6 442	6 442
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit <sup>(7)</sup>	-	-	2 044	15	-	2 130	846	-	-	5 035
Engagements de crédit <sup>(8)</sup>	725	868	1 155	1 895	1 474	8 104	7 216	439	19 263	41 139
Engagements en vertu de contrats de location et autres contrats	64	125	181	179	175	486	811	495	-	2 516
Autre garantie	-	-	-	-	-	-	-	-	29	29

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en nantissement des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 1,8 G\$.

(8) Ces montants incluent 17,2 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

## DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens,  
sauf pour les données par action)

	2015				2014		2013		2014	2013
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	Total	Total
<b>Revenu total</b>	<b>1 421</b>	1 410	1 364	1 460	1 276	1 364	1 251	1 285	5 464	5 151
<b>Résultat net</b>	<b>404</b>	415	330	441	362	405	320	402	1 538	1 512
<b>Résultat par action (\$)</b>										
de base	<b>1,14</b>	1,17	0,92	1,26	1,02	1,16	0,91	1,16	4,36	4,34
dilué	<b>1,13</b>	1,16	0,91	1,24	1,01	1,15	0,90	1,16	4,32	4,31
<b>Dividendes par action ordinaire (\$)</b>	<b>0,50</b>	0,50	0,48	0,48	0,46	0,46	0,44	0,44	1,88	1,70
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (%)</b>	<b>17,6</b>	17,8	14,3	20,1	17,4	19,8	15,8	21,0	17,9	20,1
<b>Actif total</b>	<b>207 123</b>	214 474	205 429	198 822	194 289	195 300	188 219	187 195		
<b>Prêts douteux nets</b>	<b>249</b>	194	248	184	191	194	183	172		
<b>Par action ordinaire (\$)</b>										
Valeur comptable	<b>27,01</b>	26,33	25,76	25,18	24,41	23,68	22,97	22,60		
Cours de l'action										
haut	<b>49,15</b>	55,06	53,88	49,15	45,73	46,86	45,24	39,68		
bas	<b>45,02</b>	44,21	48,16	45,19	41,60	41,72	38,86	36,33		

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

---

(non audités)

Bilans consolidés	41
États consolidés des résultats	42
États consolidés du résultat global	43
États consolidés de la variation des capitaux propres	44
États consolidés des flux de trésorerie	45
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	46



# BILANS CONSOLIDÉS

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Au 30 avril 2015	Au 31 octobre 2014
<b>Actif</b>		
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	<b>6 470</b>	8 086
<b>Valeurs mobilières</b> (notes 4 et 5)		
À la juste valeur par le biais du résultat net	43 818	43 200
Disponibles à la vente	11 832	9 753
	<b>55 650</b>	52 953
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	<b>18 185</b>	24 525
<b>Prêts</b> (note 6)		
Hypothécaires résidentiels	40 507	39 300
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	30 884	29 996
Aux entreprises et aux administrations publiques	28 333	28 551
	<b>99 724</b>	97 847
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	9 661	8 926
Provisions pour pertes sur créances	(563)	(604)
	<b>108 822</b>	106 169
<b>Autres</b>		
Instruments financiers dérivés	10 618	7 092
Créances de clients, de négociants et de courtiers	582	861
Créances achetées	1 234	790
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises (note 22)	655	697
Immobilisations corporelles (note 22)	964	380
Goodwill	1 274	1 272
Immobilisations incorporelles	1 022	998
Autres actifs (note 8)	1 647	1 606
	<b>17 996</b>	13 696
	<b>207 123</b>	205 429
<b>Passif et capitaux propres</b>		
<b>Dépôts</b> (notes 4 et 9)		
Particuliers	45 133	44 963
Entreprises et administrations publiques	69 792	67 364
Institutions de dépôts	7 121	7 556
	<b>122 046</b>	119 883
<b>Autres</b>		
Acceptations	9 661	8 926
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	17 631	18 167
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	12 943	16 780
Instruments financiers dérivés	8 140	5 721
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	1 883	1 996
Passifs relatifs à des créances cédées (notes 4 et 7)	18 332	17 079
Autres passifs (note 10)	4 233	4 494
	<b>72 823</b>	73 163
<b>Dettes subordonnées</b> (note 11)	<b>1 529</b>	1 881
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque</b> (notes 13 et 17)		
Actions privilégiées	1 023	1 223
Actions ordinaires	2 323	2 293
Surplus d'apport	59	52
Résultats non distribués	6 231	5 850
Autres éléments cumulés du résultat global	304	289
	<b>9 940</b>	9 707
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b> (note 14)	<b>785</b>	795
	<b>10 725</b>	10 502
	<b>207 123</b>	205 429

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

# ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2015	2014	2015	2014
<b>Revenus d'intérêts</b>				
Prêts	856	817	1 762	1 656
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	172	284	347	505
Valeurs mobilières disponibles à la vente	75	51	144	99
Dépôts auprès d'institutions financières	6	6	13	12
	<b>1 109</b>	<b>1 158</b>	<b>2 266</b>	<b>2 272</b>
<b>Frais d'intérêts</b>				
Dépôts	328	297	673	580
Passifs relatifs à des créances cédées	102	96	208	194
Dettes subordonnées	13	18	30	38
Autres	26	98	59	197
	<b>469</b>	<b>509</b>	<b>970</b>	<b>1 009</b>
<b>Revenu net d'intérêts</b>	<b>640</b>	<b>649</b>	<b>1 296</b>	<b>1 263</b>
<b>Revenus autres que d'intérêts</b>				
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	111	85	191	168
Commissions de courtage en valeurs mobilières	75	87	148	172
Revenus des fonds communs de placement	81	60	154	119
Revenus des services fiduciaires	111	94	218	183
Revenus de crédit	103	91	195	185
Revenus sur cartes	28	30	64	60
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	56	57	113	116
Revenus (pertes) de négociation (note 16)	14	(33)	117	45
Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	56	19	63	39
Revenus d'assurances, montant net	25	27	47	55
Revenus de change, autres que de négociation	21	21	43	46
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	(8)	7	–	14
Autres	108	82	182	175
	<b>781</b>	<b>627</b>	<b>1 535</b>	<b>1 377</b>
<b>Revenu total</b>	<b>1 421</b>	<b>1 276</b>	<b>2 831</b>	<b>2 640</b>
<b>Dotations aux pertes sur créances (note 6)</b>	<b>57</b>	<b>51</b>	<b>111</b>	<b>102</b>
	<b>1 364</b>	<b>1 225</b>	<b>2 720</b>	<b>2 538</b>
<b>Frais autres que d'intérêts</b>				
Rémunération et avantages du personnel	538	481	1 086	989
Frais d'occupation	59	57	113	111
Technologie	168	108	288	213
Communications	19	17	36	33
Honoraires professionnels	53	52	107	108
Autres	99	84	169	161
	<b>936</b>	<b>799</b>	<b>1 799</b>	<b>1 615</b>
<b>Résultat avant charge d'impôts</b>	<b>428</b>	<b>426</b>	<b>921</b>	<b>923</b>
Charge d'impôts	24	64	102	156
<b>Résultat net</b>	<b>404</b>	<b>362</b>	<b>819</b>	<b>767</b>
<b>Résultat net attribuable aux</b>				
Actionnaires privilégiés	11	10	23	19
Actionnaires ordinaires	377	335	762	715
Actionnaires de la Banque	388	345	785	734
Participations ne donnant pas le contrôle	16	17	34	33
	<b>404</b>	<b>362</b>	<b>819</b>	<b>767</b>
<b>Résultat par action (en dollars) (note 20)</b>				
de base	1,14	1,02	2,32	2,19
dilué	1,13	1,01	2,29	2,16
<b>Dividendes par action ordinaire (en dollars)</b>	<b>0,50</b>	<b>0,46</b>	<b>1,00</b>	<b>0,92</b>

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2015	2014	2015	2014
<b>Résultat net</b>	<b>404</b>	362	<b>819</b>	767
<b>Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts</b>				
<b>Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net</b>				
<b>Écart de change, montant net</b>				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	(102)	1	18	76
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	74	3	(30)	(60)
	(28)	4	(12)	16
<b>Variation nette des valeurs mobilières disponibles à la vente</b>				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(9)	49	60	67
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(53)	(20)	(62)	(36)
	(62)	29	(2)	31
<b>Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie</b>				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	26	14	26	7
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	(3)	(3)	(6)	(6)
	23	11	20	1
<b>Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises</b>				
	–	(1)	3	–
<b>Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans le résultat net</b>				
<b>Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi</b>	91	43	(22)	35
<b>Total des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts</b>	<b>24</b>	86	<b>(13)</b>	83
<b>Résultat global</b>	<b>428</b>	448	<b>806</b>	850
<b>Résultat global attribuable aux</b>				
Actionnaires de la Banque	421	430	778	815
Participations ne donnant pas le contrôle	7	18	28	35
	428	448	806	850

### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT – AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2015	2014	2015	2014
<b>Écart de change, montant net</b>				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	(5)	(1)	2	3
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	22	(3)	–	(18)
	17	(4)	2	(15)
<b>Variation nette des valeurs mobilières disponibles à la vente</b>				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(3)	19	23	25
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(20)	(8)	(23)	(14)
	(23)	11	–	11
<b>Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie</b>				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	10	5	9	2
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	(1)	(1)	(2)	(2)
	9	4	7	–
<b>Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi</b>	33	16	(8)	13
	36	27	1	9

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Semestre terminé le 30 avril	
	2015	2014
<b>Actions privilégiées au début</b>	<b>1 223</b>	677
Émission d'actions privilégiées, série 30	–	350
Rachat d'actions privilégiées, séries 16, 24 et 26, à des fins d'annulation	(200)	(104)
<b>Actions privilégiées à la fin</b>	<b>1 023</b>	923
<b>Actions ordinaires au début</b>	<b>2 293</b>	2 160
Émissions d'actions ordinaires		
Régime d'options d'achat d'actions	26	59
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	4	–
<b>Actions ordinaires à la fin</b>	<b>2 323</b>	2 219
<b>Surplus d'apport au début</b>	<b>52</b>	58
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 17)	10	7
Options d'achat d'actions levées	(3)	(8)
Autres	–	(2)
<b>Surplus d'apport à la fin</b>	<b>59</b>	55
<b>Résultats non distribués au début</b>	<b>5 850</b>	5 055
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	785	734
Dividendes (note 13)		
Actions privilégiées	(23)	(19)
Actions ordinaires	(329)	(301)
Frais d'émissions d'actions	–	(9)
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	(22)	35
Effet du passif financier lié à l'option de vente émise à l'intention de participations ne donnant pas le contrôle	(30)	(33)
<b>Résultats non distribués à la fin</b>	<b>6 231</b>	5 462
<b>Autres éléments cumulés du résultat global au début</b>	<b>289</b>	214
Écart de change, montant net	(12)	16
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(2)	31
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	26	(1)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	3	–
<b>Autres éléments cumulés du résultat global à la fin</b>	<b>304</b>	260
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque</b>	<b>9 940</b>	8 919
<b>Participations ne donnant pas le contrôle au début</b>	<b>795</b>	789
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	34	33
Autres éléments du résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(6)	2
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(38)	(29)
<b>Participations ne donnant pas le contrôle à la fin</b>	<b>785</b>	795
<b>Capitaux propres</b>	<b>10 725</b>	9 714

### AUTRES ÉLÉMENTS CUMULÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Au 30 avril 2015	Au 30 avril 2014
<b>Autres éléments cumulés du résultat global</b>		
Écart de change, montant net	(15)	10
Gains (pertes) nets non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	166	203
Gains (pertes) nets sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	149	46
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	4	1
	<b>304</b>	260

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Semestre terminé le 30 avril	
	2015	2014
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
Résultat net	819	767
Ajustements pour		
Dotations aux pertes sur créances	111	102
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	105	79
Pertes de valeur d'immobilisations incorporelles	46	–
Gain sur cession d'actions de Corporation Fiera Capital	(34)	–
Impôts différés	(8)	34
Ajustement relatif au change pour la dette subordonnée	1	2
Pertes (gains) sur cessions de valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	(72)	(43)
Pertes de valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente	9	4
Charge au titre des options d'achat d'actions	10	7
Variation des actifs et des passifs liés aux activités opérationnelles		
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(618)	(1 250)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	6 340	2 370
Prêts, déduction faite de la titrisation	(776)	(3 562)
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	(38)	10
Dépôts	2 163	7 303
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(536)	(3 948)
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	(3 837)	1 240
Instruments financiers dérivés, montant net	(1 295)	(500)
Montants nets à recevoir et à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	166	(232)
Créances achetées	(444)	(339)
Intérêts et dividendes à recevoir et intérêts à payer	(88)	(78)
Actifs et passifs d'impôt exigible	(83)	(26)
Autres éléments	(723)	(489)
	<b>1 218</b>	<b>1 451</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Émission d'actions privilégiées	–	341
Rachat d'actions privilégiées à des fins d'annulation	(200)	(104)
Émission d'actions ordinaires	28	51
Rachat de dette subordonnée	(350)	(526)
Dividendes versés sur actions	(188)	(309)
Variation des autres éléments	(38)	(15)
	<b>(748)</b>	<b>(562)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Acquisition de Services institutionnels TD Waterhouse	–	722
Cession d'actions de Corporation Fiera Capital (note 22)	114	–
Achats de valeurs mobilières disponibles à la vente	(4 209)	(2 569)
Échéances de valeurs mobilières disponibles à la vente	263	–
Cessions de valeurs mobilières disponibles à la vente	2 255	2 863
Acquisition d'actifs corporels loués en vertu de contrats de location simple (note 22)	(634)	–
Variation nette des immobilisations corporelles	(32)	(55)
Variation nette des immobilisations incorporelles	(122)	(65)
	<b>(2 365)</b>	<b>896</b>
<b>Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie</b>	<b>279</b>	<b>204</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(1 616)</b>	<b>1 989</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	8 086	3 596
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin <sup>(1)</sup>	6 470	5 585
<b>Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
Intérêts versés	1 084	1 050
Intérêts et dividendes reçus	2 291	2 308
Impôts payés sur les résultats	176	94

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

(1) Cette rubrique représente le solde de *Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières* au bilan consolidé. Ce solde comprend un montant de 1,4 G\$ au 30 avril 2015 (1,0 G\$ au 31 octobre 2014) pour lequel il y a des restrictions. De plus, un montant de 2 M\$ est entériné au 30 avril 2015 (2 M\$ au 31 octobre 2014).

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(non auditées) (en millions de dollars canadiens)

<b>Note 1</b>	Mode de présentation	46	<b>Note 13</b>	Capital-actions	64
<b>Note 2</b>	Modifications de méthodes comptables	46	<b>Note 14</b>	Participations ne donnant pas le contrôle	65
<b>Note 3</b>	Juste valeur des instruments financiers	48	<b>Note 15</b>	Informations sur le capital	65
<b>Note 4</b>	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	56	<b>Note 16</b>	Revenus liés aux activités de négociation	66
<b>Note 5</b>	Valeurs mobilières	57	<b>Note 17</b>	Paievements fondés sur des actions	66
<b>Note 6</b>	Prêts	58	<b>Note 18</b>	Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	67
<b>Note 7</b>	Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés	61	<b>Note 19</b>	Entités structurées	68
<b>Note 8</b>	Autres actifs	62	<b>Note 20</b>	Résultat par action	69
<b>Note 9</b>	Dépôts	62	<b>Note 21</b>	Informations sectorielles	70
<b>Note 10</b>	Autres passifs	62	<b>Note 22</b>	Acquisition et disposition	71
<b>Note 11</b>	Dette subordonnée	62	<b>Note 23</b>	Événements postérieurs à la date du bilan consolidé	71
<b>Note 12</b>	Opérations de couverture	63			

### NOTE 1 – MODE DE PRÉSENTATION

Le 26 mai 2015, le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) de la Banque pour le trimestre terminé le 30 avril 2015.

Les états financiers consolidés de la Banque ont été préparés conformément à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), que les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) et énoncées dans le Manuel de CPA Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les méthodes comptables décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 octobre 2014, à l'exception des modifications de méthodes comptables décrites à la note 2 ci-après. Les modifications de méthodes comptables futures sont également présentées à la note 2. Puisque ces états financiers consolidés ne comprennent pas toute l'information exigée aux termes des IFRS dans les états financiers annuels, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels consolidés audités et les notes afférentes de l'exercice terminé le 31 octobre 2014.

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens qui constituent à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Banque. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

### NOTE 2 – MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

#### Modifications de méthodes comptables

Au 1<sup>er</sup> novembre 2014, la Banque a adopté une norme modifiée ainsi qu'une nouvelle interprétation, telles que décrites ci-après.

##### IAS 32 – *Instruments financiers : Présentation*

Les modifications apportées à l'IAS 32 visent à clarifier les exigences de compensation d'un actif et d'un passif financier afin de réduire les écarts par rapport à la pratique actuelle. L'adoption rétrospective de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque.

##### Interprétation IFRIC 21 – *Droits ou taxes*

L'interprétation IFRIC 21 fournit des clarifications quant au moment où une entité doit comptabiliser un passif au titre d'un droit ou d'une taxe imposé par un gouvernement, selon l'IAS 37 – *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. L'interprétation indique que le fait générateur d'obligation, tel que prévu dans les dispositions légales ou réglementaires, est l'élément déclencheur de la comptabilisation du passif. Ainsi, si le fait générateur d'obligation se produit à un moment précis dans le temps, le passif est comptabilisé à ce moment-là; si le fait générateur d'obligation se produit au fil du temps sur une période donnée, le passif est comptabilisé de manière progressive lors de cette période. L'adoption rétrospective de cette interprétation n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque.

## Modifications futures de méthodes comptables

La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption des normes suivantes sur les états financiers consolidés.

### Date d'entrée en vigueur – adoption anticipée le 1<sup>er</sup> novembre 2017

#### IFRS 9 – *Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a publié la version complète et finale de l'IFRS 9, qui remplace la norme actuelle sur les instruments financiers. L'IFRS 9 comprend les exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs et passifs financiers, à la dépréciation des actifs financiers ainsi que les exigences générales relatives à la comptabilité de couverture. La comptabilité de macro-couverture a été dissociée de l'IFRS 9 et sera considérée dans une norme distincte qui sera publiée séparément. L'IFRS 9 établit un modèle unique de classement et d'évaluation des actifs financiers qui est fondé sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels ainsi que sur le modèle économique relatif à la détention d'actifs financiers. Concernant l'évaluation des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, la norme prescrit la comptabilisation des variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre à l'entité dans les *Autres éléments du résultat global*, sauf si les variations compensent les montants comptabilisés dans le *Résultat net*.

L'IFRS 9 introduit également un nouveau modèle unique de dépréciation des actifs financiers n'étant pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net qui nécessite la comptabilisation de pertes de crédit attendues plutôt que les pertes subies telles qu'exigées par la norme actuelle. Ce modèle exige la comptabilisation de pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir à compter de la date de la comptabilisation initiale d'un actif financier, puis la comptabilisation de pertes attendues pour la durée de vie si le risque de crédit que comporte l'instrument financier en question a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale.

Quant au nouveau modèle de comptabilité de couverture, il permet de mieux aligner la comptabilité de couverture avec les activités de gestion des risques. Toutefois, l'IASB permet de conserver les exigences actuelles relatives à la comptabilité de couverture jusqu'à ce que l'IASB mène à terme son projet sur la comptabilité de macro-couverture.

L'IASB exige l'application obligatoire de l'IFRS 9 à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018 mais permet l'adoption anticipée. Toutefois, le 9 janvier 2015, le BSIF a publié la version définitive du préavis intitulé *Adoption anticipée de la norme IFRS 9 Instruments financiers par les banques d'importance systémique intérieure* dans lequel il précise qu'il s'attend à ce que les banques d'importance systémique intérieure, dont la Banque, adoptent la norme IFRS 9 à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017. Quant aux dispositions sur le risque de crédit propre de l'IFRS 9, le BSIF permet l'adoption anticipée depuis février 2014. De façon générale, l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement.

### Date d'entrée en vigueur – 1<sup>er</sup> novembre 2017

#### IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

En mai 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 15, qui remplace les normes et interprétations actuelles sur la comptabilisation des revenus. L'IFRS 15 établit un modèle global unique pour la comptabilisation des revenus tirés de contrats avec des clients. Le nouveau modèle vise tous les contrats conclus avec des clients à l'exception de ceux entrant dans le champ d'application d'autres IFRS tels que les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. L'IFRS 15 doit être appliquée de façon rétrospective.

Lors de sa réunion du 28 avril 2015, l'IASB a provisoirement décidé de reporter la date d'entrée en vigueur d'IFRS 15 aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'application anticipée continuera d'être permise.

## NOTE 3 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

### Juste valeur et valeur comptable des instruments financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût après amortissement selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers. La Banque n'a classé aucun actif financier comme détenu jusqu'à l'échéance.

Au 30 avril 2015							
	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable	Juste valeur	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances et passifs financiers au coût après amortissement	Prêts et créances et passifs financiers au coût après amortissement		
<b>Actifs financiers</b>							
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	6 470	6 470	6 470	6 470
Valeurs mobilières	41 123	2 695	11 832	–	–	55 650	55 650
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	1 071	–	17 114	17 114	18 185	18 185
Prêts et acceptations	3 272	114	–	105 436	106 089	108 822	109 475
<b>Autres</b>							
Instruments financiers dérivés	10 618	–	–	–	–	10 618	10 618
Créances de clients, de négociants et de courtiers	–	–	–	582	582	582	582
Créances achetées	–	–	–	1 234	1 234	1 234	1 234
Autres actifs	–	–	–	429	429	429	429
<b>Passifs financiers</b>							
Dépôts	–	2 843	–	119 203 <sup>(1)</sup>	119 574	122 046	122 417
<b>Autres</b>							
Acceptations	–	–	–	9 661	9 661	9 661	9 661
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	17 631	–	–	–	–	17 631	17 631
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–	–	12 943	12 943	12 943	12 943
Instruments financiers dérivés	8 140	–	–	–	–	8 140	8 140
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	–	–	–	1 883	1 883	1 883	1 883
Passifs relatifs à des créances cédées	–	5 949	–	12 383	12 505	18 332	18 454
Autres passifs	48	–	–	2 346	2 365	2 394	2 413
<b>Dettes subordonnées</b>	–	–	–	1 529	1 543	1 529	1 543

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.



Au 31 octobre 2014

	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable	Juste valeur	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances et passifs financiers au coût après amortissement	Prêts et créances et passifs financiers au coût après amortissement		
<b>Actifs financiers</b>							
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	-	-	-	8 086	8 086	8 086	8 086
<b>Valeurs mobilières</b>	40 560	2 640	9 753	-	-	52 953	52 953
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	-	415	-	24 110	24 110	24 525	24 525
<b>Prêts et acceptations</b>	2 762	121	-	103 286	103 956	106 169	106 839
<b>Autres</b>							
Instruments financiers dérivés	7 092	-	-	-	-	7 092	7 092
Créances de clients, de négociants et de courtiers	-	-	-	861	861	861	861
Créances achetées	-	-	-	790	790	790	790
Autres actifs <sup>(1)</sup>	-	-	-	454	454	454	454
<b>Passifs financiers</b>							
<b>Dépôts</b>	-	2 524		117 359 <sup>(2)</sup>	117 707	119 883	120 231
<b>Autres</b>							
Acceptations	-	-		8 926	8 926	8 926	8 926
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	18 167	-		-	-	18 167	18 167
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	-	-		16 780	16 780	16 780	16 780
Instruments financiers dérivés	5 721	-		-	-	5 721	5 721
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	-	-		1 996	1 996	1 996	1 996
Passifs relatifs à des créances cédées	-	6 127		10 952	11 067	17 079	17 194
Autres passifs	133	-		2 224	2 243	2 357	2 376
<b>Dettes subordonnées</b>	-	-		1 881	1 904	1 881	1 904

(1) Un montant de 790 M\$ classé dans les *Autres actifs* au 31 octobre 2014 est maintenant présenté séparément à la rubrique *Créances achetées* du bilan consolidé.

(2) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

## Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif financier ou payé pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Les cours non ajustés sur des marchés actifs représentent la meilleure indication de la juste valeur. En l'absence de cours sur un marché actif, la Banque a recours à d'autres techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables pertinentes et minimisent celle de données non observables. Ces techniques d'évaluation comprennent, entre autres, l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur un marché, la référence à la juste valeur actuelle d'un instrument comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options, et toute autre technique d'évaluation couramment utilisée par les intervenants du marché s'il a été démontré que cette technique produit des estimations fiables. Le jugement est requis dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation.

L'établissement de la juste valeur est soumis à un cadre de contrôle rigoureux. La Banque dispose de politiques et procédures qui régissent le processus d'évaluation de la juste valeur. La structure de gouvernance de la Banque en matière d'évaluation est demeurée en grande partie identique à celle décrite aux notes 3 et 6 afférentes aux états financiers annuels consolidés auditées de l'exercice terminé le 31 octobre 2014. Les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers sont également décrites dans ces notes et aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation.

### NOTE 3 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

## Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé

### Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. La hiérarchie qui s'applique à la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur un marché actif chaque fois que de telles données existent. La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés observés sur des marchés actifs pour des instruments identiques, et les données d'entrée non observables au niveau le plus bas. Si des données d'entrée de différents niveaux dans la hiérarchie sont utilisées, l'instrument financier est alors classé au même niveau de la hiérarchie que la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés auditées de l'exercice terminé le 31 octobre 2014.

Le transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1 et 2 ainsi que les transferts vers le (ou hors du) niveau 3 sont présumés avoir eu lieu au début de la période. Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de nouvelles informations concernant les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur et le caractère observable de ces données.

Au cours des trimestres terminés les 30 avril 2015 et 2014, il n'y a eu aucun transfert significatif d'instruments financiers entre les niveaux 1 et 2. Au cours du semestre terminé le 30 avril 2015, 70 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférées hors du niveau 2 vers le niveau 1 suite à l'évolution de conditions de marché (aucun transfert significatif pour le semestre terminé le 30 avril 2014). De plus, au cours des semestres terminés les 30 avril 2015 et 2014, il y a eu des transferts d'instruments financiers vers le (ou hors du) niveau 3 en raison de changements de disponibilité de données d'entrée observables sur un marché suite à l'évolution de conditions de marché.

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des évaluations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé.

	Au 30 avril 2015			Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Valeurs mobilières</b>				
<b>À la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	2 830	6 269	–	9 099
Les provinces	–	8 602	–	8 602
Les municipalités et les commissions scolaires	–	674	–	674
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 878	816	–	2 694
Autres titres de créance	–	2 360	1 128	3 488
Titres de participation	18 777	455	29	19 261
	23 485	19 176	1 157	43 818
<b>Disponibles à la vente</b>				
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	259	5 340	–	5 599
Les provinces	–	4 367	–	4 367
Les municipalités et les commissions scolaires	–	420	–	420
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	145	26	–	171
Autres titres de créance	–	603	25	628
Titres de participation	258	169	220	647
	662	10 925	245	11 832
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	–	1 071	–	1 071
<b>Prêts et acceptations</b>	–	3 386	–	3 386
<b>Autres</b>				
Instruments financiers dérivés	100	10 470	48	10 618
	24 247	45 028	1 450	70 725
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Dépôts</b>	–	3 053	6	3 059
<b>Autres</b>				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	12 272	5 359	–	17 631
Instruments financiers dérivés	60	7 995	85	8 140
Passifs relatifs à des créances cédées	–	5 949	–	5 949
Autres passifs	–	48	–	48
	12 332	22 404	91	34 827

Au 31 octobre 2014

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Valeurs mobilières</b>				
<b>À la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	2 376	5 151	–	7 527
Les provinces	–	8 395	–	8 395
Les municipalités et les commissions scolaires	–	740	–	740
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 294	448	–	1 742
Autres titres de créance	–	3 667	1 174	4 841
Titres de participation	18 637	1 269	49	19 955
	22 307	19 670	1 223	43 200
<b>Disponibles à la vente</b>				
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	135	4 128	–	4 263
Les provinces	–	3 880	–	3 880
Les municipalités et les commissions scolaires	–	348	–	348
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	274	–	–	274
Autres titres de créance	–	408	89	497
Titres de participation	223	120	148	491
	632	8 884	237	9 753
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	–	415	–	415
<b>Prêts et acceptations</b>	–	2 883	–	2 883
<b>Autres</b>				
Instruments financiers dérivés	74	6 974	44	7 092
	23 013	38 826	1 504	63 343
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Dépôts</b>	–	2 645	81	2 726
<b>Autres</b>				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	12 795	5 372	–	18 167
Instruments financiers dérivés	45	5 593	83	5 721
Passifs relatifs à des créances cédées	–	6 127	–	6 127
Autres passifs	–	133	–	133
	12 840	19 870	164	32 874

## NOTE 3 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### Instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque classe les instruments financiers dans le niveau 3 lorsque la technique d'évaluation est fondée sur au moins une donnée d'entrée importante qui n'est pas observable sur des marchés, ou en présence d'un manque de liquidité de certains marchés. Il se peut que la technique d'évaluation soit aussi basée en partie sur des données d'entrée observables sur des marchés.

#### Techniques d'évaluation des instruments financiers classés dans le niveau 3

##### Billets restructurés des conduits de véhicules d'actifs cadres (VAC) et autres billets restructurés

Pour établir la juste valeur des billets restructurés des conduits VAC, la Banque a tenu compte de la qualité des actifs sous-jacents. La Banque a déterminé la juste valeur au moyen d'une technique d'évaluation intégrant des flux de trésorerie actualisés. Pour les billets restructurés des conduits VAC I et VAC II de catégories A-1, A-2 et B, le taux d'actualisation s'appuie à 80 % sur des tranches de l'indice CDX.IG et à 20 % sur un panier de valeurs mobilières adossées à des actifs tels que des créances sur cartes de crédit, des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles (TACHR), des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC) et des prêts automobiles. La méthode d'évaluation de la juste valeur tient également compte des cotations de courtiers et des conditions de marché des billets VAC II de catégories A-1, A-2, B et C. Pour les billets restructurés des conduits VAC I et VAC II de catégories A-1, A-2 et B, l'ajustement lié aux cotations de courtiers des conduits VAC II de catégories A-1, A-2 et B représente 30 % au 30 avril 2015 et au 31 octobre 2014 dans la pondération utilisée pour établir la juste valeur. Pour les billets restructurés des conduits VAC I et VAC II de catégorie C, l'ajustement lié aux cotations de courtiers représente 100 % au 30 avril 2015 et au 31 octobre 2014 dans la pondération utilisée pour établir la juste valeur. Les cotes de crédit et les coupons s'appuient sur les conditions prévues dans les billets restructurés des conduits VAC. Les échéances sont établies en fonction des flux de trésorerie prévus des actifs sous-jacents.

Dans l'établissement de la juste valeur des billets restructurés, la Banque ajuste, au besoin, son hypothèse sur la liquidité afin de refléter les conditions du marché.

La Banque établit la juste valeur des billets restructurés des conduits VAC qu'elle détient, en comparant la valeur obtenue par la méthodologie décrite précédemment à une fourchette de valeurs. Les valeurs situées dans cette fourchette ont été obtenues en ajustant différentes données servant à établir le taux d'actualisation et les cotations de courtiers, tout en incorporant les évaluations de tiers et en appliquant divers scénarios de liquidité. Comme plusieurs hypothèses peuvent être utilisées pour établir la juste valeur, cette fourchette reflète le niveau d'incertitude lié à ces modèles.

##### Titres de participation et autres titres de créance

La détermination de la juste valeur de ces instruments financiers est fondée principalement sur les valeurs de l'actif net fournies par les gestionnaires de placements, les gestionnaires de fonds ou les commandités des sociétés en commandite, ou elle se fait à l'aide de modèles d'évaluation internes ajustés pour tenir compte des facteurs de risque propres aux instruments et à l'aide de données d'entrée qui ne peuvent pas être facilement observables.

##### Instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments financiers dérivés classés dans le niveau 3 de la hiérarchie se fonde principalement sur les estimations et les données internes, en prenant en considération les politiques d'évaluation en vigueur à la Banque, la conjoncture économique, les caractéristiques propres à l'actif financier ou au passif financier et d'autres facteurs pertinents. Dans la détermination de la juste valeur des instruments financiers dérivés, la Banque incorpore le risque de crédit en tenant compte de la qualité de crédit de la Banque et de celle des contreparties aux contrats, de l'évaluation de la valeur au marché actuelle ou future des opérations, ainsi que des mesures d'atténuation du risque de crédit comme les conventions-cadres de compensation et les actifs financiers reçus en garantie. La Banque inclut aussi les coûts et les bénéfices de financement implicites du marché dans la détermination de la juste valeur des instruments financiers dérivés hors bourse qui ne sont pas garantis (incluant ceux partiellement garantis).

##### Billets de dépôts structurés

La juste valeur des billets de dépôts structurés classés dans le niveau 3 de la hiérarchie est établie d'après des modèles d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données d'entrée observables lorsqu'elles sont disponibles, telles que des indices de rendement de référence.

Le tableau suivant présente les données d'entrée non observables importantes utilisées aux fins des évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Au 30 avril 2015					
	Juste valeur	Principales techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Fourchette de valeurs des données	
				Bas	Haut
<b>Actifs financiers</b>					
<b>Valeurs mobilières</b>					
Billets restructurés des conduits VAC I	1 021	Modèle interne <sup>(1)</sup>	Escompte de liquidité Écart de crédit	38 Pbs <sup>(2)</sup>	1,50 % 220 Pbs <sup>(2)</sup>
Billets restructurés des conduits VAC II et autres billets restructurés	112	Modèle interne <sup>(1)</sup>	Escompte de liquidité Écart de crédit	1,00 % 40 Pbs <sup>(2)</sup>	4,06 % 320 Pbs <sup>(2)</sup>
Titres de participation et autres titres de créance	269	Valeur de l'actif net Flux de trésorerie actualisés	Valeur de l'actif net Écart de crédit	425 Pbs <sup>(2)</sup>	100 % 445 Pbs <sup>(2)</sup>
<b>Autres</b>					
Instruments financiers dérivés	48	Modèle d'évaluation des options	Volatilité à long terme Corrélation à long terme	9 % (35) %	38 % 82 %
	1 450				
<b>Passifs financiers</b>					
<b>Dépôts</b>					
Billets de dépôts structurés	6	Modèle d'évaluation des options	Volatilité à long terme Corrélation à long terme	9 % (35) %	41 % 84 %
<b>Autres</b>					
Instruments financiers dérivés	85	Modèle d'évaluation des options	Volatilité à long terme Corrélation à long terme	9 % (35) %	38 % 84 %
	91				
					Au 31 octobre 2014
	Juste valeur	Principales techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Fourchette de valeurs des données	
				Bas	Haut
<b>Actifs financiers</b>					
<b>Valeurs mobilières</b>					
Billets restructurés des conduits VAC I	1 063	Modèle interne <sup>(1)</sup>	Escompte de liquidité Écart de crédit	33 Pbs <sup>(2)</sup>	3,00 % 560 Pbs <sup>(2)</sup>
Billets restructurés des conduits VAC II, VAC III et autres billets restructurés	173	Modèle interne <sup>(1)</sup>	Escompte de liquidité Écart de crédit	1,50 % 42 Pbs <sup>(2)</sup>	6,31 % 560 Pbs <sup>(2)</sup>
Titres de participation et autres titres de créance	224	Diverses <sup>(3)</sup>	Diverses <sup>(3)</sup>		Diverses <sup>(3)</sup>
<b>Autres</b>					
Instruments financiers dérivés	44	Modèle d'évaluation des options	Volatilité à long terme Corrélation à long terme	12 % (31) %	36 % 81 %
	1 504				
<b>Passifs financiers</b>					
<b>Dépôts</b>					
Billets de dépôts structurés	81	Modèle d'évaluation des options	Volatilité à long terme Corrélation à long terme	14 % (7) %	35 % 78 %
<b>Autres</b>					
Instruments financiers dérivés	83	Modèle d'évaluation des options	Volatilité à long terme Corrélation à long terme	12 % (31) %	36 % 99 %
	164				

(1) Se reporter à la page précédente pour une description des techniques d'évaluation.

(2) Pbs ou point de base représente une unité de mesure correspondant à 0,01 %.

(3) En l'absence d'un marché actif, la juste valeur de ces titres est estimée sur la base d'une analyse de la situation financière et des résultats, du profil de risque, des perspectives économiques de la société émettrice ainsi que d'autres facteurs. Compte tenu de la nature de cette analyse à l'égard de chaque investissement, il n'est pas possible de présenter une fourchette de données d'entrée non observables importantes.

### NOTE 3 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### Données d'entrée non observables importantes des évaluations de la juste valeur classées dans le niveau 3

##### Escompte de liquidité

L'escompte de liquidité représente la différence de liquidité entre l'actif financier évalué et des actifs comparables. Il n'existe pas de corrélation prévisible entre l'escompte de liquidité et les écarts de crédit. Une augmentation (diminution) de cette donnée d'entrée non observable entraîne généralement une diminution (augmentation) de la juste valeur.

##### Écart de crédit

L'écart de crédit est la différence entre un taux d'intérêt de référence et le taux d'intérêt demandé par les intervenants du marché pour accepter la qualité de crédit inférieure de l'actif financier évalué. Le taux d'intérêt de certaines obligations gouvernementales, dont la cote de crédit est élevée et la maturité est similaire à l'actif évalué, peut souvent être considéré comme taux d'intérêt de référence. Une augmentation (diminution) de cette donnée d'entrée non observable entraîne généralement une diminution (augmentation) de la juste valeur.

##### Volatilité à long terme

La volatilité est une mesure de la variabilité future attendue des prix de marché. La volatilité est généralement observable sur le marché par le biais des prix de certaines options. Toutefois, la volatilité à long terme liée à des options, dont l'échéance est plus longue, peut ne pas être observable. Une augmentation (diminution) de la volatilité à long terme s'accompagne généralement d'une augmentation (diminution) de la corrélation à long terme. Une volatilité à long terme plus élevée pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de la juste valeur de l'instrument, selon les modalités de l'instrument.

##### Corrélation à long terme

La corrélation est une mesure de la relation d'interdépendance entre deux variables différentes. Une corrélation positive implique que les variables ont tendance à évoluer dans la même direction, alors qu'une corrélation négative implique que les variables ont tendance à évoluer dans des directions opposées. La corrélation est utilisée pour l'évaluation d'instruments financiers dont les rendements futurs sont dépendants de plusieurs variables. Un changement dans la corrélation peut entraîner une augmentation ou une diminution de la juste valeur selon les modalités de son rendement contractuel.

##### Valeur de l'actif net

La valeur de l'actif net représente la valeur estimative des titres basée sur les évaluations reçues des gestionnaires de placements, des gestionnaires de fonds ou des commandités des sociétés en commandite. La valeur de l'actif net d'un fonds correspond à la juste valeur totale de l'actif moins le passif.

#### Analyse de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque effectue des analyses de sensibilité pour les évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, en substituant les données non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement plausibles.

Pour les billets restructurés des conduits VAC, les données d'entrée non observables les plus importantes utilisées pour déterminer la juste valeur sont l'escompte de liquidité, l'écart de crédit (une composante des taux d'actualisation) et la pondération attribuée au taux d'actualisation et aux cotations des courtiers des billets des conduits VAC II de catégories A-1, A-2 et B. Ainsi, au 30 avril 2015, une variation de 100 points de base de l'escompte de liquidité donnerait lieu à une diminution ou à une augmentation de 11 M\$ de la juste valeur (une diminution ou une augmentation de 11 M\$ au 31 octobre 2014). Un changement de 10 points de base du taux d'actualisation se traduirait par une diminution ou une augmentation de 4 M\$ de la juste valeur (une diminution ou une augmentation de 6 M\$ au 31 octobre 2014). Une variation de 10 % de la pondération attribuée entre le taux d'actualisation et les cotations de courtiers des billets VAC II de catégories A-1, A-2 et B donnerait lieu à une diminution ou une augmentation de 7 M\$ de la juste valeur (une diminution ou une augmentation de 7 M\$ au 31 octobre 2014). Les justes valeurs qui résultent de ces hypothèses peuvent se situer dans la fourchette ou hors de la fourchette établie par la Banque.

Pour les titres de participation privés, la Banque fait varier des données non observables significatives, telles que la valeur de l'actif net ou l'écart de crédit, et établit une fourchette raisonnable de juste valeur qui pourrait résulter en une augmentation ou une diminution de la juste valeur comptabilisée de 34 M\$ au 30 avril 2015 (une augmentation ou une diminution de 16 M\$ au 31 octobre 2014).

Pour les instruments financiers dérivés et les dérivés incorporés relatifs aux billets de dépôts structurés, la Banque fait varier les données sur les volatilités et corrélations à long terme et établit une fourchette raisonnable de juste valeur. Au 30 avril 2015, pour les instruments financiers dérivés, la juste valeur nette pourrait résulter en une augmentation ou une diminution de 7 M\$ (une augmentation ou une diminution de 10 M\$ au 31 octobre 2014) alors que pour les billets de dépôts structurés, la juste valeur pourrait résulter en une augmentation ou une diminution de 4 M\$ (une augmentation ou une diminution de 12 M\$ au 31 octobre 2014).

### Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans les différents niveaux par le biais de positions économiques inverses. Les gains et pertes pour les instruments financiers classés dans le niveau 3 présentés dans les tableaux ci-après ne reflètent pas les gains et pertes inverses sur les instruments financiers utilisés à des fins de couverture économique qui peuvent avoir été classés par la Banque dans le niveau 1 ou 2. De plus, la Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 au moyen d'autres instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de ces couvertures n'est pas inclus dans le montant net présenté dans les tableaux suivants. Finalement, les gains et pertes présentés ci-après peuvent inclure des variations de la juste valeur basées sur des données d'entrée observables et non observables.

	Semestre terminé le 30 avril 2015			
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières disponibles à la vente	Instruments financiers dérivés <sup>(1)</sup>	Dépôts
Juste valeur au 31 octobre 2014	1 223	237	(39)	(81)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> <sup>(2)</sup>	31	53	3	(7)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	(39)	–	–
Achats	3	76	–	–
Ventes	(31)	(78)	–	–
Émissions	–	–	–	(11)
Règlements et autres	(69)	(4)	–	–
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	(1)	7
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	86
<b>Juste valeur au 30 avril 2015</b>	<b>1 157</b>	<b>245</b>	<b>(37)</b>	<b>(6)</b>
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 30 avril 2015 <sup>(3)</sup>	30	–	3	(7)

	Semestre terminé le 30 avril 2014			
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières disponibles à la vente	Instruments financiers dérivés <sup>(1)</sup>	Dépôts
Juste valeur au 31 octobre 2013	1 351	248	(18)	(73)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> <sup>(4)</sup>	53	1	–	(3)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	8	–	–
Achats	8	14	–	–
Ventes	(145)	(39)	–	–
Émissions	–	–	–	1
Règlements et autres	(12)	(3)	–	–
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	(9)	(9)
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	2	24
<b>Juste valeur au 30 avril 2014</b>	<b>1 255</b>	<b>229</b>	<b>(25)</b>	<b>(60)</b>
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 30 avril 2014 <sup>(5)</sup>	51	–	–	(3)

(1) Les instruments financiers dérivés comprennent les actifs et les passifs, présentés au montant net.

(2) Le total des gains nets compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est de 80 M\$.

(3) Le total des gains non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est de 26 M\$.

(4) Le total des gains nets compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est de 51 M\$.

(5) Le total des gains non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est de 48 M\$.

## NOTE 4 – INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

La Banque a choisi de désigner certains instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net selon les critères présentés à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2014. Conformément à sa stratégie de gestion des risques, qui permet d'éliminer ou de réduire sensiblement la disparité de traitement en matière d'évaluation ou de comptabilisation résultant de l'évaluation des actifs ou des passifs financiers sur des bases différentes, la Banque a désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certaines valeurs mobilières, certaines valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente, ainsi que certains passifs relatifs à des créances cédées. La juste valeur des passifs relatifs à des créances cédées ne comprend pas le risque de crédit car les détenteurs de ces passifs ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque.

La Banque a aussi désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certains instruments financiers hybrides comportant un ou plusieurs dérivés incorporés, tels que des billets restructurés des conduits VAC, certains dépôts, ainsi que certains prêts. Il n'y a aucune exposition au risque de crédit sur les prêts dans la mesure où ceux-ci sont entièrement garantis.

Pour déterminer la variation de la juste valeur imputable à un changement du risque de crédit des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, la Banque calcule, au début de la période, la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument avec les taux suivants : d'abord, avec un taux d'actualisation observé qui reflète la prime de crédit de la Banque et ensuite, avec un taux qui n'en tient pas compte. Puis l'écart obtenu entre les valeurs est comparé avec l'écart obtenu avec les mêmes taux en date de fin de période.

Les informations relatives aux actifs financiers et aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentées dans les tableaux suivants.

	Valeur comptable au 30 avril 2015	Variation de la juste valeur totale (incluant la variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit) pour le trimestre terminé le 30 avril 2015	Variation de la juste valeur totale (incluant la variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit) pour le semestre terminé le 30 avril 2015	Variation de la juste valeur depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Valeurs mobilières	2 695	(30)	51	420
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	1 071	1	–	–
Prêts	114	(10)	(22)	(28)
	<b>3 880</b>	<b>(39)</b>	<b>29</b>	<b>392</b>
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Dépôts <sup>(1) (2)</sup>	2 843	(81)	(114)	(218)
Passifs relatifs à des créances cédées	5 949	72	(61)	(240)
	<b>8 792</b>	<b>(9)</b>	<b>(175)</b>	<b>(458)</b>

	Valeur comptable au 30 avril 2014	Variation de la juste valeur totale (incluant la variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit) pour le trimestre terminé le 30 avril 2014	Variation de la juste valeur totale (incluant la variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit) pour le semestre terminé le 30 avril 2014	Variation de la juste valeur depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Valeurs mobilières	2 964	8	79	403
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	209	–	–	–
Prêts	42	4	2	3
	<b>3 215</b>	<b>12</b>	<b>81</b>	<b>406</b>
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Dépôts <sup>(1) (2)</sup>	2 097	(77)	(60)	(180)
Passifs relatifs à des créances cédées	6 311	24	17	(185)
	<b>8 408</b>	<b>(53)</b>	<b>(43)</b>	<b>(365)</b>

(1) Pour le trimestre terminé le 30 avril 2015, la variation de la juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuable au risque de crédit donne lieu à une perte de 2 M\$ (perte de 7 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2014). Pour le semestre terminé le 30 avril 2015, cette variation est une perte négligeable (perte de 5 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2014).

(2) Le montant à l'échéance que la Banque sera tenue par contrat de payer aux détenteurs de ces dépôts fluctue et sera différent de la juste valeur à la date de présentation du bilan consolidé.



## NOTE 5 – VALEURS MOBILIÈRES

### Gains (pertes) bruts sur les valeurs mobilières disponibles à la vente

	Au 30 avril 2015			
	Coût après amortissement	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	5 526	82	(9)	5 599
Les provinces	4 090	295	(18)	4 367
Les municipalités et les commissions scolaires	400	20	–	420
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	172	–	(1)	171
Autres titres de créance	616	13	(1)	628
Titres de participation	581	83	(17)	647
	<b>11 385</b>	<b>493</b>	<b>(46)</b>	<b>11 832</b>

	Au 31 octobre 2014			
	Coût après amortissement	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	4 226	38	(1)	4 263
Les provinces	3 704	186	(10)	3 880
Les municipalités et les commissions scolaires	332	16	–	348
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	274	–	–	274
Autres titres de créance	447	50	–	497
Titres de participation	437	69	(15)	491
	<b>9 420</b>	<b>359</b>	<b>(26)</b>	<b>9 753</b>

#### Pertes de valeur comptabilisées

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Banque évalue s'il existe une indication objective de dépréciation de chaque valeur mobilière disponible à la vente. Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2015, des pertes de valeur de 3 M\$ (3 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2014) ont été comptabilisées dans les *Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net* de l'état consolidé des résultats. Pour le semestre terminé le 30 avril 2015, les pertes de valeur se chiffrent à 9 M\$ (4 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2014). De plus, au cours des semestres terminés les 30 avril 2015 et 2014, aucun montant n'a été renversé dans l'état consolidé des résultats pour des augmentations ultérieures de la juste valeur des titres de créance dépréciés antérieurement.

#### Pertes brutes non réalisées

Aux 30 avril 2015 et 31 octobre 2014, la Banque a conclu que les pertes non réalisées sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont principalement attribuables à la fluctuation des prix sur le marché ainsi qu'aux variations des cours des monnaies étrangères, et qu'il n'existe aucune indication objective de dépréciation nécessitant la comptabilisation d'une perte de valeur dans l'état consolidé des résultats.

### Véhicules d'actifs cadres

La valeur comptable des billets restructurés des conduits VAC et des autres billets restructurés détenus par la Banque dans un portefeuille d'investissement en date du 30 avril 2015, désignés comme *Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net*, est de 1 126 M\$, et 12 M\$ sont classés parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* (1 166 M\$ désignés comme *Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net* et 75 M\$ classés dans les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* au 31 octobre 2014). Les billets détenus dans un portefeuille d'investissement incluant un ou plusieurs dérivés incorporés ont été désignés comme *Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net* en vertu de l'option juste valeur, et les autres billets ont été classés dans les *Valeurs mobilières disponibles à la vente*.

## NOTE 6 – PRÊTS

### Qualité du crédit des prêts

	Au 30 avril 2015			
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(1)</sup>	Total
Ni en souffrance <sup>(2)</sup> ni douteux	40 163	30 568	27 903	98 634
En souffrance <sup>(2)</sup> mais non douteux	280	233	131	644
Douteux	64	83	299	446
<b>Prêts bruts</b>	<b>40 507</b>	<b>30 884</b>	<b>28 333</b>	<b>99 724</b>
Moins : provisions sur prêts douteux				
Provisions individuelles	11	16	146	173
Provisions collectives	–	22	2	24
<b>Provisions sur prêts douteux</b>	<b>11</b>	<b>38</b>	<b>148</b>	<b>197</b>
	<b>40 496</b>	<b>30 846</b>	<b>28 185</b>	<b>99 527</b>
Moins : provision collective sur prêts non douteux <sup>(3)</sup>				366
<b>Prêts, après déduction des provisions</b>				<b>99 161</b>

	Au 31 octobre 2014			
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(1)</sup>	Total
Ni en souffrance <sup>(2)</sup> ni douteux	38 969	29 663	28 061	96 693
En souffrance <sup>(2)</sup> mais non douteux	270	252	146	668
Douteux	61	81	344	486
<b>Prêts bruts</b>	<b>39 300</b>	<b>29 996</b>	<b>28 551</b>	<b>97 847</b>
Moins : provisions sur prêts douteux				
Provisions individuelles	9	15	191	215
Provisions collectives	–	21	2	23
<b>Provisions sur prêts douteux</b>	<b>9</b>	<b>36</b>	<b>193</b>	<b>238</b>
	<b>39 291</b>	<b>29 960</b>	<b>28 358</b>	<b>97 609</b>
Moins : provision collective sur prêts non douteux <sup>(3)</sup>				366
<b>Prêts, après déduction des provisions</b>				<b>97 243</b>

(1) Les portefeuilles de crédit aux entreprises font l'objet d'une surveillance étroite et une liste des engagements problématiques est produite mensuellement. Cette liste de surveillance est analysée par les gestionnaires de prêts concernés, et ces derniers font rapport à la direction de la Gestion du risque de crédit.

(2) Un prêt est en souffrance lorsque la contrepartie n'a pas effectué un paiement à sa date d'échéance contractuelle.

(3) La provision collective sur prêts non douteux pour risque de crédit est constituée pour l'ensemble du portefeuille de crédit de la Banque.

## Prêts en souffrance mais non douteux

	Au 30 avril 2015			Au 31 octobre 2014		
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(1)</sup>	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(1)</sup>
En souffrance mais non douteux						
1 mois de retard	123	72	30	123	90	56
2 mois de retard	60	28	23	45	30	23
3 mois de retard et plus	97	133	78	102	132	67
	<b>280</b>	<b>233</b>	<b>131</b>	<b>270</b>	<b>252</b>	<b>146</b>

(1) Au 30 avril 2015, la juste valeur des actifs financiers détenus en garantie de prêts qui sont en souffrance mais non douteux s'établit à 20 M\$ (20 M\$ au 31 octobre 2014).

## Prêts douteux

	Au 30 avril 2015			
	Bruts	Provisions individuelles	Provisions collectives	Nets
<b>Prêts</b>				
Hypothécaires résidentiels	64	11	–	53
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	83	16	22	45
Aux entreprises et aux administrations publiques	299	146	2	151
	<b>446</b>	<b>173</b>	<b>24</b>	<b>249</b>

	Au 31 octobre 2014			
	Bruts	Provisions individuelles	Provisions collectives	Nets
<b>Prêts</b>				
Hypothécaires résidentiels	61	9	–	52
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	81	15	21	45
Aux entreprises et aux administrations publiques	344	191	2	151
	<b>486</b>	<b>215</b>	<b>23</b>	<b>248</b>

**NOTE 6 – PRÊTS (suite)**

**Provisions pour pertes sur créances**

Semestre terminé le 30 avril 2015									
	Hypothécaires résidentielles		Aux particuliers et créances sur cartes de crédit		Aux entreprises et aux administrations publiques		Total		Total
	Provisions individuelles	Provisions collectives	Provisions individuelles	Provisions collectives	Provisions individuelles	Provisions collectives	Provisions individuelles	Provisions collectives	
<b>Provisions sur prêts douteux</b>									
Solde au début	9	–	15	21	191	2	215	23	238
Dotations aux pertes sur créances	5	–	60	18	26	2	91	20	111
Radiations	(3)	–	(20)	(20)	(76)	(2)	(99)	(22)	(121)
Radiations sur cartes de crédit	–	–	(39)	–	–	–	(39)	–	(39)
Recouvrements	–	–	–	3	5	–	5	3	8
<b>Solde à la fin</b>	<b>11</b>	<b>–</b>	<b>16</b>	<b>22</b>	<b>146</b>	<b>2</b>	<b>173</b>	<b>24</b>	<b>197</b>
<b>Provision collective sur prêts non douteux<sup>(1)</sup></b>									<b>366</b>
<b>Provisions totales</b>									<b>563</b>

Semestre terminé le 30 avril 2014									
	Hypothécaires résidentielles		Aux particuliers et créances sur cartes de crédit		Aux entreprises et aux administrations publiques		Total		Total
	Provisions individuelles	Provisions collectives	Provisions individuelles	Provisions collectives	Provisions individuelles	Provisions collectives	Provisions individuelles	Provisions collectives	
<b>Provisions sur prêts douteux</b>									
Solde au début	7	–	13	20	170	2	190	22	212
Dotations aux pertes sur créances	4	–	59	19	18	2	81	21	102
Radiations	(4)	–	(18)	(19)	(11)	(2)	(33)	(21)	(54)
Radiations sur cartes de crédit	–	–	(41)	–	–	–	(41)	–	(41)
Recouvrements	1	–	1	1	4	–	6	1	7
<b>Solde à la fin</b>	<b>8</b>	<b>–</b>	<b>14</b>	<b>21</b>	<b>181</b>	<b>2</b>	<b>203</b>	<b>23</b>	<b>226</b>
<b>Provision collective sur prêts non douteux<sup>(1)</sup></b>									<b>366</b>
<b>Provisions totales</b>									<b>592</b>

(1) La provision collective sur prêts non douteux pour risque de crédit est constituée pour l'ensemble du portefeuille de crédit de la Banque.

## NOTE 7 – ACTIFS FINANCIERS TRANSFÉRÉS MAIS NON DÉCOMPTABILISÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions dans lesquelles elle transfère directement à des tierces parties, notamment des entités structurées, des actifs financiers tels que des valeurs mobilières ou des prêts. Les modalités de certaines de ces transactions prévoient que la Banque conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à ces actifs financiers. Les risques comprennent les risques de crédit, de taux d'intérêt, de change, de remboursement anticipé et d'autres risques de prix, alors que les avantages comprennent les flux de revenus associés aux actifs. Par conséquent, ces actifs financiers ne sont pas décomptabilisés et ces transactions sont traitées comme des emprunts assortis de garanties ou des emprunts garantis.

Le tableau ci-dessous fournit des informations supplémentaires sur la nature des actifs financiers transférés qui ne remplissent pas les critères de décomptabilisation et de leurs passifs correspondants.

	Au 30 avril 2015	Au 31 octobre 2014
<b>Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés</b>		
Valeurs mobilières <sup>(1)</sup>	30 953	31 359
Prêts hypothécaires résidentiels	16 417	15 790
	<b>47 370</b>	<b>47 149</b>
<b>Valeur comptable des passifs associés <sup>(2)</sup></b>	<b>28 672</b>	28 933
<b>Juste valeur des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés</b>		
Valeurs mobilières <sup>(1)</sup>	30 953	31 359
Prêts hypothécaires résidentiels	16 716	16 068
	<b>47 669</b>	<b>47 427</b>
<b>Juste valeur des passifs associés <sup>(2)</sup></b>	<b>28 795</b>	29 049

(1) Le montant relatif aux valeurs mobilières prêtées représente le montant maximal des valeurs mobilières de la Banque pouvant être prêtées. Pour les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat, le montant inclut les actifs de la Banque ainsi que ceux de tierces parties.

(2) Les passifs associés comprennent les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat avant l'incidence de compensation pour un montant de 5 702 M\$ au 30 avril 2015 (2 737 M\$ au 31 octobre 2014) et les passifs relatifs à des créances cédées. Les passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées ne sont pas inclus car la Banque peut prêter ses propres actifs financiers et ceux de tierces parties. La valeur comptable et la juste valeur des passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées se chiffrent à 8 305 M\$ au 30 avril 2015 (7 662 M\$ au 31 octobre 2014).

Le tableau ci-dessous précise la nature des transactions relativement aux actifs financiers transférés mais non décomptabilisés.

	Au 30 avril 2015	Au 31 octobre 2014
<b>Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés</b>		
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés et autres valeurs mobilières vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation	17 407	16 604
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	10 379	11 921
Valeurs mobilières prêtées	19 582	18 619
Prêts hypothécaires résidentiels transférés à un fonds commun de placement	2	5
	<b>47 370</b>	<b>47 149</b>

## NOTE 8 – AUTRES ACTIFS

	Au 30 avril 2015	Au 31 octobre 2014 <sup>(1)</sup>
Débiteurs, frais payés d'avance et autres éléments	683	634
Intérêts et dividendes à recevoir	429	454
Actif au titre des prestations définies	164	185
Actifs d'impôt différé	275	264
Actifs d'impôt exigible	68	44
Actifs au titre des cessions en réassurance	28	25
	<b>1 647</b>	<b>1 606</b>

(1) Un montant de 790 M\$ classé dans les *Autres actifs* au 31 octobre 2014 est maintenant présenté séparément à la rubrique *Créances achetées* du bilan consolidé.

## NOTE 9 – DÉPÔTS

	Au 30 avril 2015			Au 31 octobre 2014
	À vue et avec préavis <sup>(1)</sup>	À terme fixe <sup>(2)</sup>	Total	Total
Particuliers	25 659	19 474	45 133	44 963
Entreprises et administrations publiques	30 447	39 345	69 792	67 364
Institutions de dépôts	1 536	5 585	7 121	7 556
	<b>57 642</b>	<b>64 404</b>	<b>122 046</b>	<b>119 883</b>

(1) Les dépôts à vue sont les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait et sont constitués essentiellement de dépôts dans les comptes de chèques. Les dépôts avec préavis sont les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait et sont constitués principalement de dépôts dans les comptes d'épargne.

(2) Les dépôts à terme fixe sont les dépôts qui sont encaissables à une date précise et incluent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti, les comptes et régimes d'épargne, les obligations sécurisées et d'autres instruments semblables.

La rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, le dépôt de Fiducie de capital BNC et les obligations sécurisées, dont les soldes s'élevaient respectivement à 225 M\$ et 7 359 M\$ au 30 avril 2015 (225 M\$ et 5 069 M\$ respectivement au 31 octobre 2014).

Au cours du semestre terminé le 30 avril 2015, la Banque a émis des obligations sécurisées pour des montants de 750 M\$ US et de 1,0 milliard d'euros en vertu du programme législatif d'obligations sécurisées (2,0 milliards d'euros émis au cours du semestre terminé le 30 avril 2014). Au cours du semestre terminé le 30 avril 2014, un montant de 1,0 G\$ US d'obligations sécurisées émises en vertu du programme structuré d'obligations sécurisées était venu à échéance. Se reporter à la note 19 pour de plus amples renseignements sur les obligations sécurisées.

## NOTE 10 – AUTRES PASSIFS

	Au 30 avril 2015	Au 31 octobre 2014
Créditeurs et charges à payer	1 100	1 317
Dettes de filiales envers des tiers	1 428	1 472
Intérêts et dividendes à payer	701	650
Passif au titre des prestations définies	192	177
Passifs d'impôt différé	103	108
Passifs d'impôt exigible	54	113
Passifs d'assurance	78	72
Autres éléments <sup>(1)</sup>	577	585
	<b>4 233</b>	<b>4 494</b>

(1) Au 30 avril 2015, les autres éléments incluent une provision pour litiges de 41 M\$ (50 M\$ au 31 octobre 2014).

## NOTE 11 – DETTE SUBORDONNÉE

Le 22 décembre 2014, les billets échéant le 22 décembre 2019, d'un montant de 350 M\$, ont été remboursés par la Banque à un prix correspondant à leur valeur nominale, majoré des intérêts courus.

## NOTE 12 – OPÉRATIONS DE COUVERTURE

### Instrument financiers dérivés et non dérivés désignés comme instrument de couverture

	Au 30 avril 2015			Au 31 octobre 2014		
	Couverture de la juste valeur	Couverture des flux de trésorerie	Couverture de l'investissement net	Couverture de la juste valeur	Couverture des flux de trésorerie	Couverture de l'investissement net
<b>Actifs</b>						
Instrument financiers dérivés	739	533	3	420	243	14
<b>Passifs</b>						
Instrument financiers dérivés	413	345	7	178	86	–
Valeur comptable des instruments financiers non dérivés	–	–	1 472	–	–	1 373
Montants nominaux des instruments financiers dérivés désignés	25 046	26 829	590	19 156	19 918	637

### Résultats de la couverture de la juste valeur

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2015	2014	2015	2014
Gains (pertes) sur instruments de couverture	(109)	(18)	69	45
Gains (pertes) sur éléments couverts attribuables au risque couvert	111	18	(69)	(46)
Inefficacité des relations de couverture de la juste valeur	–	–	–	1

### Résultats de la couverture des flux de trésorerie

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2015	2014	2015	2014
Gains (pertes) non réalisés inscrits dans les <i>Autres éléments du résultat global</i> au titre de la partie efficace de l'instrument de couverture	36	19	35	9
Pertes (gains) reclassés dans le <i>Revenu net d'intérêts</i> de l'état consolidé des résultats	(4)	(4)	(8)	(8)
Inefficacité des relations de couverture des flux de trésorerie	–	–	–	–

Le tableau suivant présente les périodes au cours desquelles la Banque s'attend à ce que les flux de trésorerie couverts se réalisent et qu'ils aient une incidence sur le résultat net.

	Au 30 avril 2015			
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Flux monétaires prévus sur les actifs couverts	63	64	207	77
Flux monétaires prévus sur les passifs couverts	93	81	185	73
Exposition nette	(30)	(17)	22	4

### Résultats de la couverture de l'investissement net dans un établissement à l'étranger

Pour les semestres terminés les 30 avril 2015 et 2014, un montant négligeable représentant la partie inefficace a été comptabilisé dans les *Revenus autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats.

## NOTE 13 – CAPITAL-ACTIONS

### Rachat d'actions privilégiées

Le 17 novembre 2014, soit le premier jour ouvrable suivant la date de rachat prévue du 15 novembre 2014, la Banque a terminé le rachat de la totalité des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série 16, émises et en circulation. Tel que prévu dans les conditions relatives aux actions, le prix de rachat était de 25,00 \$ l'action, plus le dividende périodique déclaré et impayé. La Banque a racheté 8 000 000 actions privilégiées série 16 pour un prix total de 200 M\$, ce qui a réduit de 200 M\$ le *Capital-actions privilégiées*.

### Rachat d'actions ordinaires

Le 7 mai 2015, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto et le BSIF ont approuvé le nouveau programme d'offre publique de rachat pour annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 6 000 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois qui débute le 11 mai 2015 et qui se terminera au plus tard le 10 mai 2016. Les rachats devront être effectués sur le marché libre aux cours du marché par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. Les montants qui seront versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires seront imputés aux *Résultats non distribués*.

### Actions ordinaires entières

Dans le cadre de l'acquisition de Wellington West Holdings Inc. en 2011, la Banque avait émis des actions ordinaires entières. Au 30 avril 2015, le nombre des actions ordinaires entières est de 977 110 (977 110 au 31 octobre 2014). La Banque prévoit que les conditions se réaliseront et que les actions entières restantes seront versées d'ici la fin de l'exercice 2016.

	Au 30 avril 2015		Au 31 octobre 2014	
	Nombre d'actions	Actions \$	Nombre d'actions	Actions \$
Actions privilégiées de premier rang				
Série 16	–	–	8 000 000	200
Série 20	6 900 000	173	6 900 000	173
Série 28	8 000 000	200	8 000 000	200
Série 30	14 000 000	350	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300	12 000 000	300
	<b>40 900 000</b>	<b>1 023</b>	<b>48 900 000</b>	<b>1 223</b>
Actions ordinaires au début de l'exercice	329 297 375	2 293	325 982 736	2 160
Émises au titre du régime d'options d'achat d'actions	717 110	26	2 944 507	102
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation <sup>(1)</sup>	126 959	4	405 424	31
Autres	–	–	(35 292)	–
Actions ordinaires à la fin de la période	<b>330 141 444</b>	<b>2 323</b>	<b>329 297 375</b>	<b>2 293</b>

	2015		Semestre terminé le 30 avril 2014	
	Dividendes \$	Dividendes par action	Dividendes \$	Dividendes par action
Actions privilégiées de premier rang				
Série 16	–	–	5	0,6063
Série 20	5	0,7500	5	0,7500
Série 24	–	–	1	0,4125
Série 26	–	–	1	0,4125
Série 28	4	0,4750	3	0,4750
Série 30	7	0,5125	4	0,2724
Série 32	7	0,5884	–	–
	<b>23</b>		<b>19</b>	
Actions ordinaires	329	1,0000	301	0,9200
	<b>352</b>		<b>320</b>	

(1) Au 30 avril 2015, 751 549 actions sont vendues à découvert à des fins de négociation (624 590 au 31 octobre 2014) représentant un montant de 35 M\$ (32 M\$ au 31 octobre 2014).



## NOTE 14 – PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

	Au 30 avril 2015	Au 31 octobre 2014
Parts de fiducie émises par Fiducie d'actifs BNC (NBC CapS II)		
Série 1 <sup>(1)</sup>	409	409
Série 2 <sup>(2)</sup>	359	359
Autres	17	27
	<b>785</b>	<b>795</b>

(1) Comprend des intérêts courus pour un montant de 9 M\$ (9 M\$ au 31 octobre 2014).

(2) Comprend des intérêts courus pour un montant de 9 M\$ (9 M\$ au 31 octobre 2014).

## NOTE 15 – INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

Le BSIF exige que les banques canadiennes respectent les seuils minimaux « tout compris » de 2019, sans égard pour la transition définie par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). La Banque doit donc maintenir un ratio des fonds propres attribuables aux actions ordinaires (CET1) d'au moins 7,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 8,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 10,5 %, dont 2,5 % comme réserve de conservation des fonds propres pour tous les ratios. En mars 2013, le BSIF a désigné les six plus grandes banques canadiennes, dont la Banque Nationale, comme banques d'importance systémique intérieure. Pour ces banques, une surcharge de 1,0 % s'appliquera à leurs ratios des fonds propres à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Donc, à partir de cette date, la Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes seront tenues de maintenir un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 8,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 9,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 11,5 %, tous déterminés selon la méthode « tout compris ».

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent le nouveau ratio de levier de Bâle III. Le ratio de levier de Bâle III est une mesure indépendante du risque qui se calcule en divisant le montant des fonds propres de catégorie 1 par l'exposition totale. L'exposition totale est définie par la somme des actifs au bilan (y compris les expositions sur instruments financiers dérivés et sur opérations de financement par titres) et des éléments hors bilan. Les actifs déduits des fonds propres de catégorie 1 sont aussi déduits de l'exposition totale. Les banques sont tenues de respecter un seuil minimal de 3,0 %. Ce ratio demeure cependant, jusqu'au premier trimestre de 2018, dans une phase d'observation si bien que le CBCB ou le BSIF pourront augmenter le seuil minimal s'ils le jugent nécessaire.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2015, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de fonds propres et de ratio de levier.

### Fonds propres et ratios réglementaires selon Bâle III <sup>(1)</sup>

	Au 30 avril 2015	Au 31 octobre 2014
<b>Fonds propres</b>		
attribuables aux actions ordinaires (CET1)	6 344	5 985
catégorie 1 <sup>(2)</sup>	8 339	7 983
total <sup>(2)</sup>	<b>9 874</b>	<b>9 868</b>
<b>Actif pondéré en fonction des risques</b>		
pour les fonds propres attribuables aux actions ordinaires (CET1)	67 071	64 818
pour les fonds propres de catégorie 1	67 333	65 074
pour le total des fonds propres	<b>67 557</b>	<b>65 459</b>
<b>Ratios des fonds propres</b>		
attribuables aux actions ordinaires (CET1)	9,5 %	9,2 %
catégorie 1 <sup>(2)</sup>	12,4 %	12,3 %
total <sup>(2)</sup>	<b>14,6 %</b>	<b>15,1 %</b>
<b>Ratio de levier <sup>(3)</sup></b>	<b>3,7 %</b>	

(1) Les données sont présentées selon la méthode « tout compris ».

(2) Les données au 31 octobre 2014 tiennent compte du rachat d'actions privilégiées série 16 effectué le 15 novembre 2014.

(3) Le ratio est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## NOTE 16 – REVENUS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Les revenus des activités de négociation comprennent le revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation et les revenus de négociation comptabilisés dans les *Revenus autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats.

Le revenu net d'intérêts comprend les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, déduction faite des frais d'intérêts et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers.

Les revenus autres que d'intérêts comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation, et la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2015	2014	2015	2014
Revenu net d'intérêts	96	125	211	216
Revenus autres que d'intérêts	14	(33)	117	45
	110	92	328	261

## NOTE 17 – PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

### Régime d'options d'achat d'actions

Au cours des trimestres terminés les 30 avril 2015 et 2014, la Banque n'a octroyé aucune option d'achat d'actions. Au cours du semestre terminé le 30 avril 2015, la Banque a octroyé 3 170 260 options d'achat d'actions (2 863 376 options d'achat d'actions au cours du semestre terminé le 30 avril 2014) d'une juste valeur moyenne de 7,44 \$ par option (5,39 \$ en 2014).

Au 30 avril 2015, il y avait 17 080 927 options d'achat d'actions en circulation (14 676 191 options d'achat d'actions au 31 octobre 2014).

La juste valeur moyenne des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide du modèle Black-Scholes. Les hypothèses utilisées aux fins comptables étaient les suivantes.

	Semestre terminé le 30 avril	
	2015	2014
Taux d'intérêt hors risque	2,01 %	2,47 %
Durée de vie prévue des options	7 ans	7 ans
Volatilité prévue	24,82 %	20,46 %
Dividendes prévus	4,0 %	4,4 %

La charge de rémunération est présentée dans le tableau suivant.

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2015	2014	2015	2014
Charge de rémunération constatée à l'égard des options d'achat d'actions	5	3	10	7

## NOTE 18 – AVANTAGES DU PERSONNEL – RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Banque offre des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Le coût au titre de ces régimes, incluant les réévaluations comptabilisées dans les *Autres éléments du résultat global*, est présenté dans le tableau suivant.

### Coût au titre des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi

	Trimestre terminé le 30 avril			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2015	2014	2015	2014
Coût des services rendus au cours de la période	21	19	1	2
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	(1)	(1)	2	2
Frais d'administration	1	–		
<b>Charge comptabilisée au résultat net</b>	<b>21</b>	<b>18</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>Réévaluations <sup>(1)</sup></b>				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	(147)	45	(7)	2
Rendement de l'actif des régimes (excluant les revenus d'intérêts)	30	(106)		
<b>Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i></b>	<b>(117)</b>	<b>(61)</b>	<b>(7)</b>	<b>2</b>
	<b>(96)</b>	<b>(43)</b>	<b>(4)</b>	<b>6</b>

	Semestre terminé le 30 avril			
	Régime de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2015	2014	2015	2014
Coût des services rendus au cours de la période	43	37	2	4
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	(2)	(2)	4	4
Frais d'administration	2	1		
<b>Charge comptabilisée au résultat net</b>	<b>43</b>	<b>36</b>	<b>6</b>	<b>8</b>
<b>Réévaluations <sup>(1)</sup></b>				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	237	109	11	6
Rendement de l'actif des régimes (excluant les revenus d'intérêts)	(218)	(163)		
<b>Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i></b>	<b>19</b>	<b>(54)</b>	<b>11</b>	<b>6</b>
	<b>62</b>	<b>(18)</b>	<b>17</b>	<b>14</b>

(1) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont revus et mis à jour trimestriellement. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.

## NOTE 19 – ENTITÉS STRUCTURÉES

Une entité structurée est une entité créée pour réaliser un objectif limité et bien défini et elle est conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Les entités structurées sont évaluées à des fins de consolidation selon le traitement comptable décrit à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2014. Pour une description détaillée des entités structurées de la Banque, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2014. L'exposition maximale de la Banque au risque de perte attribuable à ses intérêts dans ces entités structurées représente principalement les investissements dans ces entités, la juste valeur des contrats de produits dérivés conclus avec elles, ainsi que les facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit consenties à certaines entités structurées.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs et passifs au titre des intérêts de la Banque dans les entités structurées non consolidées, l'exposition maximale de la Banque au risque de perte attribuable à ces intérêts, ainsi que l'actif total de ces entités structurées.

	Au 30 avril 2015				
	Fonds multicédants <sup>(1)</sup>	Véhicules d'actifs cadres <sup>(2)</sup>	Fonds d'investissement <sup>(3)</sup>	Placements privés <sup>(4)</sup>	Fiducie de capital BNC <sup>(5)</sup>
<b>Actif au bilan consolidé</b>					
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	43	1 126	34	–	–
Valeurs mobilières disponibles à la vente	–	12	46	93	–
Instruments financiers dérivés	8	–	–	–	–
	<b>51</b>	<b>1 138</b>	<b>80</b>	<b>93</b>	<b>–</b>
Au 31 octobre 2014	34	1 241	992	87	–
<b>Passif au bilan consolidé</b>					
Dépôts – Entreprises et administrations publiques	–	–	–	–	225
Autres passifs	–	–	–	–	4
	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>229</b>
Au 31 octobre 2014	–	–	–	–	229
<b>Exposition maximale au risque de perte</b>					
Valeurs mobilières et instruments financiers dérivés	51	1 138	80	93	–
Facilités de liquidité et de rehaussement de crédit	2 018	–	–	–	–
Facilité de financement de marge	–	821	–	–	–
	<b>2 069</b>	<b>1 959</b>	<b>80</b>	<b>93</b>	<b>–</b>
Au 31 octobre 2014	2 164	2 072	992	87	–
<b>Actif total des entités structurées</b>	<b>2 052</b>	<b>–</b>	<b>359</b>	<b>3 205</b>	<b>238</b>
Au 31 octobre 2014	2 174	–	6 029	3 218	241

(1) Les principaux actifs sous-jacents, situés au Canada, sont des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts automobiles, des financements d'inventaires automobiles ainsi que d'autres créances à recevoir. Au 30 avril 2015, la valeur nominale des facilités de liquidité de style mondial s'élève à 2,0 G\$ (2,2 G\$ au 31 octobre 2014), soit le montant total du papier commercial en circulation. De plus, la Banque fournit des facilités de rehaussement de crédit pour une valeur nominale de 30 M\$ (30 M\$ au 31 octobre 2014). Le risque de perte maximal ne peut excéder le total du papier commercial en circulation. Au 30 avril 2015, la Banque détient 43 M\$ de papier commercial (30 M\$ au 31 octobre 2014) et, par conséquent, le montant potentiel maximal des paiements futurs est limité à 2,0 G\$ au 30 avril 2015 (2,1 G\$ au 31 octobre 2014), soit le montant des facilités de liquidité et de rehaussement de crédit inutilisées.

(2) L'encours total des billets restructurés des conduits VAC en circulation s'établit à 16 G\$ au 30 avril 2015 (18 G\$ au 31 octobre 2014).

(3) Les actifs sous-jacents sont constitués de divers instruments financiers et sont présentés sur une base d'actif net. Certains fonds d'investissement sont dans un portefeuille de négociation.

(4) Les actifs sous-jacents sont des investissements privés. Le montant de l'actif total des entités structurées correspond à celui de la période la plus récente disponible.

(5) L'actif sous-jacent est un billet de dépôt de la Banque. Se reporter à la note 9.

Le tableau suivant présente les placements et les autres actifs de la Banque dans les entités structurées consolidées, ainsi que l'actif total de ces entités.

	Au 30 avril 2015		Au 31 octobre 2014	
	Placements et autres actifs	Actif total <sup>(1)</sup>	Placements et autres actifs	Actif total <sup>(1)</sup>
<b>Entités structurées consolidées</b>				
Titrisation des créances sur cartes de crédit de la Banque <sup>(2)(3)</sup>	280	1 618	342	1 636
Comptes gérés de fonds de couverture Banque Nationale (plateforme Innocap) <sup>(3)(4)</sup>	75	74	467	549
Fonds d'investissement <sup>(5)</sup>	484	532	281	332
Obligations sécurisées <sup>(6)</sup>	9 765	10 045	10 315	10 696
Immeuble <sup>(7)</sup>	71	64	73	66
Fiducie d'actifs BNC <sup>(8)</sup>	1 125	1 898	938	1 709
	<b>11 800</b>	<b>14 231</b>	<b>12 416</b>	<b>14 988</b>

- (1) Il y a des restrictions découlant essentiellement d'exigences réglementaires, de lois en matière de sociétés ou de valeurs mobilières ou encore d'accords contractuels, qui limitent la capacité de certaines entités structurées consolidées de la Banque de transférer des fonds à celle-ci.
- (2) Les actifs sous-jacents sont des créances sur cartes de crédit. Le 2 avril 2015, *Canadian Credit Card Trust II* (CCCT II) a été mis sur pied afin de continuer le programme de titrisation de cartes de crédit de la Banque de *Canadian Credit Card Trust* (CCCT), car CCCT sera dissoute le 28 février 2018 conformément aux modalités de l'acte de constitution aux termes duquel elle a été établie. Le 10 avril 2015, tous les actifs de CCCT ont été transférés à CCCT II et tous ses passifs ont été pris en charge par CCCT II.
- (3) L'investissement de la Banque est présenté déduction faite des détentions des tierces parties.
- (4) Les actifs sous-jacents sont divers instruments financiers (portefeuille de négociation). L'actif total de la plateforme Innocap est présenté sur une base d'actif net.
- (5) Les actifs sous-jacents sont constitués de divers instruments financiers et sont présentés sur une base d'actif net. Certains fonds d'investissement sont dans un portefeuille de négociation.
- (6) Pour les obligations sécurisées émises en vertu du programme législatif d'obligations sécurisées, les actifs sous-jacents sont des prêts hypothécaires résidentiels non assurés de la Banque. L'échéance moyenne de ces actifs sous-jacents est de deux ans. Pour les obligations sécurisées émises en vertu du programme structuré d'obligations sécurisées, les actifs sous-jacents sont des prêts hypothécaires résidentiels assurés de la Banque. L'échéance moyenne des actifs sous-jacents est de deux ans. Au 30 avril 2015, le montant total des prêts hypothécaires transférés s'établit à 9,8 G\$ (10,3 G\$ au 31 octobre 2014) et le montant total des obligations sécurisées de 7,4 G\$ est comptabilisé dans *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* au bilan consolidé (5,1 G\$ au 31 octobre 2014). Se reporter à la note 9.
- (7) L'actif sous-jacent est un immeuble situé au Canada.
- (8) Les actifs sous-jacents sont des prêts hypothécaires résidentiels assurés et non assurés de la Banque. Au 30 avril 2015, le montant des prêts assurés est de 239 M\$ (253 M\$ au 31 octobre 2014). L'échéance moyenne des actifs sous-jacents est de deux ans.

## NOTE 20 – RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de la dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions.

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2015	2014	2015	2014
<b>Résultat de base par action</b>				
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	388	345	785	734
Dividendes sur actions privilégiées	11	10	23	19
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	377	335	762	715
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base ( <i>en milliers</i> )	329 275	327 318	329 074	326 907
<b>Résultat de base par action (<i>en dollars</i>)</b>	<b>1,14</b>	<b>1,02</b>	<b>2,32</b>	<b>2,19</b>
<b>Résultat dilué par action</b>				
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	377	335	762	715
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base ( <i>en milliers</i> )	329 275	327 318	329 074	326 907
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires ( <i>en milliers</i> )				
Options d'achat d'actions <sup>(1)</sup>	3 574	3 398	3 758	3 507
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué ( <i>en milliers</i> )	332 849	330 716	332 832	330 414
<b>Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)</b>	<b>1,13</b>	<b>1,01</b>	<b>2,29</b>	<b>2,16</b>

- (1) Pour le trimestre terminé le 30 avril 2015, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte d'un nombre moyen de 3 170 260 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 47,93 \$ (2 855 584 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 44,96 \$ pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2014), car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour le semestre terminé le 30 avril 2015, le prix de levée des options étant inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque, aucune option n'a été exclue du calcul du résultat dilué par action.

## NOTE 21 – INFORMATIONS SECTORIELLES

	Trimestre terminé le 30 avril									
	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		Autres		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Revenu net d'intérêts <sup>(1)</sup>	430	411	81	79	285	231	(156)	(72)	640	649
Revenus autres que d'intérêts	250	234	310	251	125	106	96	36	781	627
Revenu total	680	645	391	330	410	337	(60)	(36)	1 421	1 276
Frais autres que d'intérêts	396	379	255	236	187	162	98	22	936	799
Contribution	284	266	136	94	223	175	(158)	(58)	485	477
Dotations aux pertes sur créances	56	51	1	–	–	–	–	–	57	51
Résultat avant charge (économie) d'impôts	228	215	135	94	223	175	(158)	(58)	428	426
Charge (économie) d'impôts <sup>(1)</sup>	62	58	32	25	63	47	(133)	(66)	24	64
Résultat net	166	157	103	69	160	128	(25)	8	404	362
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	2	3	14	14	16	17
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	166	157	103	69	158	125	(39)	(6)	388	345
Actif moyen	86 200	80 748	10 124	10 529	89 329	82 054	37 278	28 768	222 931	202 099

	Semestre terminé le 30 avril									
	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		Autres		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Revenu net d'intérêts <sup>(2)</sup>	871	830	163	155	523	404	(261)	(126)	1 296	1 263
Revenus autres que d'intérêts	500	473	570	498	305	298	160	108	1 535	1 377
Revenu total	1 371	1 303	733	653	828	702	(101)	(18)	2 831	2 640
Frais autres que d'intérêts	793	760	494	466	362	329	150	60	1 799	1 615
Contribution	578	543	239	187	466	373	(251)	(78)	1 032	1 025
Dotations aux pertes sur créances	110	101	1	1	–	–	–	–	111	102
Résultat avant charge (économie) d'impôts	468	442	238	186	466	373	(251)	(78)	921	923
Charge (économie) d'impôts <sup>(2)</sup>	127	119	59	49	128	100	(212)	(112)	102	156
Résultat net	341	323	179	137	338	273	(39)	34	819	767
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	5	5	29	28	34	33
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	341	323	179	137	333	268	(68)	6	785	734
Actif moyen	85 567	80 113	10 156	10 555	89 491	83 839	35 480	29 421	220 694	203 928

(1) Le revenu net d'intérêts et la charge (économie) d'impôts des secteurs d'exploitation sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Pour l'ensemble des secteurs d'exploitation, le *Revenu net d'intérêts* a été majoré de 123 M\$ (61 M\$ en 2014). Un montant égal est ajouté à la *Charge (économie) d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*.

(2) Pour le semestre terminé le 30 avril 2015, le *Revenu net d'intérêts* a été majoré de 186 M\$ (105 M\$ en 2014). Un montant égal est ajouté à la *Charge (économie) d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*.

### Particuliers et Entreprises

Le secteur des Particuliers et Entreprises regroupe les activités de services bancaires, de financement et d'investissement offerts aux particuliers et aux entreprises ainsi que les activités d'assurances.

### Gestion de patrimoine

Le secteur de Gestion de patrimoine regroupe les solutions de placements, de services fiduciaires, de services bancaires, de services de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine offertes par l'entremise des réseaux de distribution internes et de tiers.

### Marchés financiers

Le secteur des Marchés financiers comprend les services bancaires, les services de banque d'affaires ainsi que les solutions financières à une clientèle institutionnelle. Il mène aussi des activités de négociation et d'investissement pour le compte de la Banque.

### Autres

Cette rubrique regroupe les activités de Trésorerie, notamment la gestion de l'actif et du passif, des liquidités et du financement de la Banque, certains éléments non récurrents ainsi que la portion non allouée des services centralisés.

## NOTE 22 – ACQUISITION ET DISPOSITION

### Acquisition

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2015, la Banque a acquis, par l'intermédiaire d'une de ses filiales, des actifs corporels loués en vertu de contrats de location simple pour un montant de 634 M\$ qui ont été comptabilisés dans les *Immobilisations corporelles* du bilan consolidé.

### Disposition

Le 12 mars 2015, la Banque a disposé, par l'intermédiaire d'une de ses filiales, de 9 083 000 actions de catégorie A à droit de vote subalterne de Corporation Fiera Capital (Fiera Capital) au prix de 12,60 \$ par action, pour un produit brut de 114 M\$. Le pourcentage de participation de la Banque dans Fiera Capital s'établit maintenant à 22 % alors qu'il était de 35 % avant cette transaction. Un gain sur cession d'actions de Fiera Capital de 34 M\$ (29 M\$ déduction faite des impôts), ainsi que des charges directes de 5 M\$ (4 M\$ déduction faite des impôts), ont été comptabilisés aux postes *Revenus autres que d'intérêts – Divers et Frais autres que d'intérêts – Divers*, respectivement, de l'état consolidé des résultats du trimestre terminé le 30 avril 2015, et présentés dans le secteur de Gestion de patrimoine.

## NOTE 23 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN CONSOLIDÉ

### Acquisition d'une participation dans une entreprise associée

Le 25 mars 2015, la Banque a annoncé son intention d'acquérir une participation dans NSIA Participations (NSIA), un groupe financier établi à Abidjan, en Côte d'Ivoire. La transaction vise l'acquisition par la Banque et Amethis Africa Finance (Amethis Finance) de la participation détenue par le fonds ECP Africa Fund III PCC dans NSIA. La participation de la Banque s'élèvera à 20,9 % et celle d'Amethis Finance à 5,4 %. La transaction devrait être réalisée au cours du troisième trimestre de 2015.

### Rachat d'actions ordinaires

Le 7 mai 2015, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto et le BSIF ont approuvé le nouveau programme d'offre publique de rachat pour annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 6 000 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois qui débute le 11 mai 2015 et qui se terminera au plus tard le 10 mai 2016. Les rachats devront être effectués sur le marché libre aux cours du marché par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. Les montants qui seront versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires seront imputés aux *Résultats non distribués*.

# RENSEIGNEMENTS POUR LES ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS

## Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations avec les investisseurs.

600, rue De La Gauchetière Ouest, 7<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 4L2

Sans frais : 1 866 517-5455

Télécopieur : 514 394-6196

Adresse électronique : [relationsinvestisseurs@bnc.ca](mailto:relationsinvestisseurs@bnc.ca)

Internet : [bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://bnc.ca/relationsinvestisseurs)

## Affaires publiques

600, rue De La Gauchetière Ouest, 10<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 4L2

Téléphone : 514 394-8644

Télécopieur : 514 394-6258

## Dates de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2015

(sous réserve d'approbation du conseil d'administration de la Banque)

Premier trimestre	25 février
Deuxième trimestre	27 mai
Troisième trimestre	26 août
Quatrième trimestre	2 décembre

## Divulgence des résultats du deuxième trimestre de 2015

### Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mercredi 27 mai 2015 à 11 h 00 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 866 862-3930 ou 416 340-2217. Le code d'accès est le 1937377#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 24 juin 2015 en composant le 1 800 408-3053 ou le 905 694-9451. Le code d'accès est le 4796186#.

### Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet à l'adresse [bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://bnc.ca/relationsinvestisseurs).
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel dans le site Internet de la Banque Nationale.

### Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible dans le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse [bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://bnc.ca/relationsinvestisseurs).
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires, ainsi que la présentation aux investisseurs seront disponibles dans le site Internet de la Banque Nationale à la page des Relations avec les investisseurs, un peu avant le début de la conférence téléphonique.

## Agent des transferts et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires sont priés de communiquer avec l'agent des transferts Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

### Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires

1500, boulevard Robert-Bourassa, 7<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H3A 3S8

Téléphone : 1 888 838-1407

Télécopieur : 1 888 453-0330

Adresse électronique : [service@computershare.com](mailto:service@computershare.com)

Internet : [computershare.com](http://computershare.com)

### Dépôt direct des dividendes

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires peuvent faire déposer leurs dividendes directement au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts.

### Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, régime qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407. Les porteurs d'actions ordinaires véritables ou non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

### Dividendes

Les dividendes déclarés par la Banque constituent des dividendes déterminés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).